

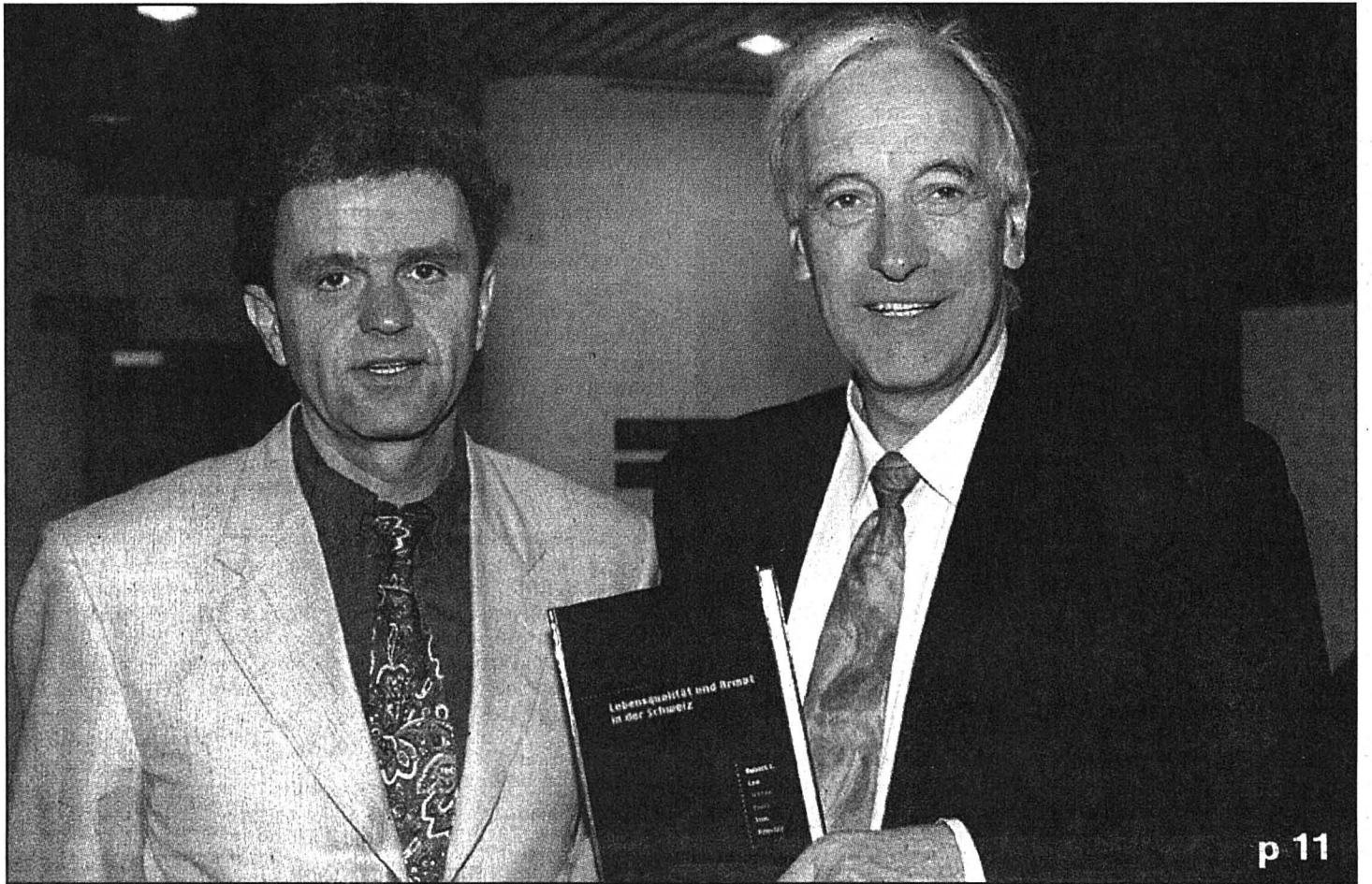


p 19
Laurent Dufaux aura-t-il l'occasion de répéter ce geste le 7 mai prochain au Locle? photo Keystone

Cyclisme
Le TdR 1997 s'arrêtera au Locle

Pauvreté Un Suisse sur dix vit dans la précarité

La Suisse comptait, selon le critère choisi, entre 390 000 et 680 000 pauvres en 1992. Un Suisse sur dix vit dans la précarité. La classe d'âge la plus touchée n'est pas celle des retraités, mais celle des jeunes adultes de 30 à 40 ans. Le Fonds national de la recherche scientifique a présenté hier la première étude sur la pauvreté menée à l'échelle nationale.



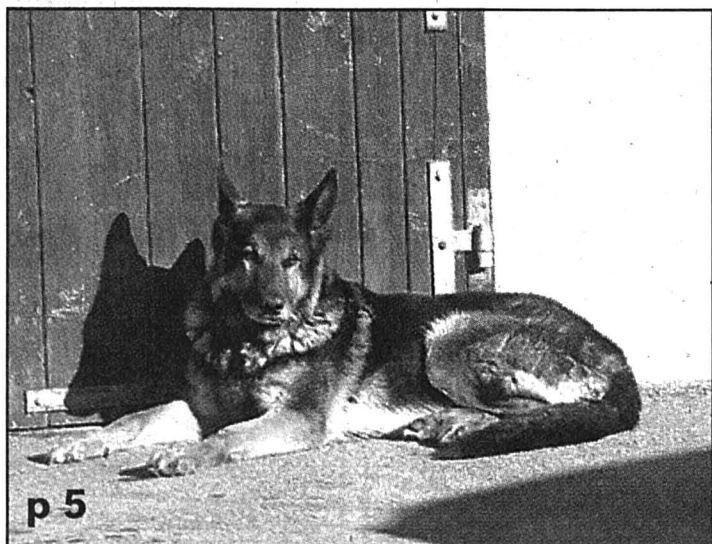
p 11
La première étude sur la pauvreté a été présentée hier à Berne par les professeurs Hans Schmid (à gauche) et Robert Leu. photo Keystone

Football Les adeptes de la salle à Neuchâtel



p 17
En chantier hier, la patinoire du Littoral accueillera dès cet après-midi le championnat de Suisse en salle. photo Treuthardt

La Chaux-de-Fonds La SPA toutes griffes et crocs dehors



p 5
La ville de La Chaux-de-Fonds refuse un toit à tous ses cabots cabotins. Pourtant, les maîtres de plus de 2250 potes à quatre pattes, citadins et campagnards, paient une taxe annuelle. photo a

Il aura fallu quatre ans de travail au Fonds national de la recherche scientifique pour aboutir aux conclusions que le canton de Neuchâtel avait déjà tirées lors de son étude menée en 1990 avec le concours de l'Institut de sociologie de son université. Le canton de Neuchâtel comptait alors un taux de pauvreté situé entre 14 et 19%, alors que la Suisse romande présentait en 1992 une proportion de 29%. Seul fait nouveau, mais inquiétant, ce ne sont plus les personnes âgées les plus touchées par le phénomène de paupérisation, mais les jeunes de 18 à 30 ans, et au premier titre, les couples avec un enfant.

Opinion Pays sclérosé

C'est là sans doute l'injustice la plus criante révélée par cette étude. Notre pays se sclérose, non seulement dans les esprits, mais plus encore dans les classes d'âge. La société n'accorde pas la moindre considération aux jeunes «inconséquents» qui ont «l'audace» de fonder une famille. Moins encore aux étudiants et aux apprentis diplômés, auxquels on ré-

serve pour tout avenir le peu enviable statut de chômeur.

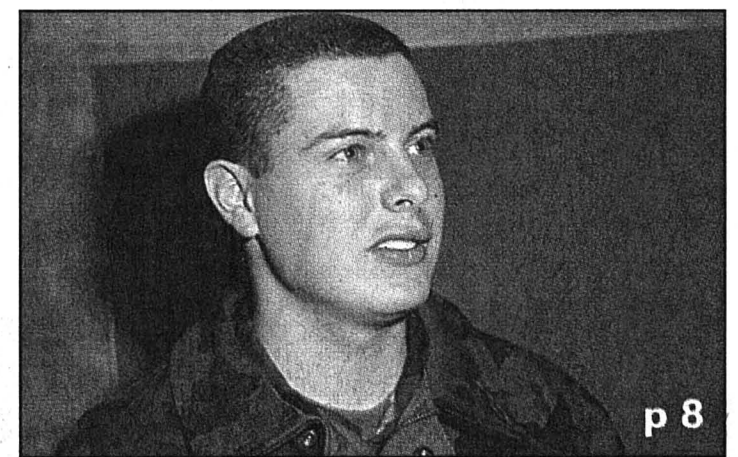
C'est maintenant à la classe politique de jouer. En reportant aux calendes grecques depuis 50 ans l'instauration d'une assurance maternité; en refusant de moduler les allocations familiales et les cotisations d'assurance maladie selon les besoins réels des jeunes couples, on court à la catastrophe.

Le pays ne résoudra le problème que s'il fait preuve d'une réelle solidarité. Mais on est loin du compte. On bute toujours sur la grande question de la redistribution des revenus et des richesses. Car les brillants résultats des grandes multinationales helvétiques jurent désagréablement dans le paysage d'une paupérisation croissante de la population helvétique.

Même si la crise a exigé des collectivités de pratiquer une austérité parfois cruelle pour les plus démunis, les entreprises les plus prospères ne sauraient pour autant se dérober à leur devoir social au sein de la communauté dans la lutte contre la misère et le chômage. Car le salut d'un pays réside d'abord dans le sens du partage et de l'entraide.

Blaise Nussbaum

Colombier Sous-officiers «motivés et en forme»



p 8
Yves Girardin est l'un des huit candidats sous-officiers Neuchâtelois qui se sont rendus à la caserne de Colombier hier matin. photo Treuthardt

Neuchâtel Le vieillissement de la population sous la loupe

Le vieillissement de la population du canton de Neuchâtel fait l'objet d'un rapport au Grand Conseil, qui se réunira du 10 au 12 février. Il sera alors aussi question d'aide aux victimes d'infraction et d'indemnisation des travailleurs victimes de la faillite de leur employeur.

p 3

PUBLICITÉ



Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 032/968 75 55
132-793753

Canton p 2
Grand Angle p 3
Régions p 4-10
Le Fait du Jour p 11
Suisse p 12
Monde p 13
Economie p 14
Bourse p 15

Réflexion p 16
Sports p 17-20
Magazine p 23-28
Radio/Télévision p 27-29
Mémento p 30
Carnet p 31
La Der/Météo p 32



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Alpinistes Grosse frayeur au Chili

Apparemment moins grave qu'une telle chute pourrait l'être, un accident a marqué vendredi l'expédition neuchâteloise dans les Torres del Paine, ces parois vertigineuses du sud du Chili. L'article publié hier dans cette page ressortait de contacts antérieurs et la brève dépêche parue en rubrique nationale n'établissait pas clairement le lien. Même si elles restent partiellement conditionnelles en raison des communications difficiles avec la Patagonie, d'autres informations nous ont été rapportées entre-temps par des proches des alpinistes.

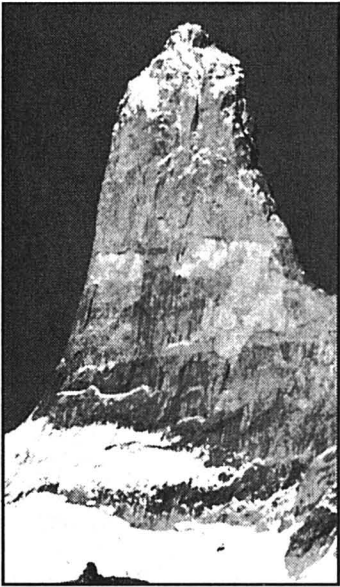
Sous le soleil enfin arrivé, l'une des équipes neuchâteloises - l'expédition s'est divisée pour ouvrir deux voies - avait gravi environ 200 mètres de paroi verticale. Christian Meillard était premier de cordée lorsque le piton qu'il venait de planter est ressorti de la roche. Sous le poids de sa chute, plusieurs crochets inférieurs n'ont pas tenu. L'alpiniste aurait dévissé d'environ 25 mètres, s'arrachant un doigt et se blessant à une jambe. Il a dû remonter un bout à l'aide d'une seule main pour détendre la corde qui s'était enroulée autour de la cheville du second de cordée, Thierry Bionda, contusionné par le choc. Les deux hommes seraient ensuite redescendus par leurs propres moyens jusqu'à leurs camarades puis ont été évacués par hélicoptère.

Aux dernières nouvelles, Christian Meillard, qui souffrirait d'entorses à une jambe mais pas de fractures, serait

sorti de l'hôpital et s'apprêterait à rentrer en Suisse. Malgré sa cheville enflée, Thierry Bionda rejoignait le reste de l'équipe qui poursuivait donc l'expédition. Les deux hommes ont apparemment eu de la chance dans leur malheur. Christian aurait pu se blesser bien plus gravement et la corde aurait pu arracher le pied de Thierry.

Parents, compagnes, les quelques proches des membres de l'expédition contactés hier savent que la chute fait partie des risques non maîtrisables d'une telle aventure. Ils en ont pris leur parti et, malgré l'accident de vendredi, la confiance reste le sentiment dominant. Car ces neuf alpinistes neuchâtelois expérimentés sont loin d'être des casse-cou.

Alexandre Bardet



La chute a eu lieu dans cette paroi de 1000 mètres. photo sp

150e Neuchâtel sera évoqué par des films privés d'une minute

Regard divertissant, témoignage sur notre époque: une grande mosaïque audiovisuelle devrait être réalisée en 1998 pour marquer le 150e anniversaire de la République neuchâteloise. Sur l'initiative du Centre culturel du Val-de-Travers, un large public est invité à créer d'ici la fin de cette année un film vidéo d'une minute illustrant le canton.

«Une minute pour dire Neuchâtel», c'est un ambitieux projet vidéo présenté hier à Môtiers par la déléguée au 150e anniversaire de la République, Suzanne Beri, et par le Centre culturel du Val-de-Travers. Amateur ou professionnel de la caméra, jeune ou adulte, étranger résidant ou Neuchâtelois émigré en Californie: chacun est invité à donner sa vision du canton en soixante secondes d'images.

Une minute, c'est court. Chaque auteur, dont le nom figurera en surimpression, se contentera donc probablement d'une idée forte, d'un angle particulier. Mais les centaines de documents espérés par les organisateurs seront mis bouts à bouts et projetés en continu sur les lieux de célébration du 150e, à La Vue-des-Alpes, en 1998. Et les possibilités d'une diffusion plus large seront examinées par la Société de radiodiffusion et de télévision de Neuchâtel, a promis hier son président Freddy Landry.

Originalité attendue

Cette mosaïque de sujets ne devrait pas être qu'un hymne.



En 1848, on n'avait que le dessin, mais pour les 150 ans de la République, en 1998, le canton sera illustré par la vidéo. photo a

Au nom du Centre culturel du Val-de-Travers, initiateur du projet, Pierre-André Delachaux espère en tout cas beaucoup d'originalité. Sans autre censure que les limites du Code pénal, les vidéos pourront être tendres, graves, drôles, sérieuses, familiales, artistiques, irriverenciuses. Bref, des témoignages de fin de XXe siècle qui constitueront aussi «un véritable trésor» pour les historiens et les sociologues de l'an 2048 ou

2098. La projection, hier, d'extraits de films amateurs réalisés en 1948 - l'occasion de voir que le centenaire de la République avait fait l'objet de beaucoup de discours... - a d'ailleurs confirmé l'intérêt des archives audiovisuelles.

Le Centre culturel du Val-de-Travers avait une quarantaine d'idées pour le 150e, a souligné sa présidente Laurence Vaucher. L'une d'elles était d'amasser à La Vue-des-Alpes toutes les ordures récoltées en un jour dans le canton

afin de sensibiliser au problème des déchets. Finalement, avec cet appel à la vidéo, il s'agit du deuxième projet - après le chant du 150e - invitant la population à s'investir dans la préparation de 1998.

AXB

Le règlement de participation peut être obtenu au Bureau du 150e (rue de l'Hôpital 17, 2000 Neuchâtel). Les vidéos devront lui être remises d'ici le 1er janvier 1998.

LIGNE DIRECTE

Chiens abandonnés

Faute de chenil communal dans le haut du canton, la SPA (Société protectrice des animaux) recueille les chiens abandonnés ou perdus au refuge de Cottendart (commune de Colombier). Prix du déplacement: Fr. 250.- (à charge des pouvoirs publics). La Ville de La Chaux-de-Fonds, qui n'accorde aucune subvention à la SPA, devrait-elle s'investir un peu, voire entièrement, dans la création d'un chenil pour les Montagnes?

Votre avis nous intéresse. Donnez-le sur la «Ligne directe» 157 1240 (86 centimes la minute)

Sélection 7504

Une taxcard de Fr. 20.- sera tirée au sort, jeudi, parmi les participants.

SPECTACLES - LOISIRS

La Revue de Cuche et Barbezat

LOCATION: TICKET CORNER * SBS
CASINO-THÉÂTRE LE LOCLE

L'Impartial

SUPPLÉMENTAIRES:
MER. 29 JANVIER - JEU. 30 - VEN. 31 - SAM. 1ER FÉVRIER - DIM. 2

Publicité intensive, Publicité par annonces

Grand Conseil La population n'a pas fini d'augmenter son vieillissement

Vieillessement progressif de la population neuchâteloise: le Conseil d'Etat analyse le phénomène dans un rapport au Grand Conseil. Il se borne toutefois à des observations, estimant que des mesures existent déjà pour atténuer certains effets négatifs. Ce rapport est l'un des cinq que nous vous présentons ci-après, et qui viendront avec d'autres à l'ordre du jour de la prochaine session du Grand Conseil, les 10, 11 et 12 février.

Alexandre Bardet
Rémy Gogniat

C'est en réponse à une motion Michèle Berger de 1992 que le Conseil d'Etat propose un rapport d'information sur le vieillissement de la population. Un phénomène qui n'est pas nouveau, dit-il, mais qui prendra toute son ampleur au cours des prochaines décennies avec

des proportions inconnues jusqu'ici.

L'Office cantonal de statistique a dressé un panorama complet sur la question, avec quelques scénarios sur les chiffres de population à l'horizon 2020. A propos du vieillissement, l'évolution de l'âge médian de la population permet de bien montrer l'étendue du phénomène. L'âge médian, c'est celui qui partage la population en deux groupes d'effectifs égaux. Il était de 23 ans en 1880, de 38 ans en 1990 et on estime qu'il sera de 41-42 ans en 2020. La pyramide des âges est modifiée tant par le bas, suite à la baisse de la natalité, que par le haut avec l'augmentation de l'espérance de vie.

Que faire? Le Conseil d'Etat, après avoir rappelé que le vieillissement ne pouvait être empêché en tant que tel, rappelle que certaines mesures atténuent ses effets négatifs. L'économie ne devrait pas trop

souffrir si la population active par exemple recourt largement à la formation continue. Mais une entreprise peut-elle innover et rester compétitive avec un personnel de plus en plus âgé?

Il faut agir aussi sur l'immigration et la politique familiale. L'immigration apporte des forces jeunes, mais elle pose aussi des problèmes d'ordre socio-économique. Quant à la politique encourageant la famille (un groupe de travail instauré par le Conseil d'Etat prépare des propositions à cet effet), elle coûte néanmoins cher et demande un changement de mentalité, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans le travail.

Le gouvernement estime finalement qu'au-delà de certaines mesures prises ou à prendre, le problème du vieillissement implique une réflexion beaucoup plus globale que ne peut la mener un seul canton.

RG

	Hier 1880-1900	Aujourd'hui 1995	Demain 2020
Nombre d'habitants du canton de Neuchâtel	103'000	166'270	163'000-194'000*
de 0 à 19 ans	44%	23%	23 - 19%*
de 20 à 64 ans	51%	61%	58%
de 65 à 79 ans	4%	12%	13 - 17%*
plus de 80 ans	4%	4%	5 - 6%*
Espérance de vie			
des hommes	43 ans	74 ans	77,6 ans
des femmes	46 ans	81 ans	84,6 ans
Nombre moyen d'enfants par femme	3,5 enfants	1,6 enfant	1,6 - 1,7 enfant

*selon scénarios

L'aide aux victimes sera réorganisée

En hausse, le soutien aux victimes d'infraction doit être réorganisé dans le canton de Neuchâtel. Selon un projet soumis au Grand Conseil, les consultations seront confiées à un organe paraétatique, l'actuel Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS), qui sera renforcé.

La loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infraction (LAVI) fait encore l'objet d'un décret d'exécution provisoire dans le canton de Neuchâtel. Au vu des expériences et de la demande, le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil une loi d'introduction définitive de ces dispositions.

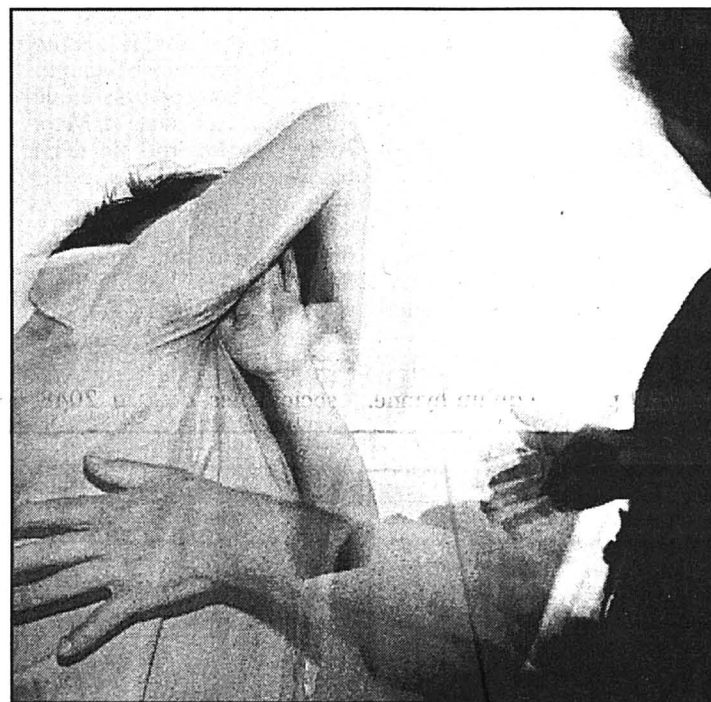
Depuis 1993, les centres de consultation pour victimes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont été animés par des assistants sociaux du Service des mineurs et des tutelles. Ceux-ci sont toujours plus sollicités: de 19 dossiers ouverts en 1993 à plus de 120 l'an dernier. Pour 1996, les demandes de soutien concernent notamment 29 cas de violence conjugale, 29 abus

sexuels, 25 agressions, onze atteintes psychologiques, trois accidents de voiture, deux menaces et deux abus de confiance.

Cet encadrement des victimes s'est fait au détriment d'autres tâches du Service des mineurs et des tutelles. En plus, ses collaborateurs sont confrontés à une contradiction juridique. Leur statut de fonctionnaire les oblige à dénoncer les infractions dont ils prennent connaissance alors que la LAVI impose le secret de fonction.

Un groupe d'experts suivi par le Conseil d'Etat propose donc de développer un centre de consultation spécifique et autonome, mais étroitement lié à l'Etat. L'actuel Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS) deviendrait le centre LAVI pour tout le canton, avec lieux de consultation à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Le SAVAS est rattaché à l'Office social neuchâtelois et son coût est déjà intégralement supporté par l'Etat. Son extension en locaux et en personnel entraînerait un renchérissement annuel de l'ordre de 400 000 francs.



La plupart des consultations concernent des violences conjugales et des abus sexuels photo a

Une commission consultative présidée par le directeur de l'Office social sera représentative de tous les organismes qui continueront de collaborer à la prise en charge des victimes.

AXB

Victimes de la route et accidents en baisse

La courbe des accidents de la circulation évolue dans le bon sens et les efforts de sécurité sont porteurs d'espoir. Aussi le Conseil d'Etat propose-t-il au Grand Conseil de classer les motions «Suppression des accidents mortels dus à la vitesse» et «Pour une meilleure sécurité routière» déposées en 1989 par l'écologiste Christian Piguet et le libéral Jacques Balmer.

Dans un rapport en réponse aux deux motions votées en 1991, le Conseil d'Etat dresse un bilan positif des efforts déployés par la police et les associations d'automobilistes pour réduire les accidents de la route. Il cite de nombreuses campagnes de prévention, dont les annonces par RTN et par la Radio romande des endroits sous contrôles radar. Les heures de début et de fin des contrôles n'étant pas connues, les conducteurs ainsi avertis ont tendance à modérer leur vitesse

alors même que le radar n'est plus en place.

Le Château rappelle aussi les cours complémentaires imposés depuis deux ans aux récidivistes de fautes graves (150 astreints en 1995) ou les mesures pour tempérer la vitesse (obstacles dus à la vitesse) et «Pour une meilleure sécurité routière» déposées en 1989 par l'écologiste Christian Piguet et le libéral Jacques Balmer.

L'amélioration constante du réseau routier joue également un rôle positif. Outre la suppression de points noirs spécifiques, le tunnel sous Neuchâtel a fait reculer de 30% le taux d'accidents entre Serrières et Monruz. Le passage sous La Vue-des-Alpes a même permis une amélioration encore plus nette par rapport à la route du col.

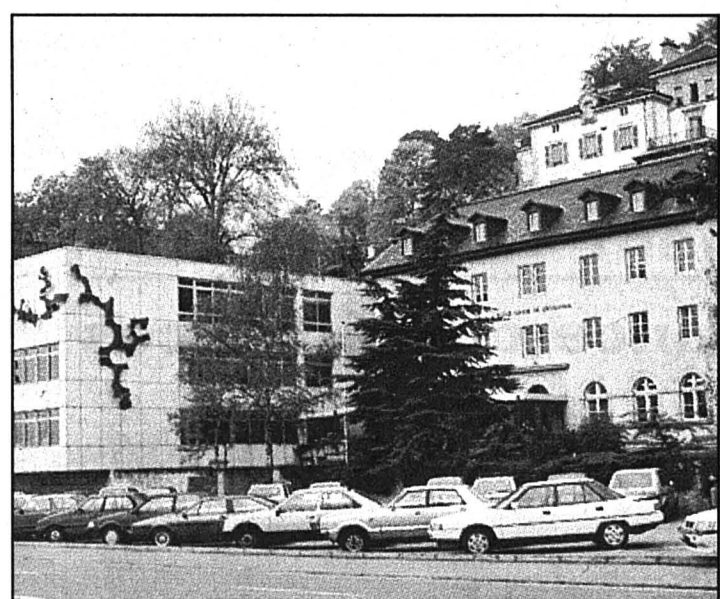
Le Conseil d'Etat rappelle enfin la diminution régulière des accidents depuis 1989 alors même que le parc automobile a eu tendance à augmenter. Le nombre de morts et de blessés a également régressé.

AXB

Ecole de droguerie: il faut soigner l'avenir

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 709 000 francs pour subventionner la transformation des bâtiments de l'Ecole suisse de droguerie, situés rue de l'Evole à Neuchâtel. Il s'agit en particulier d'adapter ces locaux au statut d'école supérieure obtenu par cette institution relevant à la fois des pouvoirs publics et de l'initiative privée au travers de l'Association suisse des droguistes et de la Fondation en faveur de l'Ecole professionnelle suisse de droguerie.

Propriétaire du bâtiment, cette fondation assumera d'ailleurs la plus grande part des 2,5 millions de travaux et d'équipement projetés après subventionnement de la Confédération, de la Ville de Neuchâtel et du canton. A l'appui de sa participation, l'Etat souligne une synergie possible avec le projet de création, dans les mêmes murs, d'une Ecole supérieure de gestion commerciale destinée prioritairement aux artisans



Deux formations pourraient être couplées dans le bâtiment de Neuchâtel

et commerçants ne disposant pas d'un bagage suffisant en gestion. La moitié des matières prévues dans ce programme figurent en effet dans l'actuel plan d'étude cadre de

l'Ecole suisse de droguerie, laquelle est une section du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN).

AXB

Récupération du salaire: opposition gauche-droite

La commission législative du Grand Conseil est partagée concernant un projet d'indemnisation des travailleurs victimes de l'insolvabilité ou de la faillite de leur employeur. La majorité de droite la rejette, la gauche la soutient.

Le député Serge Mamie (soc) avait déposé en juin 1993 un projet de loi prévoyant que l'Etat accorde une indemnité aux salariés qui, suite à une cessation de paiement de leur patron, n'auraient pas touché leur salaire, leur 13^{me} salaire et leur droit aux vacances. Se chargeant ensuite d'essayer lui-même de le récupérer, l'Etat verserait ces indemnités pour autant qu'elles ne soient pas couvertes par l'assurance-chômage et insolvabilité (LACI).

Serge Mamie a expliqué à la commission législative que son projet est le fruit des réflexions menées depuis 1991 par les organisations syndicales. Le Conseil d'Etat était

prêt à entrer en matière. Tout en soulignant les améliorations déjà apportées dans ce domaine par la LACI, la majorité libérale-radical s'est inquiétée du coût du projet pour la collectivité et des problèmes administratifs liés au recouvrement des créances. Les socialistes et le représentant des petits partis ont estimé injuste que les salariés ne récupèrent

rien suite à la faillite de l'entreprise dans laquelle ils se sont investis. Ils ont relativisé le coût pour l'Etat par le fait que les travailleurs ainsi indemnisés ne solliciteraient pas d'autres prestations.

Par neuf voix contre quatre, la commission législative invite le Grand Conseil à rejeter le projet de loi Mamie.

AXB

PUBLICITÉ

**Vos dossiers:
photocopiés, assemblés
et agrafés
en une seule opération!**

L'Impartial Département photocopies
Rue Neuve 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 911 23 30

Conseil général Législatif et exécutif à l'école du consensus

Si la séance du budget, en décembre dernier, a été l'occasion d'une volée de postulats déposés par la droite, celle de hier soir a été d'une averse d'amendements et de sous-amendements. Fort heureusement, bien formés par une école soucieuse d'affiner leur jugement et d'inculquer le consensus social, les élus se sont finalement retrouvés d'accord sur de nombreux points et la guerre de l'instruction publique, incluant le Cifom, n'a pas eu lieu. En résumé, le Conseil général a passé la majeure partie de la soirée à liquider les postulats en suspens. Il a encore traité une motion d'urgence, signée de tous les groupes, sur Musica-Théâtre et a accepté la révision du règlement de la Caisse de pension du personnel communal.

Irène Brossard

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur le postulat concernant l'Instruction publique, le débat à propos de l'avenir de Musica-Théâtre et sur les commentaires entraînés par le nouveau règlement de la CPC.

Cifom, bis

C'est par le postulat consacré au Cifom que le législatif a entamé ses débats. Rappelons que les groupes libéral-PPN et radical s'inquiétaient de l'évolution défavorable des charges pour l'écolage des élèves du Cifom, voyant là le non-respect des promesses faites lors de la campagne de votation (le Cifom avait donné lieu à un réfé-

rendum) en matière de réduction des coûts.

La droite demandait ainsi les raisons détaillées de cette augmentation ainsi que des informations sur le nombre du personnel administratif; 14 unités selon le rapport de 1993 et 16,8 unités au budget 1997. Un tableau comparatif était encore souhaité avec d'autres écoles de formation professionnelles (CPLN, par exemple), et une comparaison du coût annuel des élèves. Les auteurs du postulat demandaient aussi quelles mesures le Conseil communal allait prendre pour rétablir la situation au niveau des promesses faites lors de la campagne de votation.

Lors de la séance du budget, le conseiller communal Jean-Martin Monsch avait déjà relevé que la situation du Cifom est une situation évolutive. D'autant plus que la mise en place des HES (Hautes écoles spécialisées) a conduit à l'ou-

verture de classes à l'Ecole supérieure d'art appliqué, actuellement dans le giron du Cifom. Ce développement coûte en enseignants et en équipement mais ensuite une bonne part sera reprise par l'Etat, avec une nouvelle répartition entre les communes. «Le Cifom n'est pas une petite école; elle rassemble plus de 70 formations différentes et plus de 2000 élèves. En 18 mois, nous avons pas mal progressé mais il reste à regrouper la filière tertiaire ce qui fera des économies de coût», précisait alors le directeur de l'Instruction publique, promettant un rapport ultérieur, portant aussi sur le réaménagement de l'ancien Tech, Progrès 38-40.

Le porte-parole du groupe libéral-PPN, Marcel Amstutz a jugé cette réponse fournie et satisfaisante quant aux causes. «Nous ne mettons pas en doute le Cifom en tant qu'institution, notre parti est aux côtés des

convaincus.» Néanmoins, il souhaite que l'on remédie aux écarts constatés et veuille disposer de comparaisons, dans la volonté de maîtriser les dépenses de la ville.

Les socialistes, par Martial Debély, ne s'opposent pas au postulat mais, en l'amendant sur les aspects de promesses non tenues et de l'évolution défavorable des charges, veulent en supprimer l'esprit polémique. Ils conservent les points attachés à la transparence du fonctionnement de l'institution. Le groupe Ecologie+Liberté propose un autre postulat, ajoutant aux demandes formulées, la notion «d'information d'intérêt général que les citoyennes et citoyens de notre ville seraient en droit de connaître».

Le Conseil communal avait aussi un amendement à proposer, dans la même ligne que celui des socialistes et, finalement, tous les groupes se sont

ralliés à la version de l'exécutif, avec l'ajout des écoles; à savoir que sur le fond, toutes les informations demandées seront données. Eprouvant un réel plaisir face à cette belle entente, Jean-Martin Monsch se dit aussi partisan de la transparence; le Conseil communal reviendra donc sur le fond du sujet, avec un rapport détaillé, en mars ou avril prochain; délai un peu rallongé pour que la réponse soit la plus complète possible. Au vote, le postulat libéral-radical, amendé par le Conseil communal et complété du souci d'information d'intérêt général de E+L a passé la rampe par 38 voix sans opposition.

IBR

Courant fort

On en pourra pas dire que les 5 millions de bénéfice des SI versés aux comptes communaux pour le budget 1997 auront passé inaperçu. Même si la question a déjà été longuement débattue en commission des SI, non sans parvenir à un accord général, elle a fait l'objet d'un postulat des groupes libéral-PPN et radical. Amendé par le groupe socialiste et par le Conseil communal, sous-amendé par les Ecologistes, le postulat (amendé et sous-amendé) a finalement passé la rampe par 36 oui, avec une opposition. Un rapport s'ensuivra donc qui permettra de faire le point de la situation de l'électricité à l'heure de l'ouverture du marché.

IBR

Promenons-nous dans les bois

Un petit air de sous-bois était bienvenu après les soucis de la formation professionnelle aussi le postulat des groupes libéral-PPN et radical sur les forêts, et les moyens de remédier au déficit permanent qu'elles engendrent, a-t-il été accepté par 37 oui (avec deux oppositions) non sans quelques nuances bucoliques entre les tenants de la propriété publique et les défenseurs du domaine privé. Chacun a toutefois défendu le rôle social de la forêt.

La conseillère communal Claudine Staehli-Wolf avait

déjà répondu en substance qu'elle se préoccupait de mener une réflexion pour trouver une nouvelle structure d'exploitation.

Si Pierrette Ummel (Lib-PPN) considérait le postulat comme accepté, Charles Faivre (E+L) a souhaité rappeler le rôle fondamental et social de la forêt à laquelle la population doit pouvoir accéder aisément. Dans le même esprit les socialistes, par Irène Cornali, attendent que le rapport à venir précise l'utilité réelle, aspect social et compris, des forêts. Surtout le groupe

souhaite que les postes de travail qualifiés soient maintenus, avec formation d'apprentis. Le déficit apparaît intolérable aux radicaux et Marc-André Nardin, qui ne dénie pas l'aspect social, fait remarquer que les forêts privées sont aussi bien gérées. «Si les privés peuvent équilibrer leurs comptes, la collectivité publique doit aussi y arriver.» D'accord pour les synergies, relevait Claudine Staehli-Wolf (CC). Dans son rapport, elle tiendra compte des remarques formulées.

IBR

AUTOS - MOTOS - VELOS

Actuellement chez votre partenaire Peugeot: présentation de la gamme



Concours. 1^{er} prix
1 Peugeot 406 Break

Du 22.1.1997 dès 17 heures au 27.1.1997

Journées événement

406
PEUGEOT

Mercredi 22 janvier 1997 dès 17 h 30: séance de dédicaces

avec la présence de plusieurs joueurs du
Cowie, Gaudreau, Alston, Elsener, Diener, Bourquin...



LA CHAUX-DE-FONDS

et présentation d'un superbe attelage
de chiens de traîneau huskies

ENTILLES SA - STAND SA

Roger Simon

Av. Léopold-Robert 146, La Chaux-de-Fonds, tél. 032/924 54 54

SPONSOR
OFFICIEL



SPONSOR
OFFICIEL



ENSEIGNEMENT

CENTRE TOMATIS
Ecoute et communication

Cours intensifs

Allemand ou anglais

Renseignements et inscriptions:
Tél. (032) 968 08 29

La Chaux-de-Fonds

132-704

DIVERS

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

● LA CHAUX-DE-FONDS - Serre 67
chaque jeudi de 16 h à 19 h.

● NEUCHÂTEL - Beaux-Arts 11,
chaque mercredi de 16 h à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.

132-795 199

SPECTACLES - LOISIRS



présente en concert

GÉRARD
DU QUEYRAS

feeling jazz

le 23 janvier 1997
dès 21 heures

132-836

Service des abonnements:
Tél. 032/911 23 11

SNF (sans niche fixe) Les cabots se voient refuser un toit communal

Pas franchement pingres, les conseillers communaux chaux-de-fonnois sont toutefois un rien avarés et «n'attachent pas les chiens avec des saucisses!» Bien qu'installée sur la troisième marche du podium des plus grandes villes de Suisse romande, La Chaux-de-Fonds ne possède toujours ni refuge ni chenil communaux. La ville encaisse néanmoins une taxe de 60 fr. pour ses 2000 chiens «des villes» et une autre de 30 fr. pour les 250 chiens «des champs». La SPA (Société protectrice des animaux) est prête à monter aux barricades si elle ne reçoit pas rapidement une petite part du gâteau.

Christiane Meroni

Le président de la SPA de La Chaux-de-Fonds n'a pas l'impression de demander la lune, quoique... A force de réclamer un toit pour abriter les chiens errants et abandonnés de la région et de ne jamais rien voir venir, Charles Gug-

gisberg sent la moutarde lui monter au nez. «Si les membres de la SPA décidaient de mettre une fois pour toutes la clé sous le paillason, la ville devrait alors s'occuper elle-même des animaux abandonnés!»

Il est vrai que sur les 300 chats qui fréquentent annuellement la chatterie de la SPA, plus de 100 sont amenés par les représentants de la force publique. Comme aucun animal n'en franchit le seuil sans subir au préalable un contrôle vétérinaire, les frais que supporte la société sont énormes.

La SPA possède certes une chatterie. En revanche, elle ne possède pas de chenil et compte sur la bonne volonté des autorités pour combler rapidement ce vide. Pour l'heure, comme la plupart des chiens errants sont sans médaille, sans puce (électronique!) et sans tatouage, ils sont hébergés dans un local de police borgne, situé dans les sous-sol de l'Hôtel de ville. Après cinq heures de «garde-à-vue», si le propriétaire n'est pas venu rechercher son chien, les agents en fonction

avisent la SPA avant de conduire l'animal au refuge de Cottendart. Prix de la course, 250 francs, prix de la pension, 10 fr. par jour! Les frais sont naturellement à la charge de la communauté ou du propriétaire de l'animal, si tant est que ce dernier se fasse connaître.

Un chenil? Pas jouable

Pour éviter de telles dépenses, le président de la SPA suggère à la ville d'accepter qu'un chenil soit intégré au Bois du Petit-Château. La réponse de Claudine Stähli-Wolf est claire: «C'est exclu! La clinique Lanixa est trop proche et la structure du Bois du Petit-Château n'est pas faite pour cela. Il n'est pas possible non plus de ristourner à la SPA une partie des taxes des chiens que nous encaissons. Les taxes entrent dans le budget de la collectivité et servent à l'entretien des zones à chiens. Les propriétaires d'animaux ont beaucoup de peine à respecter la propreté. Les trottoirs, les pelouses et les endroits réservés aux enfants sont régulièrement souillés. D'autre part, grâce à cet impôt, nous avons pu mettre sur pied une campagne communale dans le cadre de l'USSP (Union suisse des parcs et promenades), et éditer une brochure amusante pour attirer l'attention des gens et tout particulièrement celle des propriétaires de chiens.

«Un chenil est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre!» Et le chef des finances communales, Daniel Vogel, d'ajouter: «Je n'ai pas eu vent d'une demande franchement formulée par la SPA. Néanmoins, l'instant me paraît propice pour envisager une solution englobant tous les animaux en «déshérence»

A la tête également des Services sociaux, Daniel Vogel dément formellement avoir



L'avenir s'annonce sombre pour cette famille canine en «déshérence». photo Felix Widler

versé, ne serait-ce qu'une fois, une quelconque allocation pour l'entretien et l'alimentation des chiens, souvent seul et unique fidèle compagnon des toxicomanes. «Néanmoins, lorsqu'un animal de compagnie représente un intérêt certain pour des personnes qui rencontrent d'énormes difficultés psychologiques et financières, nous leur payons les taxes et les frais inhérents aux contrôles vétérinaires.»

En Valais, comme d'ailleurs dans la quasi-totalité des villes et villages de Suisse alémanique, les communes reversent chaque année à la SPA locale, soit 1 franc par habitant, soit une somme fixe. L'idée, fort sympathique, semble ne pas pouvoir être de mise à La Chaux-de-Fonds. A l'heure actuelle pourtant, les statuts de la SPA section La Chaux-de-Fonds

prévoient: «Si la SPA doit cesser toutes activités, l'argent encore en sa possession serait immédiatement viré, soit sur le compte d'une autre SPA,

soit sur le compte du Bois du Petit-Château.»

Ne dit-on pas qu'une main en lave une autre...

CHM

Interpellation au Grand Conseil

Un projet de loi concernant la taxe des chiens va être soumis au Grand Conseil lors de la session de février. Le montant maximal autorisé de la taxe, soit 60 fr., n'a plus été adapté depuis 1978 et il paraît légitime aux interpellants de le monter à 100 fr. Il convient aussi de relever que les communes seraient libres d'appliquer ou non la loi cantonale.

Le relèvement à 100 fr. de la taxe maximale serait accompagné d'une augmentation de la part due à l'Etat. Cette part passerait de 3 à 10

fr. par animal. La moitié de cette somme servant à couvrir les frais administratifs engendrés par la tenue du fichier cantonal et l'autre moitié, subventionnant les refuges. L'état précaire des finances cantonales ne permettant pas la prise en charge complète, par l'Etat, des frais liés à cette tâche. L'Etat est plus enclin à soutenir financièrement les institutions privées existantes qu'à mettre sur pied une fourrière cantonale.

Aux grands conseillers d'en décider...

CHM

PUBLICITÉ

Votre avis nous intéresse...

Pensez-vous que les pouvoirs publics doivent subventionner, voire prendre entièrement en charge un chenil pour animaux abandonnés?



Dites-le sur la ligne directe

157 1240

(86 centimes la minute)

sélection 7504

Une taxcard d'une valeur de 20 francs sera tirée au sort jeudi, parmi les participants.

Japon Les clés pour comprendre au Club 44

Il fait mauvais temps sur le Japon. L'insuffisance démographique chronique, avec une population qui vieillit à vitesse grand V, l'insouciance des nouvelles générations, leur goût pour l'art de vivre à l'américaine, la crise économique et financière, tout particulièrement les tremblements de terre dans le monde bancaire, une machine politique obsolète, le manque d'espace sont autant de grains de sable dans la belle mécanique nipponne, encore resplendissante de santé dans les années quatre-vingts. Plutôt qu'un spécialiste de bibliothèque, il fallait un homme de terrain pour en contourner la complexité.

Ce sera chose faite au Club 44, avec la venue de René Servoise, jeudi 23 janvier à 20h30. Auteur de l'ouvrage paru l'an dernier et intitulé «Japon, les clés pour comprendre», René Servoise est ancien ambassadeur de France dans le Pacifique, observateur privilégié de la naissance de l'APEC (Asia-Pacific Economic cooperation) et de la montée en puissance de l'Extrême-Orient et du Japon, et fut enseignant au sein de l'Institut de gouvernement et d'administration Matsushita.

PFB

La Sagne Expo d'enfants au home «Le Foyer»

Dialogue en images entre deux générations! L'exposition qui se tient jusqu'au 31 janvier prochain au Home «Le Foyer» à La Sagne est un magnifique outil pédagogique qui met en scène la vieillesse et la jeunesse. Elle a vu le jour grâce à Pro Senectute Suisse qui a lancé, l'an dernier, un concours d'idées dans toutes les écoles de Suisse romande.

Les travaux de l'exposition itinérante «Herbier poétique», sont suspendus aux cimaises du home «Le Foyer» à La Sagne jusqu'au 31 janvier prochain. Tous sont issus des dessins d'enfants qui ont été primés lors d'un concours lancé dans des classes de Suisse ro-

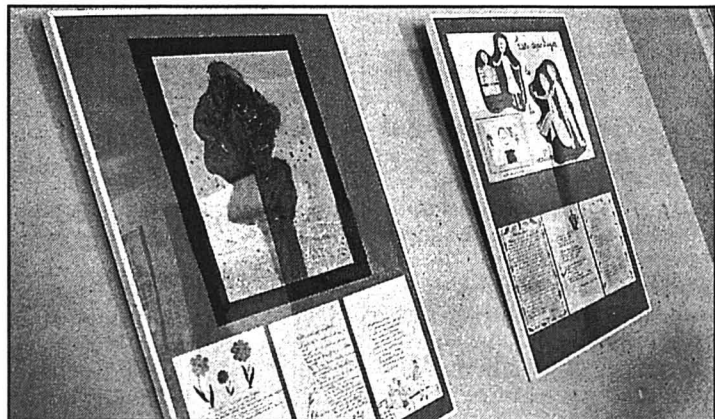
mande par le département personnel et formation de Pro Senectute Suisse.

A l'époque, la démarche avait remporté un énorme succès puisque une trentaine de travaux étaient parvenus au secrétariat romand de la Fondation.

Un jury, constitué spécialement pour la circonstance, avait décerné huit prix. Deux sont allés récompenser un groupe d'élèves de 5 à 10 ans et trois, un groupe d'enfants de 10 à 15 ans. En outre, trois prix spéciaux ont récompensé l'originalité et la qualité des illustrations.

A l'image de l'art enfantin, l'exposition, superbe et fraîche, est à ne manquer sous aucun prétexte!

CHM



Superbe et fraîche comme une exposition d'enfants. photo Galley

Semaine artistique du Rotary Cours de direction d'orchestre

Fêtes 1997? «Une année qui s'annonce faste à La Chaux-de-Fonds...», lisait-on dans ces colonnes samedi 11 janvier. Cela d'autant plus que la 10e Semaine artistique du Jura neuchâtelois, organisée par le Rotary Club, va nous embarquer, du 20 au 29 octobre, dans une entreprise exaltante.

Tout a commencé en 1979. En ce temps-là, le Rotary Club avait invité le pianiste Harry Datner à donner un cours de maîtrise à de jeunes élèves professionnels étudiant en Suisse ou à l'étranger. Partici-

pation limitée à 12 élèves, conditions très modestes pour les participants: le rêve! Depuis lors, régulièrement tous les deux ans, le Rotary renouvelle l'aventure, autour d'autres instruments, avec d'autres maîtres, mais toujours au sommet. Un événement dont le prestige rejaillit sur la ville.

Pour caractériser la 10e «Semaine» et fêter un tel anniversaire, le Rotary s'est assuré la participation du célèbre et très populaire chef d'orchestre Roberto Benzi qui donnera un cours de direction d'orchestre. L'Orchestre symphonique

de Bienne (SOB) sera à la disposition des élèves.

En plus des trois concerts qui seront donnés à Bienne, à La Chaux-de-Fonds et au Locle, nombreux seront les divertissements qui parsèmeront la «Semaine». Les cinémas de la ville proposeront des films musicaux, l'Ecole d'art organisera une exposition d'affiches, de photos, des soirées récréatives auront lieu en différents endroits. Le budget de la 10e «Semaine» dépasse les 100 000 francs. Présidé par Eric Devely, un comité de 15 membres est à pied d'œuvre.

DDC

AGENDA

La Turlutaine Avant de plier son décor, le théâtre-atelier propose deux représentations de son spectacle intitulé «La terre gelée de zimskoie», qui voit un pèlerin arriver un jour dans un beau village de ce quelque part en Russie... Mercredi 22 janvier à 15 et 17h à la rue de Nord 17. Réservation au 968 75 35 et au magasin «La Bricole».

Club des Loisirs Plus loin que la Grèce ou que la Perse: la Chine. Le pays continent, le plus peuplé du monde et de loin, est au programme de l'après-midi de jeudi 23 janvier

au Club des loisirs. Rendez-vous pour ce montage audiovisuel présenté par le Dr Zeltner à la Maison du Peuple, grande salle du deuxième étage, à 14h30.

Samaritains Le cours samaritain en douze leçons démarre début février, il est donc temps de s'inscrire, au 913 03 41. Vous qui désirez apprendre les gestes pouvant sauver la vie et les premiers secours en cas d'accident ou de maladie, n'hésitez pas. Le cours se tiendra les mardis et jeudis soir, du 4 février au 20 mars. /ré

NAISSANCE

CINDY

est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

LAETITIA

le 18 janvier 1997 à la maternité de l'hôpital du Locle

Famille
Eric MÜLLER-PRIOR
Abraham-Robert 37
2300 La Chaux-de-Fonds

132-990

Recensement Stabilité dans le district, moins 50 habitants en ville

Au 31 décembre dernier, par rapport à fin 1995, la population de la ville du Locle avait diminué de 50 personnes. Elle est en revanche restée parfaitement stable parmi les six autres localités du district. Les légères pertes enregistrées aux Brenets (-10), au Cerneux-Péquignot (-6), à La Chaux-du-Milieu (-2) et aux Ponts-de-Martel (-1), soit un total de 19 unités, sont compensées par les gains constatés à La Brévine (+8) et à Brot-Plamboz (+11).

Jean-Claude Perrin

Le solde finalement négatif de l'ensemble du district du Locle (-50), provient donc uniquement de la perte des habitants du chef-lieu, dont la population passe de 11 164 à 11 114 habitants. Pour le district, au total de ses sept communes, le recensement, fin 1996, indique 15 191 âmes, contre 15 241 douze mois plus tôt.

La perte enregistrée fin 1996

en ville du Locle, est la troisième consécutive, après 1994 (-116) et 1995 (-109). Maigre consolation, la dernière est la moins importante. Elle est essentiellement la conséquence du cumul négatif de deux facteurs: le mouvement naturel de la population, avec 137 décès et 112 naissances (-25), ainsi que le mouvement migratoire qui laisse apparaître que les départs de la ville ont été plus nombreux que les arrivées (-16). Le solde provient de la modification des permis spéciaux pour les étrangers, notamment dans les admissions provisoires, les requérants d'asile ou les séjours de courte durée.

Rester au-dessus de 11000

«Il est évident que nous aurions préféré arriver à un bilan positif plutôt que négatif, remarque le conseiller communal Denis de la Reussille. Cependant, nous sommes malgré tout contents que le seuil, plutôt psychologique, des 11 000 habitants, n'ait pas été franchi à reculons.» Ce qui fut d'ailleurs

une fois le cas, fin 1989, où la population était descendue à 10 960 personnes. Pour le responsable communal des affaires sociales, l'objectif prioritaire de la ville du Locle reste l'implantation de nouvelles industries et le développement des firmes existantes. «Ce sera le seul moyen de maintenir, voire augmenter, notre population». A cet effet, il se dit confiant au seuil de cette nouvelle année, compte tenu de l'arrivée de Cordis et du retour de la totalité des services de Tissot SA.

Par le détail

Le dernier recensement indique que Le Locle compte 5753 femmes (5793 fin 1995) et 5361 hommes (5371). On dénombre 3725 personnes (3746) d'origine neuchâteloise, 4542 Confédérés (4554) et 2847 (2864) étrangers. La statistique relative à l'état-civil fait état de 4138 (4154) célibataires, 5515 (5550) mariés, 596 (559) divorcés et 865 (901) veuves et veufs. Tant les protestants, au nombre de 4582 (4657), que

les catholiques romains, 5168 (5210), ont diminué. Par ailleurs, vraisemblablement compte tenu des étrangers, musulmans notamment, le nombre des personnes de religions diverses a passé de 1175 à 1343.

Stabilité de l'âge moyen

Les quelques données concernant l'âge de la population laissent penser que la moyenne reste relativement stable. Les aînés de plus de 62 ans sont au nombre de 2488 (2506), et ceux de plus de 65

ans, 2145 (2136). Les dames, toutefois, sont nettement plus nombreuses et représentent en règle générale le 60% de ces chiffres.

«En tenant compte de ceux-ci, en observant aussi les statistiques cantonales, établies par district pour les jeunes de moins de 20 ans, nous constatons qu'il ne faut pas trop noircir la situation. Notre population n'est pas aussi vieillissante qu'une idée reçue et fausement entretenue nous laisse toujours croire, remarque De-

nis de la Reussille. Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux dans le district du Locle que dans ceux de La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel.»

Relevons encore que lorsque les Loclois - de nationalité suisse - quittent leur ville, c'est de préférence pour une autre commune du canton. Ils furent toutefois 23 hommes et garçons ainsi que 28 dames ou filles à prendre la direction d'un pays étranger.

JCP

Le Locle	Neuchâtelois	Confédérés	Etrangers	TOTAL 96	Différence par rapport à 1995
Le Locle	3725	4542	2847	11114	-50
Les Brenets	455	556	142	1153	-10
Le Cerneux-Péquign.	188	115	10	313	-6
La Brévine	385	240	23	648	+8
La Chaux-du-Milieu	232	177	14	423	-2
Les Ponts-de-Martel	721	492	66	1279	-1
Broz-Plamboz	187	63	11	261	+11
Total en 1996	5893	6185	3113	15191	-50
Chiffres en 1995	5929	6170	3142	15241	

Association des concerts du Locle Quatuor Petersen: remarquable!

Le quatrième concert de l'abonnement ACL a eu lieu, en collaboration avec la Radio romande Espace 2, dimanche au Temple du Locle. Le Quatuor Petersen, de Berlin, a interprété Mozart, Beethoven et Pavel Haas: un sommet!

Le Quatuor Petersen est composé de Conrad Muck, Gernot Süßmuth, violons, Friedemann Weigle, alto, Hans-Jakov Eschenburg, violoncelle. L'équilibre de l'ensemble, dans les dif-

férentes partitions, est, à tous points de vue, idéal. Dans le mouvement lent de l'opus 135 de Beethoven, les quatre musiciens ont paru céder, au moment même où ils l'interprétaient, à la révélation d'une même illumination. Ils ont joué dans la même respiration, ils ont irrigué ces pages d'une sensibilité exceptionnelle. La longueur, la pulsation des archets, le jeu, charnu et musclé de Conrad Muck, premier violon, étaient en étroite concordance avec le lyrisme beethovenien. Quelle noblesse!

L'interprétation du Quatuor KV 590 de Mozart s'est située dans la même veine. Tout cela soutenu par l'excellente acoustique du Temple du Locle et par la concentration de l'auditoire.

Il est indispensable de connaître l'œuvre de Pavel Haas, mort en 1944 dans un camp de prisonniers, comme l'a rappelé le speaker d'Espace 2. Quelques constantes peuvent être dégagées du Quatuor No 2 op 7 de ce compositeur: vivacité, fortes oppositions entre

les périodes méditatives et tourmentées. On retrouvait là les couleurs du terroir tchèque, la patte de Janacek, professeur de Pavel Haas, mais pas seulement: les velléités dansantes, les rythmes, rappelaient encore les fêtes villageoises des Balkans.

Applaudi très longuement, malgré l'heure de l'«Heure musicale», le Quatuor Petersen a joué en bis «Alla Slovaca» d'Erwin Schullhoff.

DDC

Mimosa Celles qui travaillent en coulisses

«C'est bon, j'ai une copine qui viendra m'aider!» «Moi, je fais la tournée du Col»... Séance animée l'autre matin chez Chantal Oes, responsable de la vente de mimosa. Cette œuvre d'entraide ne saurait être menée à bien sans tout un travail bénévole en coulisses.

La vente de mimosa 1997 aura donc lieu vendredi 31 janvier en fin d'après-midi (par le biais des élèves du collège Daniel-JeanRichard) et samedi matin 1er février dans deux stands du centre-ville, organisée comme d'habitude sous l'égide de la Croix-Rouge.

Mais ce mimosa n'arrive pas sur les ailes du vent. Il faut le commander, et pas en n'importe quelle quantité. Auparavant, il faut faire des pré-commandes auprès des entre-

prises et commerces du lieu, ce qui constitue une bonne part des bénéficiaires de cette vente. Et puis, il faut réceptionner le mimosa, faire des bouquets, des factures, aller l'apporter aux clients, sans compter le mimosa à préparer pour les stands et les petits vendeurs. C'est là qu'interviennent des bénévoles qui se dévouent année après année. On peut compter sur une quarantaine de Locloises qui s'activent autour des petits brins jaunes, le vendredi matin au Cercle de l'Union.

Les nouvelles recrues sont les bienvenues. Celles (et ceux) qui désirent donner un coup de main le vendredi matin 31 janvier pour faire les bouquets peuvent s'adresser à Katti Perrin le jeudi matin, tél 931 78 03.

CLD

Musique country Soirée électrisante au Cellier de Marianne

Voilà déjà quelque temps que la musique country n'avait plus été à l'affiche des concerts du Cellier de Marianne au Locle. Afin de combler cette «lacune», les animateurs de la désormais célèbre et très historique cave du Crêt-Vaillant ont invité, samedi soir dernier, le groupe autrichien Kentucky Callin.

Si le public était un peu plus clairsemé qu'à l'accoutu-

mée, les spectateurs n'en ont pas pour autant perdu leur enthousiasme habituel, en congratulant les six musiciens avec de chaleureux et abondants applaudissements.

Monotone, voire lassante à la longue aux yeux de certains, la country reste toutefois une musique pleine de rythmes, vivante, entraînant et fort vivifiante. Elle doit cette fraîcheur et cet engouement, susceptible de remonter le moral aux mines les plus moroses, à l'utilisa-

tion, aux côtés du chant, de la basse et de la batterie, d'instruments classiques traditionnels, toujours transportables, tels que la guitare acoustique, le violon, le banjo, l'harmonica ou la gimbardie.

Le fait que les membres du Kentucky Callin n'aient eu recours qu'à la guitare et au violon n'a rien enlevé à leurs talents et à la qualité des chansons, composées pour la plupart par quelques-uns d'entre eux.

Arborant une tenue plutôt hétéroclite n'ayant pratiquement aucun lien avec le genre de musique interprété, ils ont électrisé les spectateurs grâce à des airs qui fleurissent bon le far west et ses atmosphères tantôt fougueuses, mélancoliques ou tendres.

Les six musiciens en bref

La chanteuse Suzanne Platner a exactement la voix de l'emploi. A la guitare acoustique et au chant, Siggi Fassl, sous les allures d'Elvis Presley, séduit grâce à son charme naturel et sa présence sur scène. Gordon, le violoniste, et Erich Zinner, guitares électrique et acoustique, apportent beaucoup au groupe. A les entendre jouer, il est fort à parier qu'ils doivent avoir une solide formation classique derrière eux.

Le bassiste Gerhard Strauhs s'est révélé excellent accompagnateur. Seule petite ombre au palmarès, le batteur Daniel Klemmer, outre un époustouffant solo, s'est montré peu original dans ses prestations, de surcroît bien trop lourdes et brisant un peu l'homogénéité de l'ensemble. A sa décharge, c'est un phénomène que l'on rencontre assez couramment.

Pierre-Alain Favre



En pleine séance de travail chez la responsable, Chantal Oes. photo Droz

NAISSANCES

RÉMY
est heureux d'annoncer
la naissance
de son petit frère

MATTHIEU

le 15 janvier 1997

Sonia et François
DAUVERGNE
Primevères 2
2400 Le Locle

132-1014

NATHAN et LEA
ont la joie d'annoncer
la naissance
de leur petite sœur

ELISE
Lydie

le 17 janvier 1997
à la maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds
Thomas et Thérèse GYGER
Bugnon 19
2316 Les Ponts-de-Martel

132-988



Les musiciens du Kentucky Callin se sont taillé un joli succès au Cellier de Marianne.

photo Favre

Vœux municipaux à Morteau

Entre tradition et modernisme

La tradition a été respectée à la mairie de Morteau où le personnel et les élus municipaux se sont mutuellement souhaité une bonne année. Le modernisme, lui, est apparu sous la forme des vœux du maire sur le canal local de télévision.

Denis Roy

C'est Gérard Fevrier, secrétaire général, qui a comme de coutume pris la parole pour présenter, aux élus locaux, les vœux du personnel. Ce faisant, il représentait les septante personnes qui, dans les bureaux, les services techniques et le Centre communal d'action social, œuvrent au service de la population mortuacienne. «Je crois pouvoir affirmer, a-t-il déclaré, qu'à l'échelle de notre ville, nous formons une grande famille et qu'ensemble nous participons à la vie quotidienne de la commune et nous traçons le cadre de notre future cité.» Il a également accueilli Dominique Deschaux et Fabienne Bobillier Chaumont qui remplacent René Bouthiaux et Marie Brétilot, retraités, ainsi que Patrice Monnet, informaticien, grâce à qui le canal local de télévision a franchi un pas important.

M. Fevrier est revenu ensuite sur les réflexions concernant la coopération intercommunale qui ont marqué l'année 1996, dans le cadre de la préparation d'une nouvelle loi. «Certes le canton de Morteau peut être cité en exemple dans ce domaine grâce au district créé à l'initiative de Christian Genevard, le 18 juillet 1973». Il a terminé en demandant au personnel confiance et optimisme afin de chasser cette morosité qui pèse sur l'ensemble du pays.

Mariages en augmentation

Le maire, Jean-Marie Binétruy, après avoir remercié au nom de tous les élus, a rappelé les travaux effectués en 1996 ainsi que les dossiers préparés pour ceux de cette année: «Les six millions de subventions obtenues ne sont pas arrivés dans les chaussons du Père Noël». Au niveau des services administratifs, il a rappelé que le nombre des mariages avait doublé, que la nouvelle comptabilité M14 n'était pas aisée à mettre en œuvre et que le CCAS avait à faire face à des situations difficiles. Le maire a ensuite souhaité que le personnel et des élus travaillent avec tout leur cœur pour la population et que l'esprit qui a animé le Téléthon se manifeste encore pendant l'année 1997.



DRY Le personnel était attentif aux propos tenu pour cette occasion.

photo Roy

Responsables académiques

Visite des établissements mortuaciens



Les autorités ont visité avec intérêt les ateliers du lycée.

photo Roy

C'est dans le cadre d'une tournée dans l'ensemble des établissements du second degré de l'académie que le recteur, Jean-Michel Lacroix, et l'inspecteur d'académie, Christian Lacabane, ont visité le collège et le lycée de Morteau. Ils ont ainsi voulu montrer leur volonté «d'aller sur le terrain pour montrer leur attachement à la ruralité et à sa défense».

Après une réunion avec l'équipe de direction et la visite des ateliers d'horlogerie-bijouterie, la matinée au lycée s'est terminée par un conseil d'administration au cours duquel le recteur a évoqué la coopération avec la Suisse voisine: «Pour un partenariat, il faut être deux et le côté français ne doit pas en être le maillon faible.» C'est dans cet esprit de développement que Jean-Michel Lacroix a annoncé, à côté de la filière microtechnique existante, l'ouverture d'une formation de niveau IV dans le tertiaire. Jean-François

Humbert, conseiller régional, qui accompagnait les deux responsables académiques, a rappelé les financements prévus pour des travaux: «40 millions de FF pour la mise en conformité des machines, 2,5 millions pour aménager de nouveaux locaux et 6,8 millions pour remplacer la chaufferie...».

Enseignants reçus

L'après-midi fut consacré au collège où les enseignants avaient demandé à être reçus en audience pour protester contre la suppression annoncée de quatre postes, ramenée la veille à trois, un poste de mathématiques étant sauvegardé. L'inspecteur d'académie a tenté d'apaiser les esprits. «Nous en sommes à la phase préparatoire de la carte scolaire et rien n'est encore décidé.» Néanmoins, pour les enseignants, aux côtés desquels se rangent les parents d'élèves, l'addition reste encore trop lourde. Pour eux, l'académie devra revoir sa copie!

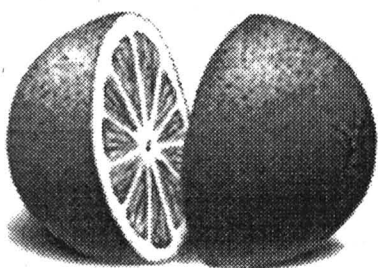
DRY

JCP

BRÈVE

«Vu du Doubs» Département en zig-zag

«Vu du Doubs», le magazine du Conseil général consacre le dossier de son dernier numéro à la vallée de l'Ognon. Toutefois, le lecteur y découvrira d'abord, sur quatre pages, les grandes options du budget primitif 1997 du Conseil général présenté par son président, le sénateur Georges Gruillot. Outre le budget au quotidien, un chiffre mérite attention: pour l'ensemble des actions qu'il mène, ce conseil dépense globalement, par jour et par habitant du département, le montant de 8 FF 85. Par différents reportages et dossiers, souvent inspirés de faits d'actualité, ce magazine développe des sujets relatifs aux «Trésors des Terres-de-Chaux» ou encore un reportage de saison, avec «Montécheroux» ou «Métabief - Mont d'Or, le meilleur combiné alpin - fond». Cette revue met en évidence la région sise à égale distance de Besançon et Montbéliard, encadré par le Doubs et l'Ognon.



Banque & Coop

Un partenariat qui porte ses fruits.

2001 Neuchâtel, 3, rue du Temple-Neuf • Tél. 721 41 11
2301 La Chau-de-Fonds, 30, av. L.-Robert • Tél. 910 93 93
2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir • Tél. 422 22 71

Que de frais!

Le compte privé extra est exempt de frais bancaires

Compte privé extra	Taux d'intérêt de base 1 1/2 %*
+	+
Compte d'épargne et de placement	1/4 %
+	+
Dépôts-titres	1/4 %
=	=
Taux d'intérêt compte privé extra	1/2 % en plus, soit 2 % *

* sous réserve de modification

Colombier Futur sous-off' et plutôt fier de l'être

Septante et un candidats sous-officiers, fusiliers ou spécialistes en engins filoguidés antichars, étaient attendus hier matin, sur le coup de 10h, pour la première école de l'année à la caserne de Colombier. Après la visite sanitaire, 56 se sont mis au travail dans l'après-midi. C'est au bout d'un pensum de six semaines qu'ils recevront leur grade de caporal et qu'ils prendront la direction d'un groupe, dans le cadre de l'école de recrues d'infanterie qui aura commencé trois semaines auparavant. Venu en voisin de Saint-Aubin, Yves Girardin est un des huit Neuchâtelois du lot. Il aborde cette période « motivé et en forme ».

Stéphane Devaux

Cheveux châtain coupés courts, poignée de main énergique, Yves Girardin sait ce qu'il veut. Si, depuis hier, il a troqué ses vêtements civils contre une tenue d'assaut, c'est parce qu'il en a envie. « Ce qui me motive? Mon père était officier et il m'a fait voir pas mal de choses en rapport avec l'armée. Et puis mon école de recrues (réd - l'été dernier) s'est bien passée, je l'ai faite avec plaisir ». Caporal, ce ne sera donc peut-être qu'une étape dans la carrière militaire de ce mécanicien sur auto, qui fêtera ses 22 ans dans le courant du mois.

Après deux mois passés en Suisse alémanique, Yves Girardin est pour le moment sans emploi. Il ignore encore s'il mettra à profit cette période militaire pour en cher-

cher un, comme cela se fait assez souvent. Tout dépendra de ses « qualif » et de la perspective qu'il aura de devenir officier. Lui, en tout cas, est fermement décidé à gravir les échelons rapidement.

Les exigences physiques, que le commandant d'école entend placer assez haut, ne lui font pas peur. La pratique du tennis et la fréquentation des salles de musculation lui confèrent une bonne forme physique. Quant aux armes,

elles lui sont familières depuis pas mal de temps. Avant même le recrutement, il pratiquait le tir, en particulier à l'arme de poing. Il se rend encore régulièrement dans un stand privé à La Chaux-de-Fonds. Appréhende-t-il néanmoins certains aspects de son école de sous-officiers? « Il faudra voir comment cela se passera avec les hommes. En tant qu'apprenti, j'étais sous les ordres d'autres personnes. Ici, ça va un peu changer.

Au moins, lorsque cela se passera un peu moins bien qu'il l'imaginait, il pourra se dire qu'il sera vite de retour au domicile familial de Saint-Aubin en fin de semaine. Ce n'est pas son amie qui s'en plaindra, même si, assure-t-il, jusqu'à présent, « elle le prend assez bien ».

D'ailleurs, face à la motivation du futur sous-off', a-t-elle vraiment le choix?

SDX



Septante et un candidats sous-officiers étaient attendus à Colombier. photo Treuthardt

Neuchâtel Population en baisse après plusieurs années de hausse

Pour la première fois depuis 1989, la ville de Neuchâtel enregistre une diminution de sa population. Diminution infime en l'occurrence: avec 32 219 habitants à fin décembre, la capitale cantonale comptait 28 habitants de moins qu'une année auparavant.

Après avoir vu sa population augmenter chaque année depuis 1989, avec même une pointe de +320 habitants en 1991, la ville de Neuchâtel comptait moins d'habitants à la fin du mois dernier qu'une année plus tôt, indique la chancellerie communale dans un communiqué. Plus précisément, 32 219 habitants contre 32 247, soit 28 de moins. Une diminution qui, statistiquement, trouve son origine dans la baisse de la population

suisse (-118), qui regroupe actuellement 22 549 personnes, tandis que la population étrangère, avec 9670 personnes, a augmenté de 90 unités.

Pas de compensation

En fait, durant chacune des cinq dernières années, tant le nombre de Neuchâtelois que celui des Confédérés avait diminué, passant dans l'intervalle de 8946 à 8713 pour les premiers, de 14 004 à 13 836 pour les seconds. Mais cette double baisse avait à chaque fois été compensée par l'accroissement du nombre d'étrangers qui, de 1992 à 1996, ont passé de 9101 à 9670 personnes; mais l'augmentation enregistrée l'année dernière (+90) ne permet donc pas à la ville, cette fois, de connaître une nouvelle hausse de sa population.

Durant l'année écoulée, le nombre de naissances a été supérieur à celui des décès: 377 (357 en 1995) contre 369 (365 en 1995), soit une différence de +8, alors que, durant les deux années précédentes, les décès l'avaient emporté, si l'on peut dire, sur les naissances.

Les femmes (17 055) sont plus nombreuses que les hommes (15 164), de même que, sur le plan confessionnel, les catholiques romains (13 519) sont en plus grand nombre que les protestants (12 887). À quoi il faut ajouter 255 catholiques chrétiens, 80 israélites et 5478 personnes regroupées sous la rubrique « Divers - sans religion ».

Davantage de mariés

En ce qui concerne l'état civil, la population de Neuchâtel

compte davantage de personnes mariées (14 679) que de célibataires (12 888), tandis qu'il y a 2294 divorcé(e)s et 2358 veufs/veuves.

Enfin, les étrangers se répartissent de la façon suivante: 6615 permis d'établissement (C), 1978 autorisations de séjour (B), 365 admissions provisoires, 290 requérants d'asile et 422 séjours de courte durée.

A noter encore que la ville, en plus de ses 32 219 habitants, regroupe 1415 personnes qui, pour des raisons d'études principalement, se sont annoncées à la Police des habitants sans pour autant y déposer leurs papiers, conservant par conséquent leur domicile légal dans une autre commune.

PHO

Tribunal cantonal de Neuchâtel Jugement cassé pour un violeur

En octobre, il agressait le substitut du procureur en pleine salle de tribunal, alors qu'il venait d'être condamné à 30 mois de prison sans sursis pour viols. Le jugement a été cassé par la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal de Neuchâtel. L'affaire est renvoyée devant le même Tribunal correctionnel de Neuchâtel qui devra se prononcer sur un point bien précis, non pas sur la peine, mais sur l'opportu-

rité de la suspendre au profit d'un traitement en milieu fermé ou d'un internement, soit la mesure que prévoit l'article 43 du code pénal suisse.

En outre, dans son recours, Me Philippe Paratte, l'avocat de l'accusé - qui a changé de mandataire juste après son jugement - demandait également de revoir la quotité de la peine. La Cour de cassation pénale a rejeté ce point-ci, mais relevé, concernant le premier,

« le manque de motivation des juges », selon Me Paratte. Qui note que le résultat de l'expertise était suffisamment clair, parlant d'un « état psychique assez délabré » de son client.

La nouvelle audience de jugement aura lieu le mois prochain. Le tribunal ne se prononcera toutefois probablement pas en même temps sur l'agression commise par l'accusé sur le substitut du procureur général Daniel Blaser. La

poursuite de l'infraction suit son cours; elle fera l'objet d'un autre procès. « Les faits se sont déroulés après le jugement; ils ne devraient pas être mis ensemble », explique Philippe Paratte.

Enfin, on pourrait bien voir surgir un troisième épisode dans cette affaire, avec une suite pénale de la part du jeune homme concernant un des deux viols dont il a été accusé.

IKA

Chasseron-Buttes C'est l'heure de la descente

Les organisateurs y croient dur comme fer. Renvoyée huit années consécutives la neige faisant défaut, la course populaire de ski alpin entre Chasseron et Buttes, vingtième du nom, est programmée pour le 1er février. Avec un renvoi possible au 15, si l'or blanc ne recouvre pas les pentes en suffisance. Quelque quatre cents concurrents devraient s'affronter, dont, pour la première fois, des snowboarders.

Chasseron-Buttes est une course de vitesse et d'endurance. De l'endurance, il en faut pour affronter les 7,2 kilomètres de piste entre le sommet du Chasseron, situé à l'altitude de 1611 mètres, et la station de départ du télésiège à Buttes, quelque 830 mètres plus bas. Les meilleurs bouclent le parcours en un peu plus de six minutes(!), avec des pointes de vitesse supérieures à 100 km/h.

Les inscriptions, autre nouveauté, pourront se faire le matin même de la course, au départ du télésiège à Buttes, uniquement, entre 7 et 10 heures. Les coureurs seront répartis en plusieurs catégories: écolières et écoliers (de 1980 à 1984), juniors filles et garçons (de 1976 à 1979), dames et messieurs (de 1957 à 1975), vétérans dames et messieurs (depuis 1956). Quant aux snowboarders, ils auront leurs classements ad hoc, établis également en fonction des catégories d'âge ci-dessus. A noter qu'ils s'élanceront en dernier, pour des raisons de sécurité.

Les descendeurs pourront se rendre au départ au moyen d'un autocar, encore une nouveauté. A Chasseron, le pre-

mier concurrent s'élancera le coup de midi et, vers 13h30-14 heures, tous les concurrents auront terminé leur pensum. Afin de patienter jusqu'à l'heure de la remise des prix, programmée dès 16 heures au Collège de Buttes, des animations ont été prévues. Au menu, vols en parapentes et descentes en... vélo tout-terrain!

« Pour le pavillon des prix, nous pouvons compter sur de fidèles et généreux donateurs », se réjouit Michel Froidevaux, membre du comité d'organisation. Un prix souvenir sera remis à chaque concurrent, alors que les premiers des différentes catégories recevront une coupe. Ce n'est pas tout. De nombreux cadeaux seront encore distribués, par tirage au sort des dossards.

« Si la neige n'est pas suffisante le 1er février pour descendre jusqu'à Buttes, nous placerons l'arrivée à la Prise. Nous n'attendrons pas le 15 février », ajoute Michel Froidevaux. Les organisateurs préfèrent donc prévoir d'emblée une course tronquée que de prendre le risque de reporter la descente de deux semaines et de devoir ensuite l'annuler, comme ce fut le cas ces dernières saisons.

Et si la vingtième édition de Chasseron-Buttes ne peut avoir lieu cette année? Le Ski-Club pourrait jeter l'éponge. Michel Froidevaux précise. « Nous remplacerions alors la descente par un slalom ou autre chose. Nous en avons un peu marre de tout préparer pour rien! »

Alors? Qu'il neige!

Mariano De Cristofano

Renseignements: Ski-Club Buttes, tél. 032/861 37 27 ou 861 13 73

Fontainemelon Culture et sport réhabilités

Après un très long débat, le Conseil général de Fontainemelon a accepté hier soir un crédit de 5,7 millions - moins 1,2 million de subventions - pour réhabiliter les salles de gymnastique et de spectacles de la localité. Les élus se sont engagés par 20 voix contre cinq et trois abstentions, après avoir refusé un amendement qui réduisait l'enveloppe financière globale à cinq millions. A moins d'un référendum, le bâtiment superposant salle de spectacles et de gym, construit en 1955, sera donc réhabilité et adapté aux normes.

La discussion d'hier soir a permis aux élus de saluer le travail entrepris par l'architecte du projet et le Conseil communal. Le projet est très bien ficelé, tant dans sa partie technique qu'au plan de son financement, ont globalement affirmé les conseillers. L'ar-

chitecte et son staff se sont notamment livrés à une critique du bâtiment existant, qui présente trois défauts majeurs: pas d'isolation phonique suffisante entre les deux salles communautaires, insuffisance de l'équipement en sanitaires et douches, et salle de gym trop petite. Le projet a l'avantage d'inclure les éléments positifs dégagés lors du dossier de la salle polyvalente de sept millions, refusé en 1995, tout en réduisant le coût. D'un autre côté, a indiqué le conseiller communal Marc-Olivier Vuille, simplement rénover les locaux existants ne résoudrait pas tous les problèmes du bâtiment.

L'exécutif a tenu à préciser aussi que ce crédit avait été devisé à son montant maximal, et que des économies pourront être faites en jouant notamment avec la concurrence. Nous reviendrons sur le débat dans une prochaine édition.

Philippe Chopard

Chézard-Saint-Martin Les riches heures du fromage

Les prochaines Douze heures du fromage reviendront samedi à Chézard-Saint-Martin après 14 ans de séjour à Cernier. Plusieurs animations attendent les amateurs de « gomme » pour soutenir le Téléalarme, les Cartons du cœur et les actions « coup de pouce » des clubs service du Val-de-Ruz - Lions et Kiwanis -, organisateurs de la manifestation. Cela commencera à 11 heures par

un concert apéritif de la fanfare L'Ouvrière, et par une démonstration de Laure Farine, une majorette championne d'Europe. Après les repas, l'après-midi sera animé par Marcel Vermot, à l'accordéon, et le début de soirée par Sandor Nemeth, au synthétiseur. Après avoir remis ça au fromage, les convives passeront leur soirée avec Les Dominos.

PHC

Saint-Imier La population diminue et vieillit, faute de travail...

L'administration communale imérienne rend public un record dont elle se passerait bien volontiers: la localité a perdu l'an passé 106 habitants. Evolution d'autant plus inquiétante que les départs sont le fait de nombreux jeunes citoyens...

Au premier de ce mois, Saint-Imier ne comptait plus que 4694 habitants, qui avait perdu l'année dernière 60 citoyens helvétiques et 46 ressortissants étrangers. Et cette diminution est imputable essentiellement au mouvement migratoire, étant entendu que les naissances (63) ont plus que

compensé les décès (59) des douze derniers mois.

Jeunes contraints à l'exil

Cette dépopulation est donc le fait du déséquilibre entre les départs, au nombre de 317, et les arrivées, limitées à 207. Et, plus inquiétant encore, ces nombreux départs sont, pour une bonne part, le fait de citoyens très jeunes: une certaine des personnes ayant quitté la localité en 1996 étaient effectivement âgés de 20 à 30 ans seulement. Il apparaît clairement que ces citoyen(ne)s ont été contraints de s'exiler, immédiatement ensuite ou peu après avoir achevé leur formation profes-

sionnelle, pour l'endroit où ils ont trouvé un emploi.

Pyramide malmenée

Conséquemment, la pyramide des âges laisse apparaître un déséquilibre croissant entre jeunes, relativement jeunes et personnes âgées. Si le phénomène n'est pas propre à Saint-Imier, il n'en est pas moins inquiétant.

Ainsi le contrôle des habitants relève-t-il que le groupe des retraités représente 25,27 % de la population imérienne, à savoir 407 hommes de plus de 65 ans et 779 femmes de plus de 62 ans. Une proportion supérieure à celle des personnes

nées ces vingt dernières années, lesquelles représentent moins de 20,4% du total, soit 439 enfants jusqu'à 10 ans et 517 adolescents de 11 à 20 ans.

Et si le ventre de la pyramide se situe certes toujours entre ces deux couches de très jeunes et de retraités respectivement, il a cependant tendance à s'alourdir vers le haut.

Le détail des statistiques révèle que les Pontins comptent 72 habitants, Mont-So-

leil 136 et le Cerneux-Veusil 53.

Trente-six pour cent de célibataires

Au point de vue de l'état-civil, l'administration précise que les célibataires représentent 36% de la population, les personnes mariées 48,74%, les divorcés 5,5% et les veufs 9,76%.

Quant à la nationalité, relevons que la population étrangère se compose de 764 ressortissants au béné-

fice d'un permis C et de 178 titulaires d'un permis B.

Trente-cinq nationalités sont représentées à Saint-Imier, les délégations numériquement les plus importantes étant celles d'Italie (348 ressortissants), du Portugal (200), de France (103) et d'Espagne (101). Suivent, nettement moins nombreux, les ressortissants de Yougoslavie (57), de Turquie (32), de Macédoine (19), de Tunisie (12), de Bosnie-Herzégovine (10) et d'Allemagne (8).

DOM-SPR

A louer ou à vendre...

La création d'une nouvelle zone à bâtir, dans le secteur de l'hôpital, n'a donc pas eu d'effet, encore, sur l'évolution démographique. C'est que le marché du logement est très favorable à La Chaux-de-Fonds comme à Bienne, souligne Dominique Bourquin, l'architecte communal, en ajoutant que Saint-Imier n'est d'ailleurs géographiquement pas placé pour compter sur le déversement urbain. Sans compter que la cité propose suffisamment d'appartements libres - 139 au 1er juin dernier, auxquels vont s'ajouter bientôt une vingtaine de logements rénovés - et que même avec un terrain cédé à très bon marché, il est actuellement diffi-

cile de concurrencer les ventes de maisons familiales, dont on connaît la baisse des prix.

Il reste qu'avec sa zone à bâtir, la Municipalité a choisi une des meilleures armes pour lutter contre la dépopulation. Mais arme dont l'efficacité passe cependant par la création d'emplois, ce dont les autorités se préoccupent fortement.

Traduisant l'avis général sans doute, Dominique Bourquin, secrétaire général du service de l'économie, de l'urbanisme, de la police des constructions et de l'Office du logement, souligne: «Une région comme l'Erguel, qui a longuement nourri les caisses cantonales, au temps

de son économie florissante, devrait pouvoir compter aujourd'hui sur une aide substantielle de cet Etat, dans ses efforts pour relancer l'emploi».

Une affirmation que ne démentira pas Valérie Roth, préposée à l'office du travail, laquelle tient à jour une courbe du chômage inquiétante. De quelque 140 personnes sans emploi au début de 1996, Saint-Imier a effectivement passé à plus de 200 chômeurs en novembre dernier. Et si cette courbe est très légèrement redescendue durant les ultimes semaines de l'année, l'effet Milval, notamment, laisse présager des chiffres sombres pour 1998...
DOM



L'administration communale imérienne déplore une baisse de la population de 106 habitants. photo Egglar

Musique Tramelan s'offre une interprétation du Requiem de Mozart



Dimanche, les mélomanes fréquenteront le Temple de Tramelan. photo Chiesa

Il n'est pas rare que la grande musique soit honorée dans les églises. Chaque fois, le mariage garantit l'émotion. Une nouvelle preuve en sera administrée dimanche au Temple de Tramelan. Y sera interprétée le Requiem de Mozart.

Les mélomanes de la région n'ont plus besoin de se demander comment ils occuperont leur prochaine fin d'après-midi dominicale. L'Harmonie de la Croix-Bleue leur propose un divertissement musical exceptionnel.

Le temps d'un concert, l'ensemble Praeclassica désertera Genève pour venir interpréter dimanche à 17 h au Temple de Tramelan le Requiem de Mozart. La prestation de ses vingt-quatre musiciens profes-

sionnels sera mise en valeur par la performance d'un chœur composé d'une trentaine d'exécutants.

Un quatuor de solistes

Directeur de l'ensemble genevois depuis dix ans, Michel Dumonthay sera l'homme orchestre de ce rendez-vous. Ce musicien est au bénéfice d'une formation suffisamment étoffée pour relever ce défi. L'homme est bien connu dans la région, puisqu'il dirige en particulier le chœur des églises réformées de La Chaux-de-Fonds et les chœurs des deux gymnases cantonaux neuchâtois.

Le Requiem de Mozart permettra à quatre solistes de prouver l'étendue de leurs talents. La Genevoise Agnès Perret s'illustrera dans un registre

de soprano. Issue du Conservatoire de Genève, Anne-Joëlle Plumet-Baillif lui donnera la réplique comme alto. Premier prix de chant du conservatoire de Lyon, Patrice Montsault apportera à cette représentation ses compétences de ténor.

De Pékin à Tramelan

Un soliste s'appliquera, lui, à démontrer qu'il n'est pas impossible d'être prophète en son pays. Samuel Hasler est, en effet, né à Tramelan. Ses études musicales l'ont amené à fréquenter les conservatoires de Genève et de Fribourg. Sa formation l'autorise à chanter dans le répertoire de l'opéra, de l'opérette, du récital et de l'oratorio.

Cette polyvalence est appréciée aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. En 1994, par

exemple, le Tramelot chantait la basse dans le Requiem de Mozart au Concert Hall de Pékin. Dimanche, sa performance résonnera dans un cadre que l'enfance du chanteur lui a rendu familier.

De retour sur ses terres, Samuel Hasler apportera sa contribution à l'exécution d'une œuvre majeure de Mozart. Pour beaucoup de mélomanes, ce requiem, œuvre inachevée et pieusement complétée par les soins de Süßmayer, s'apparente au testament artistique du célébrissime compositeur autrichien.

NIC

Requiem de Mozart, dimanche à 17 h au Temple de Tramelan. Les billets sont en vente dans les succursales et sièges régionaux de la Banque cantonale bernoise.

BRÈVES

BCBE Un premier pas vers la privatisation

Le Grand Conseil bernois a fait un premier pas, hier, en direction de la privatisation de la Banque cantonale (BCBE). Les députés ont commencé la discussion sur une loi prévoyant la transformation de cette institution d'Etat en société anonyme de droit privé.

La majorité des actions restera aux mains de l'Etat de Berne et la garantie de cet Etat sera maintenue. La vote final, sur cette affaire, devrait avoir lieu aujourd'hui. Les grands partis bourgeois (UDC et PRD),

qui détiennent ensemble la majorité, ont déjà manifesté leur soutien à la loi. Les Verts et les socialistes ont par contre proposé en vain de ne pas entrer en matière. Avec une telle modification, le canton n'aurait plus que les droits d'un actionnaire, tout en conservant les pleines responsabilités, à travers la garantie de l'Etat. En outre, selon la gauche, cette transformation interviendrait trop tard, qui est prévue, rappelons-le, pour le début de l'année prochaine. /ats

Financement Partis sans soutien cantonal

Les partis politiques bernois n'ont pas à être financés par le canton. Le Grand Conseil a écarté cette éventualité. Il l'a fait, en rejetant une motion rédigée par la présidente de la Liste libre, Barbara Von Escher. L'argumentation développée était la suivante: les partis ont droit à un soutien de l'Etat, puisqu'ils effectuent un devoir constitutionnel en aidant à la formation de l'opinion publique et de la volonté populaire. D'accord sur le rôle important des partis,

le Conseil d'Etat a rappelé que les Bernois ont voté contre l'introduction d'un soutien aux campagnes électorales en 1987.

Par ailleurs, les députés bernois ont refusé l'introduction d'un «prix de l'égalité des chances» récompensant les personnes, organisations et entreprises qui s'engagent en faveur de l'égalité des sexes. Le désir de l'Alliance verte a été écarté pour des raisons liées à la priorité accordée au redressement des finances cantonales. /ats-réd.

Saint-Imier Nouveau quartier-maître

Suite à la démission de Roland Amstutz en qualité de quartier-maître local, le Conseil municipal a nommé pour le remplacer Benjamin Rindlisbacher. Il est entré en fonction au début de l'année. Par ailleurs, une délégation de l'exécutif imérien a eu le plaisir de féliciter Jean-Jacques Zaugg, sous chef cantonnier, pour vingt années de fidélité au service de la Municipalité. Le jubilaire s'est vu remettre par le maire, Jacques Zumstein, la traditionnelle gratification. /réd.

Saint-Imier Deux démissions présentées

Claude-Alain Beausire vient de démissionner de la Commission de surveillance de l'école professionnelle artisanale où il occupait le siège d'un élu local. Pour sa part, Aline Aeby quittera à la fin du mois le poste d'employée auxiliaire à l'Office communal de compensation et de travail. Désormais, elle fonctionnera comme employée d'administration au sein de l'Office régional de placement. L'exécutif imérien remercie les démissionnaires du travail effectué. /réd.

Ville de Delémont Fiches en forme de clins d'œil

A l'occasion du 700e de la ville de Delémont, la Municipalité a publié une vingtaine de fiches qui décortiquent la cité. Quelle est la météo sur la capitale jurassienne, quels sont les revenus de ses habitants, quel est le flux touristique, quels sont les loyers des logements...? Voici sept petits coups de projecteur sur la cité des bords de la Sorne.

Météo: Au cours de la dernière décennie (ce qui est court), Delémont a connu trois années où l'ensoleillement a nettement dépassé la moyenne. C'était en 1988, en 1990 et en 1991. La température moyenne a varié entre 8,1 et 10,7 degrés ces dix dernières années. Pour ce qui est de la neige, le record date de 1986 avec 97 centimètres alors qu'il n'est pas tombé un flocon en 1984 et 1985.

Flux hôtelier: En vingt-cinq ans, le nombre d'hôtels et de lits n'a pas beaucoup varié dans la capitale jurassienne. Selon les années, les variations touristiques ont été assez amples, allant du simple au double, ceci s'ins-

crivant dans une certaine stabilité. La durée moyenne du séjour reste faible avec moins de deux nuits (1,7) classant Delémont au même rang que Bulle et Sierre. La moyenne suisse est de 2,9.

Les revenus: En 1992, 10% des contribuables avaient un revenu inférieur à 20 000 francs. Le gros du peloton (60%) affichait un revenu allant de 20 à 50 000 francs, 30% étaient en dessus. On peut dire qu'au fil des ans, la catégorie moyenne a augmenté. La situation de Delémont est assez semblable à celle de la Suisse si ce n'est que la classe moyenne est légèrement supérieure et les hauts revenus un peu plus faible.

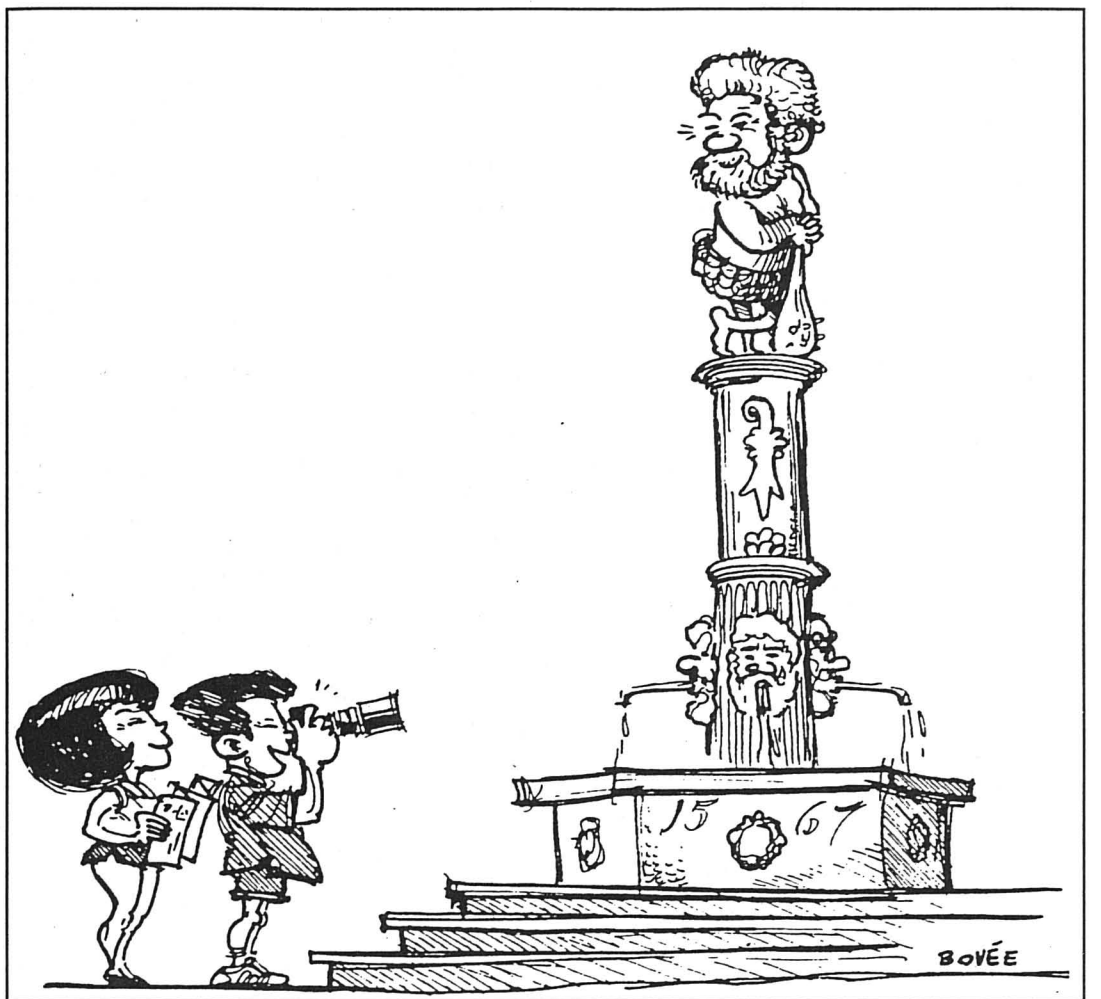
Les emplois: Delémont est un centre où l'on vient travailler de l'extérieur. En effet, si 5900 personnes actives habitent en ville, plus de 3000 personnes viennent de l'extérieur. Le tertiaire y est fort (81%) mais n'offre que 56% des emplois. Le secteur secondaire comprend les branches du bâtiment et du génie civil (8%) dans la moyenne suisse alors que l'industrie (10%) offre 34% des emplois, preuve qu'il

s'agit de grandes entreprises comme Von Roll ou la coutellerie Wenger.

Les loyers: D'après les chiffres de 1990 qui ont évolué, le 60% des logements de la capitale se situent entre 400 et 800 francs. Les loyers élevés ne concernent que 3-4% des appartements alors que les appartements bon marché (moins de 400 francs) représentent 17%. On notera que ces chiffres collent assez prêt avec la moyenne cantonale.

Croissance démographique: La population de Delémont a augmenté fortement au cours du siècle passé, doublant entre 1850 et 1885 et triplant entre 1850 et 1900. Cette période correspond à l'industrialisation de la région. Les habitants ont encore doublé entre 1900 et le milieu des années 80 pour se stabiliser ensuite (11 548 habitants n 1990). C'est la couronne urbaine qui a pris alors de l'ampleur. On notera enfin qu'à l'image des autres régions industrialisées, la population a vieilli, la part des personnes âgées de plus de 65 ans passant de 10 à 15% en vingt ans.

Michel Gogniat



La statue du Sauvage attire le touriste mais ce dernier ne passe que deux nuits dans la capitale jurassienne. dessin Bovée

Les Bois Premier marché d'élimination

Le premier marché d'élimination sur la Montagne s'est déroulé hier matin aux Bois. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'augure rien

de bon, les prix se situant au plus bas.

Les marchands, en début de matinée, s'étaient d'abord rendus sur la place de Saint-Imier

où les prix n'ont pas décollé. Les éleveurs du coin pensaient que les dix heures voulaient leur mettre un peu de cœur à l'ouvrage. Il n'en a rien été.

Morosité

Il n'y a que 64 bêtes qui ont été présentées aux Bois, ce qui est relativement peu. Cela n'a pas empêché les prix de rester ce qu'ils avaient été en fin d'année. Il n'y a pas d'amélioration. La vache partait toujours autour des 1,50 franc. Les génisses ne trouvaient pas preneurs. Il n'y a guère que les taureaux prêts à l'étal qui ont connu un petit sursaut.

Pour Georges Charriatte de l'économie rurale, ce départ de saison est plutôt décevant. Il s'attendait à ce que les mesures prises par la Confédération aient une influence sur les prix. Visiblement, il n'en est rien.

MGO



Du côté des Bois, le premier marché de l'année n'augure rien de bon. photo Gogniat

Peinture Irène Wydler aux cimaises du Soleil

Jusqu'au 16 février, la galerie du Soleil à Saignelégier accueille Irène Wydler, une artiste lucernoise. C'est Sylvie Aubry du Noirmont qui l'a présentée lors du vernissage dimanche dernier.

Il s'agit d'une artiste confirmée qui accroche pour la première fois dans l'Arc jurassien. A Lucerne, Irène Wydler vit de son travail de peintre, enseigne le dessin et a fondé, voici dix ans, une école d'art avec sept collègues. Elle réalise aussi des illustrations pour les journaux, produit des reportages dessinés sur les lieux de travail, des croquis d'entreprise pour accompagner des textes d'écrivain.

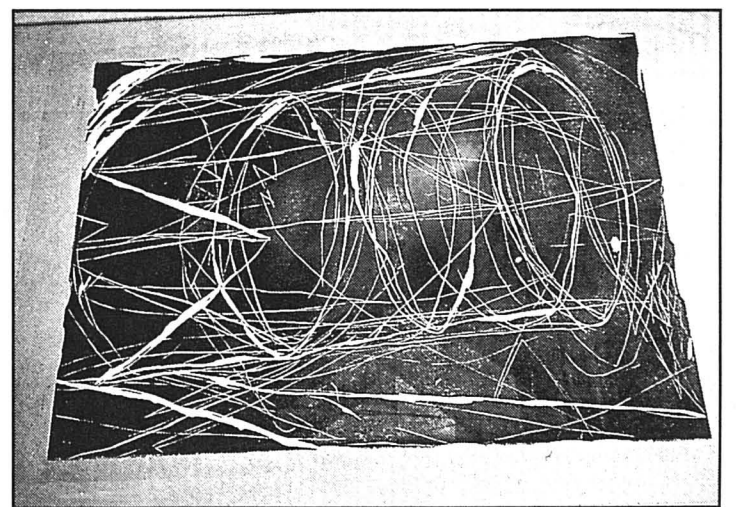
«Elle a su créer une œuvre originale et travailler sans se disperser avec pratiquement qu'un crayon et du papier. C'est un travail fait de sensibilité et d'espaces libres» dira Sylvie Aubry.

En effet, à regarder les toiles de la Lucernoise, on constate

qu'il s'agit d'une œuvre essentiellement graphique, la structure devenant le vocabulaire de base. «Ses œuvres ont la fraîcheur des croquis et porte toute la richesse des projets.» On dis-

tingue des espaces construits, des architectures, des ponts, des ères industrielles en friche, des structures métalliques. A découvrir donc...

MGO



L'une des œuvres de l'artiste lucernoise. photo Gogniat

BRÈVES

Les Breuleux Population recensée

A fin 1996, le village des Breuleux comptait 1350 habitants. Ils étaient 1285 voici 15 ans. Les femmes (692) sont plus nombreuses que les hommes (658). On dénombre 630 personnes mariées, 311, enfants, 91 veuves ou veufs, 36 divorcés et 8 séparés. La moyenne d'âge est de 40 ans pour les femmes et 37 ans pour les hommes. Si l'on regarde la provenance de cette population, on constate que 1214 sont Suisses (241 provenant d'un autre canton). Il y a ensuite 136 étrangers: 65 Portugais, 25 Italiens, 22 Français, 12 Espagnols... un Péruvien et un Equatorien. Dans les confessions, les catholiques sont majoritaires (1155) suivis des protestants (131), sans confession (53), des musulmans (5)...

MGO

Les Bois Nouveau buraliste

Buraliste postal des Bois, Jean-Pierre Epitoux a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin du mois de mars prochain. La direction de Neuchâtel a nommé Daniel Epitoux, son fils, pour lui succéder. Ce dernier entrera en fonction le 1er avril.

Daniel Epitoux est bien connu de la population locale. Il a entrepris un apprentissage de secrétaire postal en 1981. Il a séjourné près de deux ans dans la région zurichoise avant de revenir au pays.

Il travaille depuis lors à La Chaux-de-Fonds où sa polyvalence lui permet d'être affecté «dans des fonctions de futur chef» indique la Direction de Neuchâtel. L'aisance affichée dans son travail lui a valu d'être sollicité pour assumer divers remplacements.

MGO

Les Pommerats Nouveaux uniformes

Durant trois jours, à fin juin, la fanfare des Pommerats sera en fête. En effet, elle va inaugurer à cette occasion ses nouveaux uniformes. Les anciens ont plus de 20 ans d'âge. Il est clair que pour une petite société (trente membres), il s'agit d'un engagement financier conséquent puisque c'est un montant de 50 000 francs qu'il convient de débusquer. Un comité de patronage, emmené par le sénateur Pierre Paupe, lance une campagne de récolte de dons. Pour la fanfare des Pommerats, qui anime les manifestations du village et qui est toujours présente au 1er août à Goumois, «l'uniforme ne fait pas la musique mais il contribue à l'image de l'ensemble et donne une motivation supplémentaire aux membres».

MGO

Région Jura Stratégie d'information

L'Association régionale Jura, dont les bureaux se trouvent à Porrentruy, entend renforcer momentanément son personnel, eu vue de conduire une campagne d'information en rapport avec la révision de son programme de développement économique. Les travaux s'étendront sur deux ans et demi et la «Région Jura» souhaite engager un journaliste, occupé à environ 10%, afin de mener à bien cette tâche d'information. Renseignements auprès de «Région Jura», Porrentruy, tél. 032 466 34 54.

VIG

Canton du Jura

Michel Gogniat
Case postale 232
2350 Saignelégier
Tél. (032) 951 20 51
Fax: (032) 951 24 85

Ski nordique Deux premières à Saignelégier

Le Tour des Franches-Montagnes est mort, voici la première Ronde à skis. Si la poudreuse daigne tomber, le Ski-Club Saignelégier met sur pied cette nouvelle épreuve samedi prochain dans le chef-lieu franc-montagnard, voire aux Breuleux. Dans la foulée se déroulera le 21e championnat suisse des forestiers-bûcherons. Il devrait réunir une certaine de participants.

Style classique

Président du SC Saignelégier, Marco Frésard explique que le Tour des Franches-Montagnes, superbe épreuve, avait réuni plus de 900 partants en son temps. Cette course populaire est allée décroissant, en raison du manque de neige notamment. Le ski-club tente de lan-

cer une nouvelle épreuve, la Ronde à skis, une distance plus courte (de 3 à 16 kilomètres selon les catégories) dans un style classique. Les champions de la région ne seront pas au départ puisque participant aux championnats suisses dans la vallée de Joux.

Le départ sera donné samedi 25 février à 9h30 pour la course populaire, à 12h30 pour les forestiers. Le championnat suisse de cette corporation est couplée cette année avec la Ronde à skis.

MGO

Renseignements: pour la Ronde à skis auprès de Marco Frésard (951 20 42) et Georges Froidevaux (951 16 70). Pour les forestiers à Ulrich Hofer (435 50 17) ou à l'arrondissement forestier (951 19 27).

Pauvreté Un Suisse sur dix vit dans la précarité selon une étude

Entre 390.000 et 680.000 personnes vivent dans la pauvreté en Suisse. Cela représente 5,6 à 9,8% de la population. La première étude en la matière au niveau national revoit certaines idées reçues: les jeunes sont davantage touchés que les retraités et la pauvreté n'a pas augmenté depuis 1982.

L'étude du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS), présentée hier à Berne, a été menée par le professeur Robert Leu, de l'Institut d'économie publique de l'Université de Berne. Elle se base sur des enquêtes réalisées auprès de 6775 personnes en 1992.

La pauvreté n'est pas une notion scientifique. Ainsi, 5,6% de la population se situe au-dessous du seuil de pauvreté de 1800 francs de revenu par mois pour une personne fixé par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Un Suisse sur dix est pauvre si l'on tient compte du revenu li-

mite de 2100 francs qui donne droit aux prestations complémentaires de l'AVS/AI. Pour un couple avec trois enfants, cela représente un revenu de 4800 francs.

En Suisse romande

Les étrangers, les indépendants, les hommes vivant seuls, les femmes divorcées et les mères élevant seules des enfants sont parmi les catégories les plus touchées par le phénomène de la pauvreté. La pauvreté touche davantage les personnes de moins de 40 ans que les retraités. Les jeunes familles avec trois enfants sont nettement plus concernées. Plus de la moitié des couples qui connaissent la précarité ont des enfants.

La pauvreté est un problème nettement plus aigu en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique. Malgré cela, plus de la moitié de la population pauvre vit en Suisse alémanique, 29% en Suisse romande et 9% en Suisse italienne. Le taux de pauvreté est le moins élevé dans les centres et les agglomérations. Il est le plus élevé dans les communes touristiques et les régions rurales périphériques.

Nouveau profil

L'étude arrive à la conclusion que l'importance de la pauvreté n'a pas augmenté entre 1982 et 1992. Mais le profil des groupes touchés par le phénomène s'est modi-



La pauvreté touche un Suisse sur dix en tenant compte du revenu limite de 2100 francs qui donne droit aux prestations complémentaires de l'AVS/AI. photo Keystone

fié, a expliqué Robert Leu. Traditionnellement, les pauvres se recrutaient chez les rentiers, les invalides et éventuellement les chômeurs.

Ces catégories sont maintenant soutenues par le système d'assurances sociales

en place. Ce dernier devrait maintenant davantage tenir compte d'autres groupes. Le terme de social ne devrait plus seulement être utilisé pour le transfert de moyens des actifs aux non actifs, car les jeunes présentent davantage de pauvres, a dit M. Leu.

La précarité guette aussi davantage la population active et les familles de la classe moyenne inférieure.

Les changements liés à la nouvelle loi sur l'assurance-maladie introduits en 1996 n'ont pas détérioré la situation des pauvres, a dit le pro-

fesseur Leu. Au contraire, elle se serait plutôt améliorée grâce aux aides ciblées, selon lui. Les plus touchés sont les revenus moyens inférieurs. La montée du chômage de 1992 à 1996 n'a pu que légèrement augmenter le taux de pauvreté.

Mesures à prendre

L'existence de la pauvreté provient aussi du fait que bien des personnes qui ont droit à des prestations ne font pas valoir leurs droits aux prestations complémentaires de l'AVS (33%) et de l'AI (39%) ainsi que de l'aide publique (45 %). Les chercheurs estiment qu'il faudrait élever le nombre des ayants droit. Ces derniers devraient être identifiés et informés, par exemple par le biais de la déclaration d'impôt.

Les chercheurs préconisent par ailleurs de ne pas imposer les personnes économiquement faibles. Ils souhaitent que les allocations familiales soient calculées en fonction du revenu et que l'assurance invalidité soit plus différenciée pour éviter le piège de la pauvreté.

Pour aider les personnes pauvres exerçant une activité lucrative, il faudrait introduire des compensations salariales sous forme d'allègements fiscaux. Enfin, l'organisation de l'aide sociale doit être améliorée par une plus grande régionalisation et un plus grand professionnalisme./ats

Inégalités plus grandes

Le taux de pauvreté n'a pas augmenté entre 1982 et 1992. Mais les inégalités en matière de répartition des revenus et de la fortune se sont accentuées. Ainsi, les 5% les plus riches possèdent près de la moitié de la fortune, selon l'étude du Fonds national suisse de la recherche scientifique sur la pauvreté.

La part du revenu total à disposition des 40% de la population les plus faibles économiquement a en particulier diminué. Les 10% de la population les mieux lotis disposent du quart du revenu total. En comparaison internationale, ces inégalités sont remarquables. Seuls en France, en Irlande, en Italie et aux Etats-Unis, les 10-15 % les plus riches de la population disposent de parts de revenus aussi élevés qu'en Suisse.

La fortune est répartie de manière encore plus inégale en Suisse. Un cinquième des ménages n'a pas de fortune ou a davantage de dettes que de fortune. Les deux tiers de la fortune nette en Suisse appartiennent aux 10% des ménages les plus riches. Les 5% les plus riches possèdent près de la moitié de la fortune et les 2% les plus riches les trois huitièmes./ats

Le canton de Neuchâtel avait déjà tiré la sonnette d'alarme en 1990

Il n'est pas exagéré d'affirmer que Neuchâtel avait fait preuve de pionnier en menant une étude sur la pauvreté dans le canton en 1990, soit avant même la chute libre de l'économie occidentale. Or cette étude neuchâteloise avait déjà tiré les principales conclusions figurant dans le rapport que vient de publier le Fonds national de la recherche scientifique. Seule information nouvelle réelle apparaissant dans le dossier du FNRS, la classe des jeunes de 18 à 30 ans est aujourd'hui l'une des plus touchées de la société.

Selon François Hainard, directeur de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâ-

tel et auteur de l'étude neuchâteloise, le groupe d'étude s'était fondé sur les informations fiscales des années 1987/88. A cette époque, les personnes âgées constituaient le groupe le plus touché par la paupérisation. Cela tenait notamment au fait que nombre de personnes du troisième âge n'émergeaient pas aux rentes complémentaires de l'AVS. Cette discrimination a été largement corrigée depuis lors, grâce à l'application des mesures préconisées par le groupe de travail. C'est ainsi que des campagnes d'information ont été menées par les communes et le bus du Centre social protestant. Ce qui a incidemment fait exploser le montant des rentes complémentaires versées par le canton. Mais on peut constater avec satisfaction que le troisième âge

dispose désormais pratiquement du minimum vital garanti.

Groupes identiques

Pour le reste, les tendances neuchâteloises se recoupent largement avec l'étude du FNRS. Ce sont les mêmes classes de population qui sont touchées: les femmes, les étrangers, les gens ne disposant que d'une faible formation, et fait nouveau, les couples de jeunes mariés avec un enfant. Ce dernier élément est inquiétant, car on constate que plus du tiers (environ 35 %) des dossiers d'assistance ouverts à l'heure actuelle sont des jeunes de 18 à 30 ans.

Il va sans dire qu'une telle assistance grève lourdement les finances de l'Etat. Ainsi, au cours de ces dernières années, le montant des charges d'assis-

tance est passé de six à 17 millions de francs. Pour la période de 1989 à 1994, la hausse a même été de 229 %.

Remèdes

Y a-t-il des remèdes pour pallier à une telle disparité? François Hainard ne veut pas s'aventurer sur le terrain des formules toutes faites. Quant aux mesures suggérées par le groupe d'étude du FNRS, certaines méritent d'être reprises. Sur le plan fiscal, on peut difficilement alléger le fardeau des pauvres qui sont relativement peu frappés. En revanche, toute la politique familiale est à revoir, notamment le système d'allocations. Le phénomène de dénatalité en Suisse n'est pas étranger au fait que la venue du premier enfant déstabilise la situation financière d'un jeune couple. Il faudra donc

bien un jour empoigner ce problème, en tenant compte du revenu pour fixer les taux de cotisation des assurances sociales.

Quant au canton de Neuchâtel, François Hainard lui décerne un satisfecit global. Le gouvernement a réussi à maintenir les acquis sociaux, contrairement à certains cantons plus gravement endettés. Par ailleurs, il a utilisé au maximum les possibilités que lui donnait la nouvelle Loi fédérale sur l'assurance-maladie dans le soutien accordé aux plus faibles revenus. Il n'en demeure pas moins que le phénomène n'a pu être complètement enravé, d'autant plus que le chômage, et surtout celui des jeunes, est l'une des causes principales de l'aggravation de la pauvreté en Suisse. **Blaise Nussbaum**

Aucun secteur n'est épargné par le chômage

La Suisse comptait plus de 52.000 chômeurs de longue durée à fin décembre, leur effectif progressant de près de 7% en un mois. La forte poussée du chômage enregistrée en décembre, entraînant un taux record de 5,3%, a touché toutes les branches économiques, à commencer par la construction, selon les chiffres détaillés du chômage publiés hier par l'Ofiamt.

A fin décembre, 192.171 chômeurs étaient inscrits auprès des offices du travail, soit 9145 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a progressé de 0,2% à 5,3%.

Le chômage de longue durée a une nouvelle fois progressé le mois dernier. Le nombre de personnes au chômage depuis plus d'une année a augmenté de 6,8% pour atteindre le chiffre de 52.375. Leur part au total des chômeurs a ainsi passé de 26,8% en novembre à 27,3%.

A fin décembre, 104.502 chômeurs étaient de nationalité suisse, soit 54,4% de l'ensemble des chômeurs. Leur nombre a augmenté de 4,3%. Celui des étrangers, soit 45,6% du total, a encore plus fortement progressé (+5,9%). De manière générale, la hausse a été plus marquée chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, toutes

les classes d'âge à l'exception des 15-24 ans ont enregistré une augmentation.

Bâtiment durement touché

Le chômage a également progressé dans toutes les branches économiques. Le bâtiment et génie civil a été particulièrement touché (+3546 chômeurs/+18,7%) ainsi que le secteur des agences-conseils et de l'informatique (+1114/+7%). Viennent ensuite le commerce et l'agriculture.

Par région linguistique, la poussée a été encore plus forte en Suisse latine (+0,3% à 7,3%) qu'entre-Sarine (+0,2% à 4,5%). Tous les cantons ont enregistré une hausse à l'ex-

ception des Grisons (-1,3%) et d'Obwald (-3,5%). En chiffres absolus, les augmentations les plus fortes ont été le fait des cantons de Berne, Zurich,

Vaud, Argovie, Tessin et Valais.

Enfin, 2908 chômeurs ont épuisé leur droit aux prestations dans le courant d'octobre

dernier. A fin décembre, 74% d'entre eux étaient toujours inscrits à un office du travail, alors que 7% avaient trouvé un emploi entre-temps./ap

Scénarios pour une relance

L'orientation restrictive de la politique budgétaire durant une période de stagnation économique continue doit être considérée comme erronée, a indiqué le directeur du KOF, Bernd Schips, hier à Zurich. L'institut de conjoncture zurichois a élaboré deux alternatives illustrant les effets d'une politique budgétaire plus favo-

rable à la croissance. Un premier scénario suppose une augmentation des dépenses publiques d'investissement et d'entretien de un milliard de francs en 1997 et de deux milliards en 1998 par rapport au scénario de base. La croissance du PIB serait alors supérieure de 0,4 point pour chacune des deux années. Mais le recul de

l'emploi ne serait que freiné. En 1998, le taux de chômage passerait à 6,1%, contre 6,7% prévus.

Pour stabiliser l'emploi à partir du deuxième trimestre 1997, il faudrait engager des dépenses publiques supplémentaires de 1,2 milliard de francs cette année et 2,9 milliards en 1998, estime le KOF./ats

Affaire Dorsaz Ex-conseiller d'Etat valaisan sur la sellette

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire (CEP) du Grand Conseil valaisan sur l'affaire Dorsaz aggrave les responsabilités des divers acteurs. Présenté hier matin au Parlement, il conclut à une responsabilité politique prépondérante de l'ancien chef des finances Hans Wyrer.

La CEP a néanmoins renoncé, par un vote serré, à dénoncer civilement ou pénalement M. Wyrer, a indiqué le rapporteur de la CEP Florián Boisset (PDC). Elle propose en revanche au Parlement de dénoncer pénalement les anciens censeurs de la Banque Cantonale du Valais (BCV) ainsi que les membres du conseil d'administration de l'époque.

Responsabilité politique prépondérante

La responsabilité des autorités de surveillance est également engagée, a estimé la CEP. Ainsi, le Parlement a une responsabilité politique relative dans cette affaire. En qualité d'autorité de haute surveillance, il est responsable des actes qui lui incombent, notamment la nomination des membres du conseil d'administration de la BCV.

Les membres du Conseil d'Etat de l'époque portent une responsabilité politique

et Hans Wyrer une responsabilité politique prépondérante. Concernant ce dernier, la CEP s'est penchée longuement sur ses responsabilités. Elle relève que les conditions ne sont pas remplies pour entreprendre des poursuites pénales. En revanche, des poursuites civiles auraient été possibles. L'erreur la plus évidente de M. Wyrer a été son manque de curiosité, a déclaré M. Boisset.

Pas de dénonciation

Ce laxisme de l'ancien chef des finances ne peut néanmoins, a estimé la majorité de la CEP, être qualifié de négligence grave. M. Wyrer n'avait en effet pas de droit de vote au conseil d'administration de la banque. C'est finalement pas sept voix contre cinq que les commissaires ont renoncé à proposer des poursuites civiles contre M. Wyrer.

La responsabilité de l'ancien chef des finances est toutefois qualifiée de prépondérante. Il exerçait au nom du Conseil d'Etat la haute surveillance sur la BCV. Il n'a pas livré toutes les informations qu'il détenait à ses collègues. Il porte ainsi une part de responsabilité individuelle, a estimé la CEP.

Le gouvernement riposte

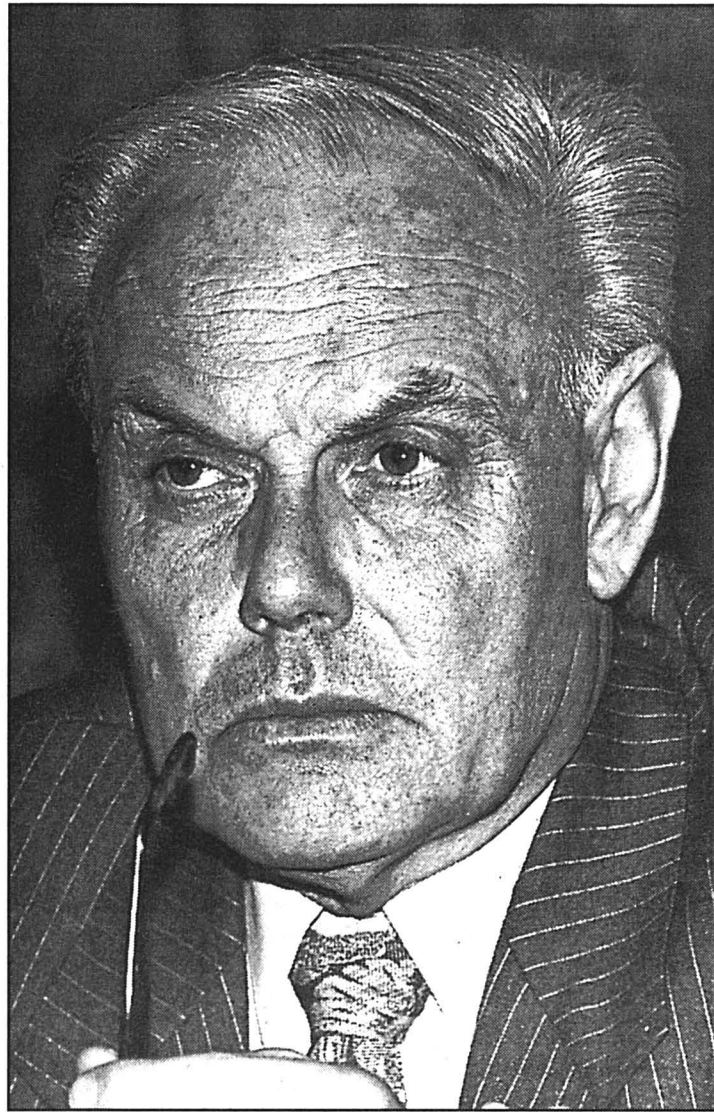
Dans un communiqué diffusé hier, le gouvernement a partiellement contesté les

conclusions de l'enquête de la CEP. Il estime que l'ancien chef des finances a peut-être manqué de curiosité, mais que ce fait n'est pas prouvé. En outre, la responsabilité du conseil gouvernemental est indirecte.

Le conseil d'Etat a consulté des experts pour formuler sa réponse. Il leur a soumis le rapport, ce que la CEP n'a guère apprécié. Le président de la CEP Joseph Bützberger (PDC) a tancé le gouvernement. «La CEP n'admet pas que le rapport ait été soumis par le gouvernement à des experts. Ce rapport était sous le sceau du secret. Ce sera au Grand Conseil d'apprécier cette attitude.»

Débat prévu jeudi au Parlement

Les membres de l'ancienne direction ainsi que le contrôleur interne ont déjà été inculpés dans le cadre de cette affaire. Le rapport des experts mandatés par le Conseil d'Etat l'an dernier n'était pas allé aussi loin dans les responsabilités. Il avait conclu à une responsabilité limitée de Hans Wyrer et du conseil d'administration de la BCV et à une responsabilité grave du comité de banque. La CEP monte ainsi d'un étage dans la responsabilité. Les différentes propositions de la CEP seront discutées dès jeudi après-midi par le Parlement./ats



La commission d'enquête conclut à une responsabilité politique prépondérante de l'ancien chef des finances Hans Wyrer. photo ASL-a

Asile Légère augmentation

Le nombre de demandes d'asile a augmenté d'environ de 5,8% l'an dernier. En tout, 18.001 personnes ont entamé une procédure. A fin 1996, 130.879 personnes vivaient en Suisse sous le régime de l'asile. Pendant ce temps, 10.388 requérants déboutés ont quitté le pays ou ont disparu.

Comme toutes les dernières années, plus d'un tiers des demandes (34,6%) ont été déposées par des ressortissants de la République fédérale de Yougoslavie. La part de requérants bosniaques a diminué de 20,8% en 1995 à 7% l'an dernier. En revanche, la proportion de ressortissants sri lankais a passé de 6 à 10,9% du total des demandes. Les autres groupes les plus importants proviennent de Turquie (7%), ainsi que de Somalie (3,9%) et du Zaïre (3,9%), selon la statistique de l'asile 1996 publiée lundi.

Les 18.001 demandes d'asile déposées en 1996 restent bien en deçà des chiffres relevés en 1990 et 1991, où 35.836 et 41.629 personnes avaient entamé une procédure, a relevé l'Office fédéral des réfugiés (ODR). 87% des requérants sont entrés en Suisse de manière illégale.

L'an dernier, 20.710 demandes d'asile ont été traitées en première instance, soit 7,6% de plus qu'en 1995. Le nombre de demandes en souffrance a ainsi été réduit de 1832 pour passer à 16.380.

Positives à 12%
L'ODR a rendu 12% de décisions positives. L'asile a été octroyé à 2267 personnes en 1996, dont 621 en provenance de Turquie, 565 de Bosnie et 455 de Yougoslavie. En 1995, la part de décisions positives était encore de 14,9%, en raison notamment de la reconnaissance de nombreux réfugiés bosniaques. Le nombre des admissions provisoires a lui aussi connu une nette régression. Elles ont passé de 9520 en 1995 à 5692. La différence découle, là aussi, de l'amélioration de la situation en Bosnie-Herzégovine.

16.631 demandes ont été rejetées (15.071 en 1995). Toutefois, une grande partie des requérants ont obtenu une admission provisoire, selon l'ODR. Au total, 10 388 requérants d'asile déboutés ont quitté la Suisse ou ont disparu en 1996, soit un millier de plus que l'année précédente. Le nombre d'expulsions sous contrainte et de passage dans la clandestinité est resté stable. De janvier à décembre, 2505 personnes ont été contraintes de partir, 990 ont été reconduites dans leur pays d'origine et 289 dans un Etat tiers. Pendant ce temps, 6604 personnes sont entrées dans la clandestinité./ats

Tessin Malaise au sein de la police

Le commandant de la police tessinoise, Franco Ballabio, 53 ans, serait sur le point de donner sa démission. L'information a été révélée hier par le quotidien «La Regione». La police cantonale a été secouée par plusieurs scandales ces dernières années.

Dans un communiqué, le commandant a indiqué hier qu'il informera la presse mercredi prochain sur la décision qu'il aura prise après une entrevue programmée aujourd'hui avec le directeur du Département des institutions Alex Pedrazzini. Ce dernier a précisé que le corps de police est en train de traverser un moment difficile.

«Outre les restructurations prévues au sein du corps de police, nous essayons de sortir le mieux possible de la triste affaire impliquant un commissaire en chef de Chiasso», a

ajouté M. Pedrazzini. L'ancien chef de la police de sûreté avait été arrêté le 11 novembre dernier pour violations graves du devoir de fonction.

Trois en quatre ans

Plusieurs affaires ont entaché ces trois dernières années le corps de police. Un caporal de police à l'aéroport d'Agno avait été impliqué dans un vaste trafic de drogue. Deux autres policiers avaient été condamnés en janvier 1996 pour abus sexuels sur une danseuse de cabaret brésilienne. En décembre 1995, une bavure à un barrage de police, se soldant par la mort d'un passant, avait défrayé la chronique.

En l'espace de quatre ans, trois commandants se sont succédés. Franco Ballabio est à la tête de la police cantonale depuis janvier 1995. Radical, cet avocat luganais a derrière lui une longue carrière politique et militaire./ats

Fonds juifs Constitution d'une commission en Israël

L'Agence juive, le Congrès juif mondial (CJM) et le cabinet israélien envisagent de former leur commission d'enquête sur les fonds juifs en déshérence et sur les transactions entre la Reichsbank et banques suisses. Avraham Burg, président de l'Agence juive, met en doute l'impartialité de la commission Bergier, créée par le Conseil fédéral.

Lors d'une conférence de presse à Jérusalem, M. Burg a affirmé «craindre que la commission mise en place en Suisse n'essaie de réécrire l'histoire». Le CJM, l'Agence juive et le gouvernement israélien envisagent par conséquent de créer leur propre commission d'enquête pour étudier les 500.000 documents en leur possession.

«Nous rendrons publiques les conclusions de nos histo-

riens quand la Suisse publiera le rapport de son comité d'historiens», a précisé M. Burg. «Ce genre de décision dévoile combien nous sommes devenus suspicieux. Nous constatons qu'il a fallu beaucoup de temps avant que Jean-Pascal Delamuraz exprime ses regrets», a déclaré Avraham Burg.

«Symptôme d'une épidémie»

Pour le président de l'Agence juive, la destruction de documents par un employé de l'Union de Banque Suisse (UBS) rend encore plus urgente la création de cette commission. «La tentative d'un employé de l'UBS de détruire des informations nous oblige à nous poser des questions. Ce qui s'est passé dans cette banque n'est peut-être pas un cas isolé mais le symptôme d'une épidémie», a ajouté M. Burg. La séance de travail qui aura lieu le 30 janvier à Zurich,

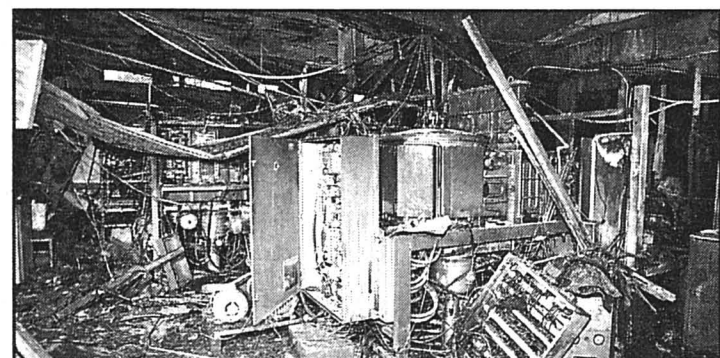
sous la présidence de Paul Volcker, s'annonce comme cruciale, a poursuivi Avraham Burg. A cette occasion, les participants vont également se pencher sur la destruction de documents bancaires.

Le président de l'Agence juive a affirmé qu'il avait l'intention d'inviter des représentants des banques suisses et du gouvernement lors de cette rencontre. Et M. Burg de souligner qu'il préfère le dialogue à l'affrontement.

A propos de l'antisémitisme, M. Burg estime qu'aucune campagne antisémite n'influencera «notre comportement». «Le fait que dans un journal suisse, connu pour son sérieux, on voit une caricature digne de la propagande nazie, montrant un juif priant devant un Mur des Lamentations fait de barres d'or, est du pur antisémitisme pour moi», a souligné Avraham Burg./ats

BRÈVES

Canton de Saint-Gall Gros incendie



Un incendie a ravagé tôt hier matin l'entreprise RMT Reinhardt Microtech SA de Wangs (SG), causant des dégâts estimés à au moins six à sept millions de francs. Personne n'a été blessé. On ignore pour l'instant les causes du sinistre. photo Keystone

Soja Recours déposés

Plusieurs organisations écologistes et de consommateurs ont déposé hier un recours administratif contre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) suite au feu vert donné par ce dernier à l'importation de soja transgénique par le consortium américain Monsanto. Elles critiquent aussi la réglementation transitoire concernant la déclaration de ce genre de produits. Les neuf organisations - allant du WWF aux paysans bio - demandent l'annulation de l'autorisation d'importation et de vente de produits fabriqués par Monsanto et contenant du soja transgénique, ont-elles indiqué./ap

Conseil fédéral Cotti le voyageur

Flavio Cotti et Jean-Pascal Delamuraz détiennent la palme des voyages officiels à l'étranger en 1996. Le chef de la diplomatie helvétique semble préférer les déplacements de courte durée tandis que le chef de l'Economie est parti moins souvent, mais pour plus longtemps (17 déplacements pour une durée totale de 39 jours). Dans l'ensemble, les membres du gouvernement ont passé 124 jours à l'étranger en 1996. Ils ont effectué 74 visites dans 31 pays différents, ont indiqué à l'ATS leurs départements respectifs. L'année précédente, ils avaient fait 62 visites dans 30 pays durant 138 jours./ats

Marly Chauffeur de bus agressé

Un chauffeur de bus de 33 ans a été agressé samedi soir à Marly par deux jeunes d'une bande d'adolescents. Un des jeunes a insulté le chauffeur et l'a saisi par la cravate. Un autre l'a menacé d'un couteau, a indiqué hier la police cantonale fribourgeoise. Un des agresseurs a asséné des coups de poing au chauffeur, qui a perdu l'équilibre et heurté le montant de la porte du bus. Il a pu échapper à ses agresseurs. Il a repris le volant de son bus et est parti, a précisé la police qui recherche les deux adolescents, âgés de 15 à 16 ans. Le chauffeur a immédiatement porté plainte./ats

Bâle Escrocs arrêtés

Quatre Roumains, trois femmes et un homme, ont été arrêtés au début du mois de janvier à Bâle pour avoir escroqué plus de 150.000 francs dans la cité rhénane et à Zurich. Installés à l'hôtel, ils «mendiaient» de l'argent dans la rue. Les quatre roumains repéraient leurs futures victimes dans la rue. Ils demandaient de l'argent afin de pouvoir payer leur loyer et ainsi bénéficier de l'aide sociale. L'argent devait aussi permettre à leur famille restée en Roumanie de venir en Suisse. L'argent n'a jamais été utilisé pour les motifs invoqués, a indiqué hier le ministère public de Bâle-Ville./ats

France Réformer la justice

Le président français Jacques Chirac a lancé hier soir une vaste réforme de la justice dans son pays. Il s'agit de séparer plus nettement pouvoir et justice et de renforcer la présomption d'innocence.

Pour parvenir à ces fins, le président français a annoncé l'installation aujourd'hui d'une Commission chargée de conduire une réflexion et de faire des propositions au gouvernement avant le 15 juillet prochain.

La commission devra examiner une éventuelle suppression du lien hiérarchique qui relie actuellement le Ministère public au ministre de la Justice et définir par la suite les sources de sa légitimité.

Elle devra aussi se demander comment mieux faire respecter la présomption d'innocence. Chez les adversaires de Jacques Chirac, cet aspect de la question suscite la crainte qu'une réforme du secret de l'instruction n'aboutisse à museler la presse dans les dossiers sensibles. En revanche, le milieu judiciaire a plutôt bien accueilli les intentions du président Chirac. /ats-afp-reuter

Bill Clinton Second mandat inauguré en grande pompe

Bill Clinton a prêté serment sur la Bible hier peu après midi (18 h suisses) devant le Capitole pour un second mandat à la Maison-Blanche. Il est devenu ainsi officiellement le dernier président américain élu au XXe siècle.

La cérémonie d'investiture du président Bill Clinton a débuté hier matin peu après 11 h 35 sur le parvis du Capitole à Washington. La 53e cérémonie d'investiture de l'histoire des Etats-Unis, prévue pour durer une heure et demie, s'est ouverte par un discours du sénateur républicain de Virginie John Warner. Selon la tradition, le révérend Billy Graham a ensuite prononcé une courte prière.

Le vice-président, Al Gore, a alors prêté serment sur la Bible devant le président de la Cour suprême, William Rehnquist, suivi du président.

Sous les applaudissements de la foule massée devant le Capitole, le président a embrassé son épouse Hillary et sa fille Chelsea. Après les traditionnels coups de canon, Bill Clinton a alors entamé son dis-



Le président, son épouse et sa fille ont participé à un service religieux avant l'investiture. photo Keystone-ap

cours inaugural. Le président - le premier démocrate depuis Franklin D. Roosevelt à obtenir un second mandat - a invité ses compatriotes à construire un pont, «notre pont, suffisamment large et solide pour que chaque Améri-

cain puisse le traverser et atteindre la terre bénie d'une nouvelle promesse».

Une tonalité très différente de celle du premier discours d'investiture qu'il avait prononcé le 20 janvier 1993, dans lequel il avait parlé de la né-

cessité de «changements radicaux». Le président a aussi dénoncé le racisme, «la malédiction constante» de l'Amérique, et les «vieilles persécutions» dont les immigrés sont «des cibles constantes». /ap-ats-afp

Kosovo La marmite est près d'exploser

La province albanophone du Kosovo connaît un brusque regain de tension interethnique. En dix jours, une série d'attentats a fait trois morts et un blessé. Deux de ces assassinats ont été revendiqués par l'Armée de libération du Kosovo (UCK), organe clandestin, qui accuse ses victimes d'avoir «collaboré avec l'occupant» serbe.

Les autorités serbes se sont pressées d'établir un lien entre ces actes terroristes et l'opposition serbe, qui manifeste à Belgrade contre l'annulation par le régime du président Slobodan Milosevic de sa victoire aux municipales du 17 novembre. «Les terroristes albanais ont reçu pour ces attentats le feu vert de ceux qui, à Belgrade, tentent depuis deux mois de déstabiliser la Serbie», a lancé le maire de Pristina, Dusan Simic.

Dusan Simic a accusé en même temps Tirana de nourrir des visées sur le Kosovo, et certains «milieux internationaux» d'encourager le mouvement indépendantiste albanais. A Belgrade, un des leaders de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, a réagi en ac-

cusant dimanche Slobodan Milosevic de préparer une guerre civile et de jouer «sa dernière carte» en fomentant des troubles au Kosovo.

De son côté, l'Association des volontaires serbes du Kosovo a menacé les Albanais d'«une riposte adéquate», si de nouveaux attentats étaient commis. «Ceux qui par des actes terroristes visent à détacher le Kosovo de la Serbie doivent abandonner leurs illusions», a fait savoir l'association.

Selon l'ancien dirigeant communiste albanais Mahmut Bakalli, la montée du terrorisme au Kosovo constitue un «sérieux avertissement» à la communauté internationale, qui doit «prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à la situation insupportable» prévalant dans la province.

Les Albanais ont proclamé unilatéralement en mai 1992 une «république du Kosovo», dont Ibrahim Rugova est le président. Ibrahim Rugova a annoncé récemment la convocation au printemps d'élections législatives clandestines, les Albanais boycottant systématiquement les scrutins organisés par le pouvoir serbe. /ats

Disparus L'espoir est mort en Bosnie, selon Sommaruga

Il n'y a pratiquement pas d'espoir de trouver des personnes encore en vie parmi les 18.000 demandes de recherches de disparus en Bosnie. Au terme d'un voyage de huit jours en Bosnie, le président du CICR, Cornelio Sommaruga, a confié à ce sujet son «extrême tristesse».

Depuis 1992, 18.000 demandes de recherches de per-

sonnes disparues ont été introduites par leurs familles auprès du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il n'y a pratiquement pas d'espoir de trouver des personnes encore en vie sur ces listes, a affirmé hier le président Sommaruga, lors d'un entretien accordé à l'ATS. Cornelio Sommaruga est rentré ce week-end à Genève après avoir multiplié les contacts en Bosnie la semaine dernière.

Le CICR a pu clarifier jusqu'à présent mille cas sur 18.000. Seule une douzaine de personnes ont été retrouvées vivantes. Le président Sommaruga n'exclut pas quelques cas de détention cachée. Pour le reste, les personnes sont mortes. Le processus de deuil est particulièrement difficile pour les familles, a reconnu Cornelio Sommaruga. Elles réclament les corps. A cet égard, une atmosphère plus favorable s'est instaurée entre les parties pour obtenir leur exhumation.

Le CICR est convaincu que plus une seule personne n'est vivante parmi les 7000 Musulmans de Srebrenica, disparus les 11, 12 et 13 juillet 1995 lors de la chute de l'enclave aux mains des Serbes bosniaques, a indiqué le président Sommaruga. La plus grande partie d'entre eux a été exécutée par les troupes serbo-bosniaques, les autres sont tombés au cours des combats alors qu'ils cherchaient à rejoindre la Bosnie centrale. Pour Cornelio Sommaruga, il s'agit de la plus grave violation du droit humanitaire en Europe après la Seconde Guerre mondiale. /ats

Serbie: guérilla légale

Le Parti socialiste serbe (SPS, au pouvoir) et le Parti radical serbe (SRS) ont fait appel de la décision de la commission électorale de Belgrade. Celle-ci a crédité la coalition d'opposition «Ensemble» de la victoire aux élections municipales de novembre dernier.

Le tribunal municipal de la capitale serbe, qui a annoncé hier le dépôt des deux appels, a précisé qu'il demanderait à la Cour suprême de Serbie de décider à quel niveau judiciaire les requêtes devront être exami-

nées. Ces deux partis ont jugé «illégal» la décision mardi de la commission électorale, qui avait accordé 60 sièges à la coalition d'opposition «Ensemble», contre 23 au SPS et 15 au Parti radical.

A Nis, deuxième ville du pays, un appel similaire a été déposé par le SPS du président Slobodan Milosevic. Il a été rejeté par la justice et «Ensemble» a annoncé que la première session de la nouvelle assemblée municipale aurait lieu le 27 janvier. /ats-afp-reuter

BRÈVES

Terreur L'Algérie à nouveau ensanglantée

L'Algérie a vécu de nouvelles scènes d'horreur ce week-end. Un attentat à la voiture piégée a fait dimanche soir dans le centre d'Alger au moins 21 morts et une soixantaine de blessés, selon les services de sécurité. L'attentat s'est produit dans le quartier populaire de Belcourt. Plusieurs blessés se trouvent dans un état grave. La voiture a explosé à une heure de forte affluence, après la rupture du jeûne. Il s'agit d'un des plus meurtriers attentats à la voi-

ture piégée commis en Algérie en cinq ans de violences. Quelques heures auparavant, les services de sécurité avaient annoncé le massacre de 36 villageois par un groupe de «terroristes», terme désignant les groupes islamistes armés. La tuerie est survenue dans la région de Médéa, à 80 km au sud-ouest d'Alger. Il s'agit du plus important massacre de civils commis en Algérie depuis le début d'une série de tueries collectives en novembre 1995. /ats-reuter-afp

Corée du Sud L'apaisement

Les Sud-Coréens sont retournés au travail hier, après un apaisement notable du mouvement de grève. Le président sud-coréen Kim Young-Sam et les dirigeants de l'opposition ont annoncé de leur côté une rencontre pour aujourd'hui, afin de trouver une solution à la crise née de l'adoption d'une nouvelle loi sur le travail. Par ailleurs, une délégation de sept syndicalistes étrangers a proclamé hier à Séoul son soutien aux travailleurs sud-coréens, invitant le gouvernement à entamer le dialogue avec eux. /ats-afp-reuter

Zaire Guerre déclarée

Le Zaire a officiellement déclaré la guerre hier aux rebelles dans l'est du pays. «Rien ni personne ne nous empêchera de suivre le processus de démocratisation et d'organiser les élections», a déclaré le premier ministre Leon Kengo wa Dondo dans un discours télévisé. Il a précisé que le président Mobutu, actuellement en France, avait approuvé la décision de lancer une contre-offensive d'envergure contre les rebelles qui contrôlent un territoire sur plus de 300 km à la frontière orientale du pays. /ap

Secte Paris soutient Bonn

La France a apporté hier son soutien au gouvernement allemand dans la querelle qui oppose Bonn à l'Eglise de scientologie. Le ministre français des Affaires étrangères, Hervé de Charette, a déclaré partager «l'inquiétude des Allemands concernant ces sectes», lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une réunion des ministres européens des Affaires étrangères. Un journal américain a publié récemment une lettre comparant le traitement des scientologues en Allemagne aux persécutions infligées aux Juifs par les nazis. /ap

Eltisine Tiré d'affaire

Boris Eltsine a quitté hier après-midi l'hôpital du Kremlin pour se rendre dans sa résidence secondaire de Gorki, près de Moscou. Le président russe était hospitalisé depuis le 8 janvier pour une double pneumonie.

«On ne doit pas s'attendre à un retour au travail à temps plein de Boris Nikolayevitch, y compris à un retour au Kremlin» dans l'immédiat, a souligné le porte-parole présidentiel Sergueï Iastrjembsky.

Boris Eltsine, 65 ans, n'a fait aucune apparition en public ou à la télévision depuis son hospitalisation le 8 janvier. Ses médecins avaient estimé qu'il ne pourrait sortir qu'après un rétablissement complet pour éviter d'éventuelles complications, en raison de son quintuple pontage coronarien du 5 novembre dernier.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'Otan Javier Solana s'est entretenu hier à Moscou des relations de l'Alliance atlantique avec la Russie. /ap-ats-afp-reuter

Le jour même où Boris Eltsine sortait de l'hôpital, non pour retourner au Kremlin mais afin de poursuivre sa convalescence à la campagne, le secrétaire général de l'Otan entamait à Moscou des discussions sur le projet d'élargissement de l'Alliance. Fortuite, la concomitance ne peut manquer de frapper.

En dépit ou à cause de la vacance existant depuis des semaines à la tête de l'Etat russe, l'Otan accentue sa pression pour parvenir à ses fins. Il est vrai que Washington veille, et l'on peut compter sur le nouveau secrétaire d'Etat Madeleine Albright pour que l'affaire ne souffre aucun délai, l'objectif étant de finaliser un accord avec Moscou avant l'été prochain.

Un tel calendrier est-il réa-

Commentaire

Moscou sous pression

liste? Les dirigeants russes n'ont certes pas les moyens d'empêcher l'élargissement de l'Otan, mais dans la confusion régnant actuellement à Moscou, deux écoles se font entendre. L'une se veut conciliante, moyennant des garanties occidentales, comme celles qu'a déjà données Washington et selon lesquelles l'Ukraine et les pays baltes ne seraient pas inclus dans la future configuration atlantique. Un autre groupe prône la fermeté et la surenchère, en évoquant la possible reconstitution d'une alliance militaire avec la Biélorussie et d'autres républiques de l'ex-URSS.

Cette sorte de menace ne paraît guère crédible, mais elle témoigne d'une crainte et d'une fièvre qui ne peuvent qu'ajouter aux incertitudes politiques du Kremlin. Cette perspective d'instabilité inquiète plusieurs gouvernements européens qui, au demeurant, ne professent pas exactement les mêmes idées sur le sujet. Désireuse de donner de solides assurances à la Russie, l'Allemagne se contenterait d'un élargissement à la Tchèque, la Hongrie et la Pologne. Quant à la France, bien qu'acquise à un compromis satisfaisant pour Moscou, elle souhaiterait ajouter la Roumanie et la Bulgarie. Encore une fois, il est probable que les Américains trancheront. Mais la sagesse commanderait qu'on évite de rejeter la Russie dans un isolement préjudiciable à la sécurité du continent.

Guy C. Menusier

Transports L'assureur TSM affiche sa différence

Sise à La Chaux-de-Fonds, la compagnie TSM Assurances Transports affiche sa différence: d'abord parce qu'elle est restée, malgré sa taille modeste (trente employés, onze millions de chiffre d'affaires annuel), entièrement indépendante, sous forme de société coopérative. Ensuite parce qu'elle est seule, en Suisse, à ne travailler que dans un seul domaine: l'assurance transports. Et ça marche!



Une marchandise expédiée par container peut, si elle est mal arrimée ou emballée, être méconnaissable à son arrivée.

photo a

Alors que la Neuchâteloise est jugée trop petite pour conserver son rang sur un marché de l'assurance en pleine mutation, il est une compagnie, à La Chaux-de-Fonds, qui ne craint pas cette vague de rachats et de fusions. TSM Assurances Transports vient en effet de fêter ses 75 ans d'existence et d'indépendance. Durant toutes ces années, elle a assuré pour près de 200 milliards de francs de marchandises.

Les raisons de ce succès? Sa forme juridique, une société coopérative, mais aussi sa spécialisation à l'extrême qui lui permet un service personnalisé et une connaissance approfondie de ses clients et de leurs risques.

Car si, pour les compagnies généralistes, leur petitesse est leur principale faiblesse, c'est plutôt une force chez TSM, qui permet d'analyser et d'optimiser les risques liés à chaque contrat. «Il y a une part d'objectivité, surtout pour les transports classiques - par exemple une entreprise horlogère qui va présenter sa collection à la foire de Bâle -, mais le flair entre souvent en ligne de compte pour des opé-

rations moins conventionnelles», explique Edouard Fragnière, directeur de TSM Assurances Transports. «Avec notre expérience, on sait quels sont les pays à risques, les entreprises de transport qu'il faut éviter, les précautions à prendre en matière de sécurité.» Un exemple? Le risque lié à une marchandise de valeur est important si celle-ci passe par l'aéroport de Heathrow, à Londres, qui a mauvaise réputation dans ce domaine.

Autre atout de la compagnie chaux-de-fonnière, qui est active dans toute la Suisse et qui recrute près de la moitié de sa clientèle en Suisse allemande: elle peut réagir très rapidement, ce qui serait impossible dans une compagnie d'envergure internationale et non spécialisée dans l'assurance transports.

Les escrocs sont rares

Autrefois uniquement spécialisée dans l'horlogerie, TSM s'est diversifiée à la fin des années soixante. Elle a passé outre les turbulences de

la crise horlogère - «Nous avons fait beaucoup d'alimentaire durant ces années-là» - et vu son chiffre d'affaires croître régulièrement - il atteint aujourd'hui environ 11 millions de francs. Près d'un tiers de ses affaires sont réalisées dans l'horlogerie, contre un autre tiers dans la machine-outil. Le reste est réparti dans des domaines très divers.

Par ailleurs, les cas d'escroquerie à l'assurance sont très rares chez TSM: le dernier cas prouvé remonte à huit ans. C'est peut-être parce que la compagnie connaît la plupart de ses clients. «Et l'assurance transports est une branche à part: lorsqu'on nous téléphone pour demander d'assurer une collection d'une valeur d'un million de francs, on ne vient pas nous montrer les pièces, ni nous prouver leur valeur: tout est basé sur la confiance.»

Pas de rentabilité à tout prix

Dernier assureur suisse à ne faire que cela, TSM oc-

cupe une place très enviée dans la branche: les clients sont fidèles, les primes tout à fait compétitives, et des ristournes sont d'ailleurs octroyées chaque année en fonction du bénéfice.

«TSM est une société coopérative et n'a donc pas pour objectif une rentabilité maximale du capital investi», explique son directeur.

Le bénéfice est redistribué aux preneurs d'assurance et la société peut se concentrer sur son véritable but: offrir à ses membres un service de qualité au meilleur prix possible. D'ailleurs, une modification statutaire est en cours: les parts sociales seront supprimées et tous les clients (ils sont environ un millier, dont 300 associés) deviendront membres.

L'intégration par la Winterthur de la Neuchâteloise, réputée pour son activité d'assurance transports, a par ailleurs déjà apporté de nouveaux clients à TSM. «Mais je déplore la disparition de ce concurrent avec qui nous avons toujours eu d'excellentes relations», ajoute toutefois Edouard Fragnière.

Fondée en 1921, TSM (abréviation de Transports Société Mutuelle) a fêté l'an passé ses 75 ans sans se faire le moindre souci pour son avenir: sa réputation est d'ailleurs telle qu'une grosse compagnie suisse sous-traite à La Chaux-de-Fonds son assurance transports! Et que les lettres d'éloges fleurissent. Un client n'a-t-il pas écrit un jour qu'avec TSM, avoir un sinistre était... un véritable plaisir?

Françoise Kuenzi

Le yoghourt et le pneu crevé

C'est l'histoire d'un commercial qui, aux Etats-Unis, quitte un grossiste en diamants avec toute une collection dans sa vallette. Des voleurs professionnels, qui observent les allées et venues autour de l'immeuble, le prennent en filature dès qu'il ressort de l'immeuble. L'homme est sur ses gardes. Aussi, lorsqu'un passant lui jette au visage le contenu d'un pot de yoghourt et que plusieurs femmes accourent pour lui nettoyer ses vêtements, il serre bien fort sa vallette contre lui car il sent qu'on cherche à l'emporter.

Se sentant en danger, il avise une station de taxi, 200 mètres plus loin, et pique un sprint malgré le yo-

ghourt qui dégouline partout. Sauvé!, pense-t-il dès qu'il a fermé la portière derrière lui.

Soudain, on frappe à la vitre: un monsieur tout timide lui indique qu'il a perdu de l'argent dans sa course et lui montre, par terre, quelques pièces de monnaie. Notre homme ouvre rapidement la porte du taxi, ramasse la monnaie et referme. Trop tard: la vallette a disparu en quelques secondes par la portière opposée...

«Il s'agissait de professionnels comme on n'en rencontre pas en Suisse», raconte Edouard Fragnière, directeur de la compagnie TSM Assurances Trans-

ports. «Et les voyageurs sont très mal préparés à ce genre de situation.»

Parkings souterrains: danger

Un cas classique? Le pneu crevé: dans le coffre de votre voiture se trouve une précieuse collection. Vous quittez un parking et arrêtez le véhicule quelques secondes pour introduire le ticket de sortie à la hauteur de la barrière. Ni vu ni connu, quelqu'un vous creve votre pneu dans le coin opposé. A peine à l'air libre, un passant vous interpelle: «Monsieur, votre pneu est crevé...»

Vous sortez du véhicule. Et c'est là que l'affaire se corse: obligé d'ouvrir votre

coffre pour sortir une roue de secours, vous offrez quasiment votre collection de montres ou de bijoux aux voleurs qui ont monté le coup. Surtout si vous devez ôter votre valise du coffre et la poser par terre pour prendre la roue de secours... «Ce qu'il faut faire? Ralentir, pour ne pas risquer d'accident, mais surtout ne pas arrêter le véhicule, quitte à sacrifier la jante», explique Edouard Fragnière. Qui donne encore ce conseil: éviter les parkings souterrains. Notamment, à Genève, le parking de la gare Cornavin. «Avec une plaque neuchâteloise ou bernoise, c'est l'effraction presque assurée...»

FRK

Opep Revenus record en 1996

Les revenus pétroliers des 11 pays de l'Opep ont atteint en 1996 leur plus haut niveau depuis 14 ans. Ils ont atteint 170,5 milliards de dollars (238 milliards de francs), soit une hausse de 22,6% par rapport à l'année précédente, grâce à l'envolée des cours du brut, selon les estimations de la revue spécialisée Pétrostratégies publiées hier.

Nigeria (+ 33,9% à 15,8 milliards de dollars, le Qatar (+ 32% à 4 milliards), l'Algérie (+ 28,4% à 9,2 milliards).

En volume, les exportations pétrolières des pays de l'Opep ont atteint au total 24,2 millions de barils par jour (mbj) l'an dernier contre 23,3 en 1995 (+ 3,7%). La seule production de pétrole brut de son côté a atteint son niveau le plus élevé depuis 16 ans, passant à 25,84 mbj en moyenne sur l'année 1996, soit une progression de 3,3% sur l'année précédente. Quant aux condensats et liquides de gaz naturel, leur production a augmenté de 4,8% à 2,64 mbj.

Cette hausse des revenus provenant des exportations pétrolières, qui incluent les ventes de pétrole brut, de condensats et de produits raffinés, s'explique par la forte hausse des prix du brut et dans une moindre mesure des exportations de brut de l'Opep. Le Venezuela a battu des records historiques puisque ses revenus ont bondi de 50,9% en 1996 à 19,2 milliards de dollars.

Le seul exportateur latino-américain encore membre de l'Opep se place ainsi au deuxième rang derrière l'Arabie saoudite (56,9 milliards de dollars, soit une hausse de 18,7%) pour les revenus tirés des exportations pétrolières. Trois autres pays ont largement profité de la hausse: le

La consommation intérieure des pays de l'Opep est d'autre part estimée en hausse de 3,8% à 4,3 millions de barils/jour. L'Opep a bénéficié d'une forte hausse du prix moyen pondéré des bruts exportés, qui est passé de 16,36 dollars par baril en 1995 à 19,59 dollars par baril, soit une hausse de 19,7%. Au dernier trimestre en particulier, ce prix moyen a bondi à 22,5 dollars par baril, les revenus de l'Opep atteignant ainsi 50 milliards de dollars, en hausse de 44,4% par rapport au dernier trimestre de 1995. /afp

Transports La Poste acquiert Setz SA

Nouvelle collaboration en vue pour la Poste. Le géant jaune va prendre une participation majoritaire dans le capital de la société de transport et de logistique Setz SA, à Dintikon (AG), a indiqué hier la Poste dans un communiqué. Cette mesure n'entraîne aucune conséquence négative pour les 350 employés de Setz SA.

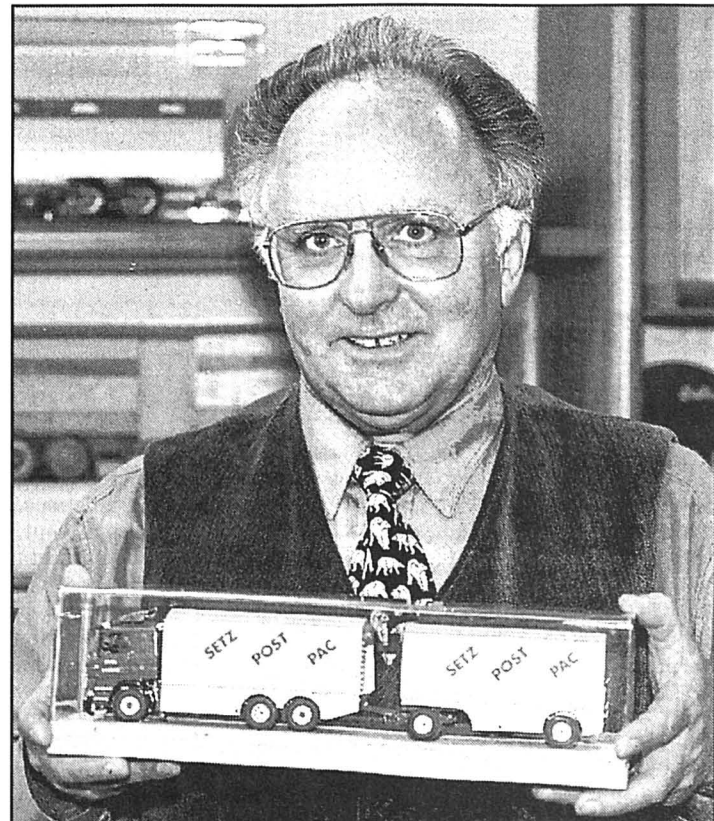
cules, Setz SA couvre tout le marché suisse et a enregistré en 1996 un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. La Poste attend de cette nouvelle collaboration «un volume de trafic intéressant dans le domaine des colis».

Selon le communiqué, le conseil d'administration de la Poste a donné, au cours d'une séance tenue la semaine dernière, son feu vert à cette opération. Les deux partenaires n'en ont cependant pas révélé le prix. Avec la vente de Cargo Domicile à la fin de l'été 1996, la Poste devait trouver une nouvelle solution dans le domaine des transports. En choisissant Setz SA, la Poste resserre des liens de coopération qu'elle entretient déjà avec cette entreprise depuis 1993.

La régie fédérale désire ainsi profiter de l'offre de cette société. Avec plus de 130 véhi-

culs, Setz SA couvre tout le marché suisse et a enregistré en 1996 un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. La Poste attend de cette nouvelle collaboration «un volume de trafic intéressant dans le domaine des colis».

Le personnel de Setz SA ne sera que peu touché par la participation majoritaire du géant jaune. Dans le cadre d'un projet pilote, le directeur d'arrondissement d'Aarau avait testé en 1993 une collaboration avec les entreprises de transports et repris avec Setz SA des parts de marché dans le transport des paquets.



Hanspeter Setz a cédé la majorité de son capital au géant jaune. photo Keystone

BRÈVES

Auto Hausse au Japon

Trois des cinq principaux constructeurs automobiles nippons ont annoncé hier une hausse sensible de leur production en 1996. Cette évolution a été possible grâce à l'affaiblissement du yen et à l'engouement pour les véhicules de loisirs. Le numéro un national Toyota a annoncé une augmentation de sa production de 7,5% au Japon en 1996, à 3,41 millions d'unités, grâce à une bonne demande intérieure pour ses nouveaux modèles et à une hausse des exportations. Ces dernières ont augmenté de 6,2% à 1,28 million d'unités. /reuter

Thomson Plainte pour faux

Le groupe Alcatel a déposé plainte contre X pour «faux, usage de faux et détention de faux» à la suite d'un épisode de la privatisation du groupe Thomson, a-t-on appris hier de source judiciaire. La plainte déposée auprès du Tribunal de grande instance de Paris vise un rapport des renseignements généraux français qui aurait été transmis au président de la République peu de temps avant que le gouvernement annonce sa décision concernant le choix d'un repreneur du groupe Thomson. Ce rapport aurait été falsifié pour amoindrir les chances d'Alcatel. /afp

Béton Nouvelle concentration

Le processus de concentration du marché du ciment et béton se poursuit en Suisse. Vigier Holding, à Deitingen (SO), a annoncé hier l'acquisition des activités de Hunziker Matériaux de construction SA. L'opération s'accompagne de la suppression de 65 emplois à Olten et de 25 autres à Berne. La reprise est effectuée par le biais de Vebeton SA, filiale de Vigier située à Lyss (BE) et spécialisée dans la production et la distribution de produits en béton. Avec la reprise de Hunziker, son effectif augmentera de 250 personnes pour dépasser 700 employés. /ats

Télécoms Vente historique en Espagne

La plus importante opération de privatisation de l'histoire espagnole a commencé hier avec la vente de 20,9% du groupe public Telefonica (télécommunications).

Cette opération de vente publique (OPV) a reçu le mois dernier le feu vert du gouvernement conservateur de José Maria Aznar. L'OPV devrait rapporter à l'Etat plus de 600 milliards de pesetas (environ 6 milliards de francs). 58% de l'OPV sont réservés au marché espagnol. /afp

DES GRANDS PAS POUR L'HUMANITÉ.

INVITATION À L'EXPOSITION DES MONOSPACES RENAULT. DU 10 AU 25 JANVIER 1997.

Hôtel-Restaurant



2412 Le Col-des-Roches
Tél. 032/931 46 66

**Demain
le 22 janvier 1997
RÉOUVERTURE**

Se recommande: famille Meier

VOYAGES Favre

Les artisans du voyage
Départ place du Port
Dimanche 26.1, 13 h 30
**Balade en pays
friburgeois avec goûter
Saint-Sylvestre**
Fr. 36.-

Du 6 au 9 février (4 jours)
Le Carnaval de Venise
1/2 pension, Fr. 597.-
Du 14 au 18 février (5 jours)
La fête du citron à Menton
1/2 pension, Fr. 550.-

NOS PROCHAINS VOYAGES

Du 23 au 30 mars
8 jours à Rosas, Pâques
Du 28 au 31 mars
4 jours à Cannes, Pâques
Du 6 au 12 avril
7 jours au Portugal
Du 25 au 27 avril (3 jours)
Les Florales à Liège (B)
Du 28 avril au 4 mai
7 jours à Rosas
Programmes détaillés sur demande
TVA incluse
Nous vous renseignerons avec le sourire!

2203 Rochefort - 032/855 11 61
2053 Cernier - 032/853 17 07
2035 Corcelles-Gare - 032/731 64 31



Charles A. Lindbergh.

LA NOUVELLE
RENAULT ESPACE.



MÉGANE SCÉNIC.
VOITURE DE L'ANNÉE
1997.

Première la
à incandescence, 1879.



RENAULT TWINGO.



Invention du
phonographe, 1888.



LA NOUVELLE MÉGANE SCÉNIC.

Venez visiter l'exposition des monospaces Renault. Vous serez le témoin d'une évolution technique qui va conférer un élan nouveau à la roue de l'histoire de l'automobile. L'exposition des monospaces souligne la persévérance et le courage des inventeurs de génie qui, au nom de l'humanité, ont exploré des voies nouvelles. Et de plus, en participant au grand concours organisé à cette occasion, vous pouvez gagner de nombreux prix très attractifs.

rance et le courage des inventeurs de génie qui, au nom de l'humanité, ont exploré des voies nouvelles. Et de plus, en participant au grand concours organisé à cette occasion, vous pouvez gagner de nombreux prix très attractifs.



RENAULT
LES VOITURES À VIVRE

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds

P. Ruckstuhl S.A. • Rue Fritz Courvoisier 54 • 032 967 77 77

Garage Cuenot • Le Locle

Rue du Marais • 032 931 12 30

Garage du Midi SA • Saint-Imier

R. Grosclaude • 032 941 21 25

Délai de réception des avis de naissance, mortuaires et avis urgents:
la veille de parution à 20 heures

L'Impartial • rue Neuve 14 • 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. (032) 911 22 10 • Fax (032) 911 23 60

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

NOUVEAUX COURS

ALLEMAND - ANGLAIS
ITALIEN - FRANÇAIS
ESPAGNOL - PORTUGAIS

Leçons privées À LA CARTE
Cours en petits groupes
Cours intensifs

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél. 032/968 72 68

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél. 032/7 240 777

Solution du mot mystère SOLIDAGO

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

VITRERIE
ALBEBIE
MIROITERIE
WIBOILEBIE
JOUR NUIT

Numa-Droz 185
032/926 40 77

Jost
132-781784

La société **MBJ**
patente commerciale No 885
se recommande pour tout **ACHAT** et
VENTE D'OR, métaux précieux et
bijoux; **ACHAT** bijoux anciens et
montres anciennes.
Billodes 22 a, 2400 Le Locle
☎ 032/931 72 29

**BOUQUINERIE
CARTERIE**
032/968 08 50

CARTES ET CALENDRIERS

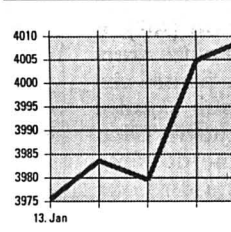
SOLDES jusqu'à **50%**

Serre 3 (Pl. du Marché) - La Chaux-de-Fonds

BOURSE

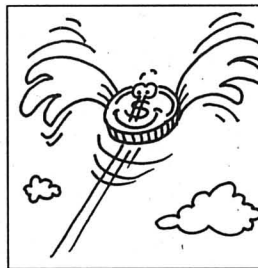


Swiss Market Index

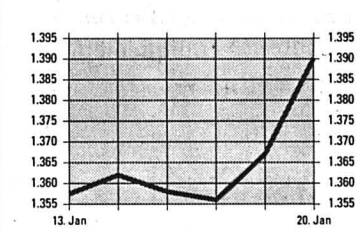


Indices

	17/01	20/01
SPI	2579.16	2574.67
SMI	4019.90	4009.50
Dow Jones	6833.10	6845.41
DAX	3001.37	3030.68
CAC 40	2425.10	2406.10
Nikkei	18090.00	17480.30



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.37	1.44
Angleterre	2.28	2.4
Allemagne	85.25	87.75
France	25.1	26.3
Belgique	4.1	4.3
Hollande	75.5	78.5
Italie	0.0865	0.0925
Autriche	12.05	12.55
Portugal	0.83	0.91
Espagne	1	1.08
Canada	1.01	1.08
Japon	1.14	1.24

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.39	1.422
Angleterre	2.315	2.365
Allemagne	85.85	87.45
France	25.425	25.975
Belgique	4.164	4.244
Hollande	76.39	77.89
Italie	0.0881	0.0902
Autriche	12.195	12.425
Portugal	0.862	0.886
Espagne	1.0255	1.0545
Canada	1.0285	1.0515
Japon	1.1812	1.2087
ECU	1.6755	1.7065

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	353.15	353.65
Lingot	15900	16150
Vreneli 20.-	89	99
Napoléon	88	98
Souver new	81.74	84.63
Souver old	81.74	84.63
Kruger Rand	492	507

	Achat	Vente
ARGENT		
\$ Once	4.72	4.74
Lingot/kg	207	222

	Achat	Vente
PLATINE		
Kilo	16200	16450

	Achat	Vente
Convention Or		
Plage or		16400
Achat		15980
Base argent		260

Sources

TELEKURS FINANCE

Transmis par CONSULTAS SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.25	1.37
Obliq. de caisse	2.25	3.00	3.75

Banque Nationale Suisse
Rendement moyen des obligations de la Confédération

	3 ans	5 ans	8 ans	9 ans
	3.75	3.74		

Taux Lombard

	3.25	3.50

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.62	1.62	1.68
USD/US\$	5.37	5.50	5.75
DEM/DM	2.81	2.81	2.85
GBP/£	6.17	6.32	6.63
NLG/ƒ	2.85	2.80	2.95
JPY/¥	0.29	0.30	0.39
CAD/CS	2.93	3.12	3.50
XEU/ECU	3.87	3.87	3.87

Bourse suisse

	17/01	20/01
ABB p	1682	1703
Adecco p	368	368
Agie Charmi. n	114	114.75
Alusuisse n	1110	1102
Alusuisse n	1130	1120
Amgold C.S.	103.25	101
Ares Sersono	1465	1479
Ascom p	1465	1466
Attisolz n	550	540
Bâloise n	2800	2790
Banque Coop	852	852
BB Biotech	1908	1872
Belimo Aut. n	288	285
BK Vision p	728	722
Bobst p	1900	1895
Bucher Holding p	1075	1070
Buehrle p	135.25	137
Canon (Suisse) n	84	85
Christ N	961	973
Clariant n	631	637
Cortaid p	630d	630d
Creinvest p	240	244
CS Group n	140.25	138.5
Danzas n	1575	1560
Disetronic Hld n	3120	3100
Distefora Hold p	18.25	19.5
Elma n	290	290
Electrowatt p	536	536
EMS Chemie p	5130	5090
Feldschl.-Hürli p	555	541
Fischer G. p	1450	1468
Fischer G. n	282	289
Forbo n	560	541
Fotolabo p	538	525
Galenica n	520	510
Hero p	598	600
Hero n	147	145
Hiiti bp	945	930
Holderbank p	1025	1014
Immuno	899	898
Jelmoli p	745	735
Julius Baer p	1408	1402
Kaba Hold n	534	530
Keramik p	715	712
Kuoni n	3550	3550
Lindt Sprüngli p	26500d	26500d
Logitech n	226.5	225.5
Michelin	655	660
Micronas p	1032	1040
Motor Col.	2420	2425
Mövenpick p	390	380
Nestlé n	1475	1469
Novartis n	1548	1540
Novartis p	1548	1536
Pargesa Holding	1480	1480
Pharma Vision p	634	635
Phonak n	1130	1100
Pirelli p	203	203
Publicitas n	240	240.5

Indices

	17/01	20/01
Réassurance n	1391	1374
Richemont	1973	1985
Rieter n	389.5	386
Roche bp	11050	11170
Roche p	15670	15700
Rorento C.S.	83.5	83.2
Royal Dutch C.S.	240	243
Saurer n	665	670
SBSI bp	370d	370d
SBS n	249.75	247.75
Schindler n	1450	1459
Schindler bp	1500	1515
Sibra n	254d	254d
SIG p	3550	3555
Sika p	335	340
SMH p	952	920
SMH n	218	214.75
Stratec n -B-	1830	1800
Sulzer bp	815	802
Sulzer n	858	838
Surveillance n	587	590
Surveillance p	3180	3180
Swissair n	1135	1157
Swissair bj	180	172d
Tege Montreux	100	103
UBS n	232.5	230.75
UBS p	1149	1137
Unigestion p	69	69
Valora Hold. n	284	280
Von Roll p	24.5	24
Winterthur n	779	778
WMH p	680	685
Zurich n	366.5	368.5

Avant bourse

	27	26.25
Astra		
Calida	1000	1000d
Ciment Portland	729	705d

Amsterdam (HFL)

	117.5	119.5
ABN Amro		
Akzo	246.9	248.7
Royal Dutch	313.9	314.2
Unilever	310.4	310

Tokyo (Yen)

	1920	1870
Bk of Tokyo-Mitsu.		
Canon	2420	2360
Daiwa Sec.	1020	973
Fuji Bank	1470	1390
Hitachi	1050	1020
Honda	3180	3150
Mitsubishi el	665	627
Mitsubishi Heavy	866	851
Mitsui Co	873	863
Nec	1390	1380
Nippon Oil	585	579
Nissan Motor	701	684
Nomura sec	1600	1550

Londres (ESTG)

	33	33.37
Anglo-AmCorp		
Anglo-AmGold	44.3	44.6
BAT Indus.	4.96	4.88
British Petrol.	7.135	7.15
British Telecom	4.18	

Anniversaire Il y a cent ans naissait Maurice Zundel

Maurice Zundel est né à Neuchâtel le 21 janvier 1897. Il y a aujourd'hui exactement cent ans. Prêtre, écrivain, poète, ami des pauvres, passionné de l'homme et de Dieu tout à la fois, il est mort à Lausanne en 1975. Très discret. Méconnu. Un colloque tentera de corriger cet oubli.

Marc Donzé*

Pourquoi parler de Maurice Zundel en 1997? L'étonnement, c'est que sa pensée, ses œuvres connaissent un rayonnement grandissant, parce qu'elles correspondent aux questionnements de ce temps. Un phénomène assez rare pour qu'il vaille la peine d'en faire état.

Zundel parle aujourd'hui encore parce qu'il était viscéralement attentif à l'homme, aux destinées de la personne et de l'humanité. Cette attention était faite d'angoisse et d'espérance.

L'angoisse, Zundel la ressentait à partir de ce qu'il voyait au long de sa vie: deux guerres mondiales, des traités de paix qui firent souvent de simples partages d'intérêts, l'exploitation des salariés, les difficultés du rôle de la Croix-Rouge (déjà!), l'injustice sociale. Et puis toutes ces personnes qui sont amenées à vivre un peu comme des robots, parce que jamais, ou si rarement, elles ne parviennent à devenir la source libre et consentante de leurs propres actes.

L'angoisse était si forte que Zundel se demandait en toute vérité: l'homme existe-t-il? L'homme vrai, s'entend, celui qui est libre, généreux, fécond, capable de justice et de paix dans le sens profond de ces mots.

Cette prise en compte de l'angoisse des hommes, sans masque ni fioriture, est importante encore maintenant. Car l'homme n'est pas moins conditionné dans son

existence, l'humanité n'est pas moins traversée de guerres, de crimes, d'exploitations injustes qu'il y a trente ans. L'angoisse de Zundel marque que sa pensée est réaliste, ancrée avec émotion dans les souffrances et les interrogations des hommes.

Mais ce dont l'homme a besoin au cœur même du réalisme tragique de l'existence, dont les médias le font spectateur impuissant, c'est d'espérance. Et Zundel lance précisément ce qui est presque un cri: l'homme n'existe pas, mais il peut exister. Et ce cri n'est pas un pur fantasme issu du désespoir. Il repose au contraire sur les grandes réalisations de l'homme: les beautés de l'art, les découvertes de la science, les progrès des droits de l'homme, sans oublier ce qui est sans doute le plus important: l'amour et l'amitié vrais avec leurs innombrables facettes. Beaucoup de faits montrent

que l'homme peut atteindre à une harmonieuse grandeur.

En fait, Zundel, du cœur de l'angoisse, est un prophète de la grandeur de l'homme. Il est loin, à cet égard, de tous ces religieux, qui, pour mieux exalter Dieu, abaissent l'homme. Pour Zundel, l'homme est appelé à la grandeur et c'est Dieu même qui le veut grand.

Grandeur et pauvreté

Toute la question est de savoir quelle est cette grandeur de l'homme. Brièvement, on pourrait dire que chez Zundel, elle tient en cinq mots: l'homme est inviolable, digne, intérieur, libre, pauvre. Inviolable, l'homme est un espace sacré; nul n'a le droit de piétiner ce qui fait l'originalité de chaque personne.

Digne, l'homme est l'objet d'un respect infini, c'est ce respect qui fait, par exemple, que l'on peut risquer sa vie pour sauver celle d'un autre. Intérieur, l'homme trouve au dedans de lui-même l'espace

où la liberté respire et où prennent source les sentiments les plus nobles. Libre, l'homme est capable de déterminer les axes principaux de sa vie et de choisir comment il veut exister. Pauvre est évidemment la qualité la plus surprenante et la plus originale. Zundel prend ce mot dans le sens que lui donne la vie de saint François d'Assise ou les Béatitudes de l'Évangile. Il veut dire par là que l'homme ne s'accomplit que dans le don gratuit et généreux de lui-même, comme le firent Gandhi, Martin Luther King et tant d'autres, innombrables, dont l'histoire ne retient pas les noms.

A partir de cette grandeur de l'homme, Zundel devient un prophète de ce qu'il appelle la Pauvreté de Dieu. Il essaie de chasser toutes les fausses images de Dieu: le Dieu solitaire dans son ciel, le Dieu souverain arbitraire, le Dieu vengeur et impitoyable, le Dieu qui donnerait indifféremment le bien et le mal. Toutes images qui traînent dans les consciences qui - malheureusement - furent parfois véhiculées par des catéchismes.

Toutes images qui peuvent faire que l'on rejette Dieu. Pour Zundel, d'ailleurs, la protestation d'athées comme Nietzsche, Marx ou Camus, se fait contre ces fausses images de Dieu; en ce sens, elle est fort utile, même au croyant. Il aimait à dire, dans des termes proches de Nietzsche: «Si Dieu se pose envers moi comme concurrent, pourquoi ne prendrais-je pas sa place?»

C'est pour aller contre ces fausses images que Zundel affirme: Dieu est pauvre. Dieu est tout, mais il ne possède rien. Cela revient à dire que Dieu est Amour, Dieu est Don. Rien qu'Amour. Et parce qu'il aime, il ne se met pas en concurrence de l'homme. Il offre l'amour et attend une réponse d'amour. Dans la recherche religieuse actuelle, cette image de Dieu, qui est dans le droit fil de l'Évangile, peut prendre une place significative et pleine d'espérance.

Grandeur de l'homme, Pauvreté de Dieu, cela n'est pas sans conséquences sur la vie pratique. Et sur la morale. Au-delà de tous les préceptes, Zundel a une formule saisissante: «La morale, ce n'est pas quelque chose à faire, c'est Quelqu'un à aimer.» Cela change tout. L'important est alors dans la relation entre

les personnes, dans la qualité de justice et de paix des relations sociales, dans la relation d'amour avec Dieu. De façon plus concrète, cela se traduit par exemple dans cette formule par laquelle Zundel définit l'un des droits de l'homme: «Le droit de propriété, c'est un espace de sécurité pour devenir un espace de générosité».

MAD

* abbé, théologien

Oecuménisme

L'oecuménisme doit se nourrir de la vision d'une pédagogie silencieuse, fondée sur l'humilité la plus profonde, sur un refus de tout prosélytisme indiscret. Il ne s'agit pas de convertir et d'amener les gens à soi et de grossir nos troupes comme si nous étions une armée. Il s'agit de tout autre chose, il s'agit de témoigner d'une lumière qui est en effet le jour de notre intelligence. Mais parce que l'intelligence est une faculté de pénétration spirituelle, parce qu'elle est au-dedans et ne peut être éclairée que du dedans, cette lumière ne peut venir que d'une offrande agenouillée. Aussi bien y aurait-il toujours des résistants devant une volonté d'imposer de l'extérieur des formules, mais même ces résistants cesseront de l'être quand le statut se confondra avec une liberté infinie qui fait de chaque esprit une source, une origine d'un univers aussi vaste que le don de lui-même. Si nous entrons dans ce débat, si nous comprenons le scrupule inévitable et nécessaire d'une fidélité à la vérité, nous comprendrons aussi, puisque cette fidélité se retrouve dans toutes les confessions chrétiennes, que la seule issue sera de montrer qu'aucune fidélité n'aura à se renier dans la mesure où elles convergent toutes vers une vérité qui est Quelqu'un.

Maurice Zundel

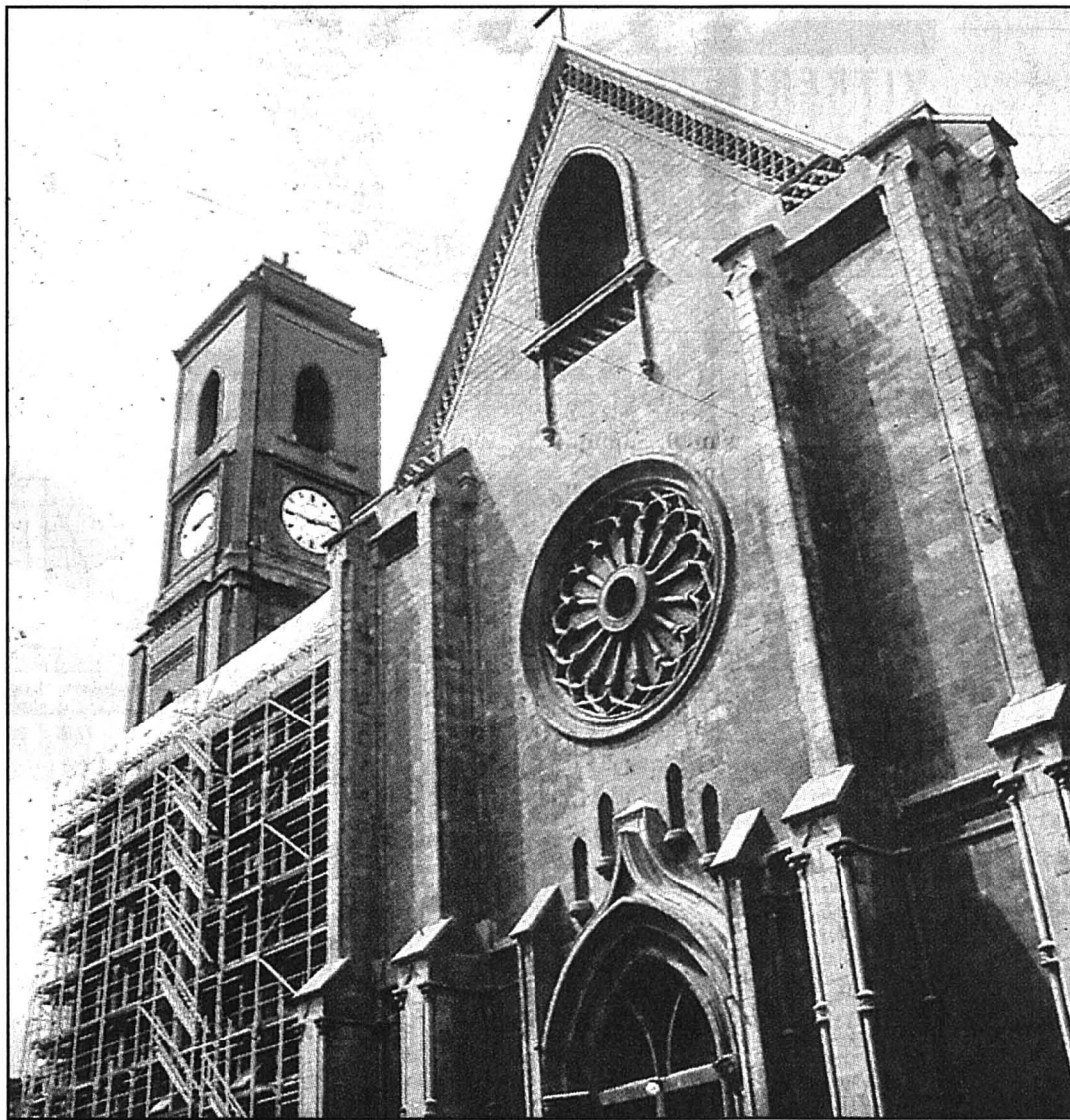
Demain Hula en Galilée

Racines

On dit souvent que les grandes intuitions d'un homme se sont amorcées dans ses racines. C'est vrai aussi pour Zundel qui était fier et reconnaissant de ses racines neuchâteloises, au point qu'il a légué ses livres à la bibliothèque de Neuchâtel. A son enfance, il doit au moins quatre grandes intuitions.

Ses passions pour les découvertes de l'homme, qui manifestent sa grandeur; pour la justice sociale: il en eut le premier sentiment quand l'un de ses camarades, très doué, ne put poursuivre ses études pour des raisons financières; pour l'oecuménisme - le petit Zundel vivait dans un milieu presque exclusivement protestant -; enfin, la passion pour ce qu'il appellera plus tard la «pauvreté» - reliée à un événement qui eut lieu dans l'église rouge nouvellement construite. Zundel ainsi est bien enraciné à Neuchâtel, mais parce qu'il a su creuser son expérience d'homme jusqu'au bout, il est devenu universel et il parle encore aujourd'hui.

MAD



Notre-Dame (Eglise rouge) à Neuchâtel. C'est entre ses murs que Zundel comprit l'essentiel de l'homme. photo Treuthardt

EN MARGE

Propositions de lecture

Pour se donner le goût de la pensée de Zundel et voir si elle parle à l'intelligence et au cœur, on peut commencer par:

● «Un autre regard sur l'homme». Textes choisis par Paul Debains. Fayard, 1996. Il s'agit d'un recueil de textes courts et suggestifs de Zundel, très bien choisis.

● Marc Donzé, «L'humble Présence», Inédits de M. Zundel, tome 1, Tricornet, Genève, 1985. Ce sont des textes tirés de conférences et d'homélies de Zundel, qui parlent de la grandeur de l'homme et de la générosité de Dieu.

Parmi les œuvres de Zundel, on peut lire:

● «L'Évangile intérieur», Editions St-Augustin, St-

Maurice, 1991. Ce livre, édité pour la première fois en 1936, est pour moi son chef-d'œuvre. Il garde aujourd'hui encore toute sa fraîcheur.

● «Quel homme et quel Dieu», Editions St-Augustin, St-Maurice, 1995. Ce livre, le dernier qu'il écrivit, contient la retraite que Zundel prêcha au Vatican en 1972. Plus complexe que le précédent, il est aussi plus complet.

● «Émerveillement et pauvreté», Editions St-Augustin, St-Maurice, 1990. Ce livre est la transcription d'une retraite donnée par Zundel dans une abbaye bénédictine. Zundel s'y montra fort inspiré pour dire les choses les plus hautes en un langage assez simple.

MAD

Un colloque œcuménique

Maurice Zundel théologien? Certes, mais non pas théologien d'école! C'est dans ce sens qu'il interpelle, aujourd'hui encore, le monde de la théologie. Sa théologie est théologie pastorale, existentielle. C'est là qu'elle est œcuménique. L'abbé Zundel est d'Église, bien plus que de confession catholique romaine. C'est pourquoi il a été méconnu et incompris en son temps. Sa préoccupation est l'homme, cadeau de Dieu pour le monde. L'homme, cette possibilité appelée à se faire ou à se manquer. L'homme que Dieu veut destin. Destin d'universalité, sacrement de charité. Le langage de Zundel est poétique, mystique et aussi théologique, dans la mesure où jamais il ne désespère de l'homme face à Dieu, en dépit de la fragilité et des échecs.

Tels sont quelques-uns des enjeux que le colloque œcuménique, organisé par les facultés de théologie de Fribourg et de Neuchâtel, voudrait aborder les 24 et 25 janvier prochains. Des théologiens réformés éclaireront la pensée zundélienne d'un point de vue protestant. Le dialogue s'ouvrira sur la portée œcuménique, «catholique», de cette pensée réactualisée à l'occasion du 100e anniversaire de la mort de son auteur.

Le colloque est ouvert, sans inscription préalable, à tout public intéressé. Toutes ses manifestations (à l'exception de la conférence du vendredi soir de Mme de Hennezel) auront lieu à la Cité universitaire, Clos-Brochet 10. Demandez le programme!

Gottfried Hammann

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf,
Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),
Rény Gogniat (adj.), Pascale Béguin,
Christian Georges, Blaise Nussbaum,
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.),
Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.),
Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth,
François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.),
François Pahud (adj.), Alexandre Lachat,
Renald Tschoumy, Gérard Stegmüller,
Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.),
Dominique Bosshard (adj.),
Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie
Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.),
Julian Cervino, Michel Merz, François
Treuthardt.

Photographes: Christian Galley,
Richard Leuenberger,
Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Bon à savoir

Voici quelques points du règlement qu'il est utile de connaître pour une bonne compréhension du jeu:

Dimensions

Entourée par des bandes d'un mètre de haut, la surface de jeu, un gazon artificiel reposant sur du granulat, mesure 45 x 23 mètres. Les buts font 5 x 2 mètres.

Durée

Les matches ont une durée de 24 minutes avec changement de camp après 12 minutes. Au cours des deux dernières minutes, la montre est arrêtée lors de chaque interruption du jeu.

Nombre de joueurs

Une équipe doit être formée de 18 joueurs au maximum. Seuls les joueurs qualifiés officiellement pour leur club peuvent être alignés. Une équipe ne peut aligner que cinq joueurs simultanément, gardien compris, sur le terrain. En cas de sanction disciplinaire, une équipe ne peut aligner moins de quatre joueurs, gardien compris.

Changements volants

Le changement volant de joueurs est autorisé, comme en hockey sur glace. Le gardien ne peut être changé que lors d'une interruption du jeu ou avant l'exécution d'un dégagement.

En prison

Le joueur se comportant de manière antisportive ou agissant avec grossièreté doit être averti et envoyé sur le banc des pénalités pendant deux minutes. Il ne peut être remplacé. Si un deuxième joueur de la même équipe est envoyé en «prison» alors que le précédent n'a pas purgé complètement sa peine, il peut être remplacé. Sa période de punition ne commencera qu'après la fin du premier.

Le fait d'encaisser un but ne met pas fin à la punition.

Expulsion

Un joueur définitivement expulsé ne peut être remplacé qu'après quatre minutes. En outre, il ne pourra pas être engagé pour le match suivant.

Règles

Les règles du jeu sont celles du football, adaptées au mieux à la petitesse de la surface de jeu (penalty tiré de 9 mètres, joueurs à 5 mètres du ballon lors des coups francs, etc.).

Prix des places

Adultes:
Assises: Fr. 40.-
Debout: Fr. 20.-
Enfants jusqu'à 16 ans:
Assises: Fr. 25.-
Debout: Fr. 10.-/réd.

Football Dernière étape en salle à Neuchâtel

Ce n'est pas de saison et pourtant: la Patinoire du Littoral de Neuchâtel rime avec football. Choisie pour accueillir ce soir et demain le quatrième et ultime tournoi qualificatif du championnat de Suisse en salle, elle a subi une complète métamorphose.

François Pahud

Depuis vendredi déjà, ingénieurs et ouvriers s'évertuent à transformer au-dehors comme au-dedans la Patinoire du Littoral, afin de la rendre praticable aux footballeurs et le plus agréable possible aux spectateurs. Ces derniers, s'ils devront déboursier pas mal d'argent pour assister aux exploits de leurs favoris, auront au moins l'avantage d'être bien au chaud, un vestiaire étant même prévu pour y déposer les par-dessus...

On n'entre d'ailleurs plus à la patinoire qu'en traversant une tente modulée (chauffée elle aussi), montée sur le parking. Une tente? Plutôt un dédale d'où public, médias et personnalités invitées, au nombre de trois cents environ, se verront diriger aux endroits qui leur sont réservés.

Chef du projet de Neuchâtel pour la société zurichoise



En quelques heures, la patinoire du Littoral s'est transformée, hier, en une salle de football.

photo Treuthardt

«Sportart», qui organise cette compétition en collaboration avec la Ligue nationale, Martin Erpen avait les affaires bien en main hier matin, même si l'essentiel restait à faire.

«Le montage de la surface de jeu, la même qui a servi pour les trois tournois précédents, débutera dans quelques heures, annonçait ce jeune manager sûr de son affaire. Demain (réd.: aujourd'hui) à midi, ajoutait-il, tout sera prêt.»

Il aura fallu 24 heures de travail sans discontinuer pour assurer la pose, au milieu de la patinoire débarrassée de sa glace, du tapis spécial et des parois l'entourant. Et le démontage des mêmes installations à Lucerne avait pris lui aussi toute la nuit...

Pareil à la tournée d'un cirque, un championnat en salle de niveau national nécessite, on le voit, une organisation énorme. Et un matériel que les responsables ont dû aller chercher en partie en Allemagne et aux Pays-Bas.

Côté médiatique, rien n'a été oublié non plus. Une trentaine de journalistes - sans compter ceux de la télévision - sont attendus. Et les spectateurs qui s'oublieront dans l'un ou l'autre des bars ou res-

taurants pourront suivre l'évolution du tournoi grâce à un canal de télévision interne.

Une monstre machine donc, que ce championnat en salle.

Il reste à connaître l'intérêt qu'il est de nature à susciter dans la population. L'affluence aux soirées d'aujourd'hui et de demain nous le dira. **FPA**

A l'affiche

Groupe 1: Servette, Zurich, Yverdon, Lausanne.

Groupe 2: Bâle, NE Xamax, Delémont (wild card), Young Boys.

Aujourd'hui

17.30 Servette - Zurich
18.05 Bâle - NE Xamax
18.40 Yverdon - Lausanne
19.30 Delémont - Young Boys
20.05 Servette - Yverdon
20.40 Bâle - Delémont
21.30 Zurich - Lausanne
22.05 NE Xamax - Y.Boys

Demain

14.15 Kids Cup
17.00 Servette - Lausanne
17.35 Bâle - Young Boys
18.10 Zurich - Yverdon

18.45 NE Xamax - Delémont
19.20 Finale de la Kids Cup
20.00 Finale 7e/8e places
20.35 Finale 5e/6e places
21.10 Finale 3e/4e places
21.55 Finale 1re/2e places

Le point

Classement (après trois des quatre tours qualificatifs): 1. St-Gall 12 pts/2 tournois. 2. Lucerne 12/2. 3. Aarau 10/2. 4. Lausanne 6/1. 5. Sion 6/2. 6. Zurich 4/1. 7. Young Boys 3/1. 8. Servette 2/1. 9. Lugano 2/2. 10. NE Xamax 1/1.

Grasshopper, champion de Suisse, et Bâle, organisateur de la finale, sont qualifiés d'office./réd.

Gress voudrait bien

Les six premiers du classement après le tournoi de Neuchâtel rejoindront Bâle (club organisateur) et Grasshopper (champion de Suisse) en finale du championnat en salle, samedi à Bâle. Neuchâtel Xamax figure aujourd'hui en queue de peloton mais il est encore en mesure d'arracher un ticket. Son public l'y aidera-t-il?

S'il ne ferait pas un drame d'une non-qualification, Gilbert Gress espère quand même voir sa troupe réussir une bonne performance. «Pour le club, participer à la finale serait une intéressante affaire financière, admet le Strassbourgeois. Ce n'est pas à négliger». A Zurich, lors de

sa première participation, Neuchâtel Xamax a manqué de réussite. «Dans ce genre de matches, la victoire tient à bien peu de chose. Si la réussite n'est pas avec vous tout de suite, vos chances de succès s'envolent» souligne le boss neuchâtelois.

L'effectif xamaxien sera le même qu'à Zurich. Blessés et en voie de guérison, manqueront à l'appel: Corminboeuf, Bonalair, Rueda, Perret, Wittl, Lesniak et peut-être Sandjak.

«Si on peut gagner on le fera, c'est certain, promet Gilbert Gress, mais reconnaissez que notre effectif est sensiblement diminué». On le reconnaît. **FPA**

Santé
Aromathérapie
et kinésiologie,
deux thérapies
alternatives

p 23

Livres
Chessex
et les autres

Jacques Chessex décortiqué et apprécié, ainsi qu'une série de nouvelles publications, sont au menu de notre page thématique destinée à ceux qui aiment voyager entre les lignes.

p 28

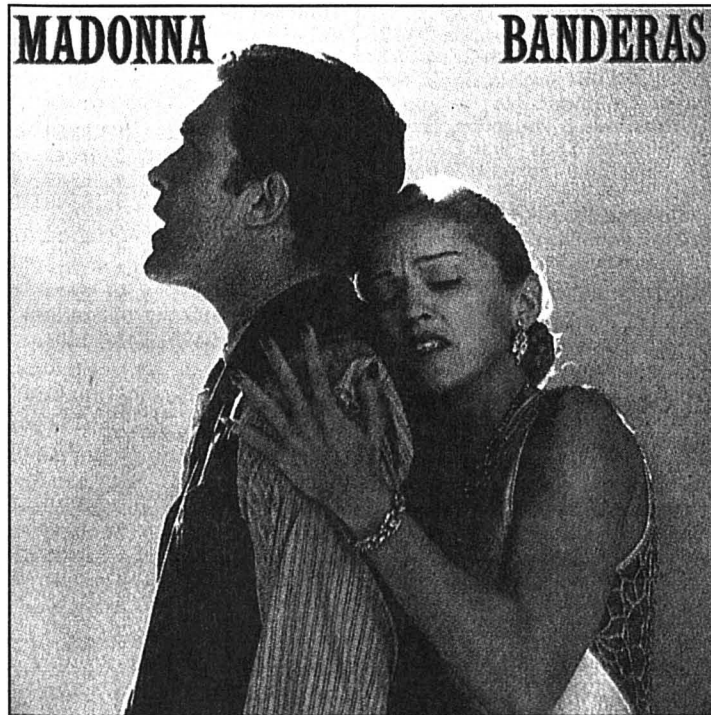
Golden Globe Des lauriers pour «Evita»

«The English Patient» et «Evita» ont été couronnés dimanche soir meilleur film dramatique et meilleure comédie musicale par l'Association de la presse étrangère de Hollywood. Madonna a aussi obtenu le Golden Globe de la meilleure actrice dans une comédie pour son incarnation de l'épouse du dictateur argentin Juan Peron.

Le film «Evita», du metteur en scène britannique Alan Parker, a également été récompensé pour la meilleure chanson originale. Avec trois Golden Globe, «Evita» a été le film le plus couronné lors de la 54e cérémonie des Golden Globe. Devant «The English Patient», histoire d'un amour passion durant la Seconde Guerre mondiale, et «The People vs Larry Flynt», qui ont obtenu chacun deux Golden Globe. Milos Forman a obtenu le Gol-

den Globe du meilleur metteur en scène pour son évocation des démêlés du fondateur du magazine érotique «Hustler», Larry Flynt, avec la justice américaine.

Tom Cruise a été couronné meilleur acteur dans une comédie pour «Jerry Maguire», dans laquelle il incarne l'agent d'un joueur de football américain. Dans la catégorie film dramatique, le Golden Globe du meilleur acteur a été décerné à l'acteur australien Geoffrey Rush pour «Shine», évocation de la lutte d'un pianiste de concert contre la maladie mentale. Le Golden Globe de la meilleure actrice est revenu à Brenda Blethyn pour «Secret and Lies», du Britannique Mike Leigh. Lauren Bacall a obtenu le Golden Globe du meilleur second rôle féminin pour «The Mirror has Two Faces» de Barbra Streisand. / afp

Sommeil
Pour bien
dormir en hiver

Pour un sommeil réparateur, il est essentiel de veiller à une bonne climatisation de la chambre et du lit. Eté comme hiver, il faut aérer la pièce deux fois par jour, mais il faut aussi que l'air ambiant ne soit pas trop sec et que la chambre ne soit pas trop chauffée, la température idéale étant de 18°. Bien entendu, le passage régulier de l'aspirateur et le nettoyage du parquet de la chambre à coucher contribuent également à une atmosphère hygiénique qui favorise le sommeil. Important aussi de penser à l'entretien de votre literie; ainsi, sachez qu'il faudrait secouer chaque matin votre duvet et vos oreillers, qu'il faudrait par ailleurs éviter le tape-tapis ou l'aspirateur pour traiter vos articles de literie.

p 26

Hockey sur glace Public: les chiffres sont implacables

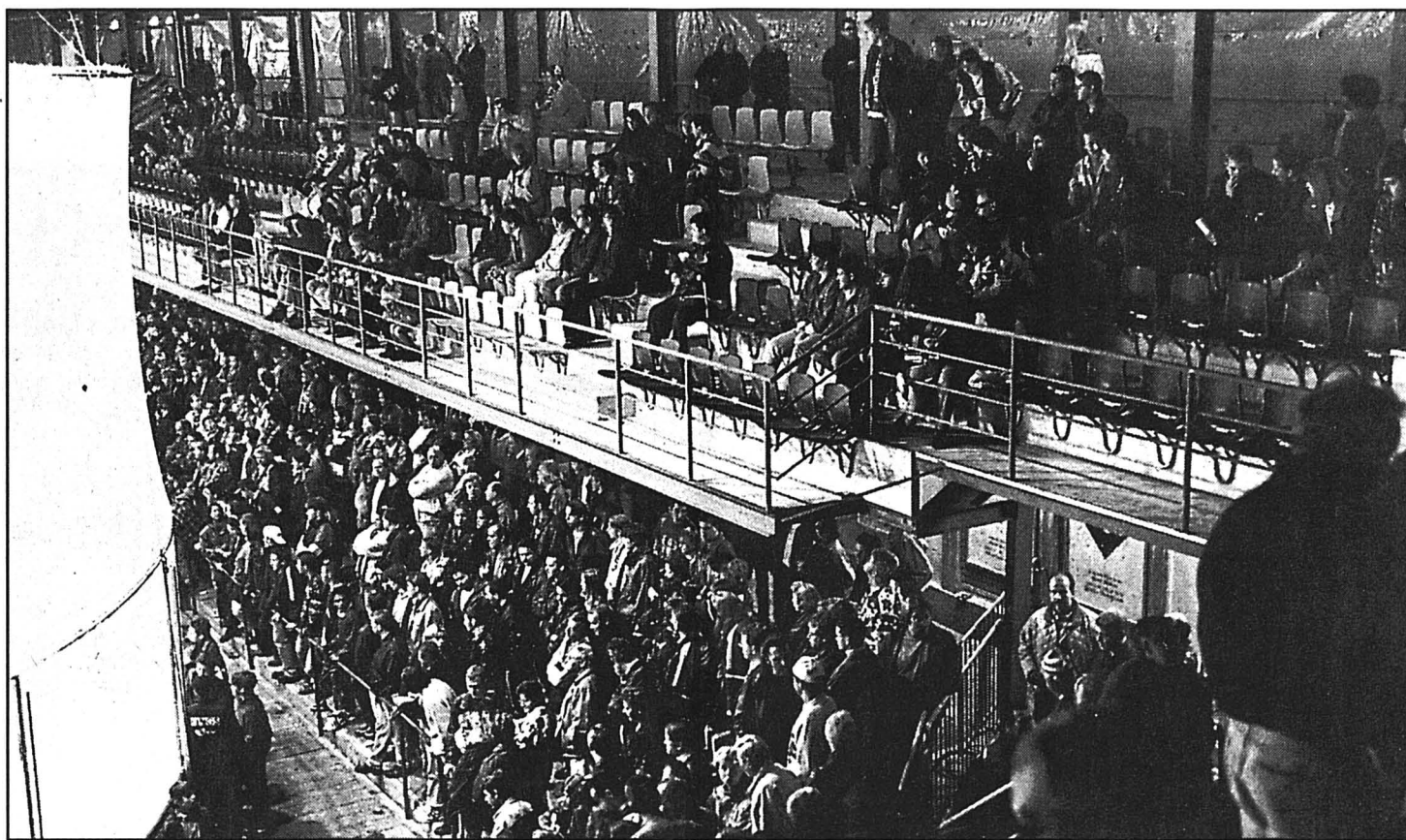
La première phase de qualification du championnat de LNA s'est terminée après 36 matches. Mais au contraire des années précédentes, le public devra patienter avant de suivre les play-off. La faute au masterround, un tour final de dix matches supplémentaires. Qui sera sans doute attendu avec soulagement par les trésoriers des clubs.

Après la première partie du nouveau mode de championnat, une constatation s'impose: la diminution des affluences. Les chiffres sont implacables.

L'offre et la demande règnent dans l'économie de marché. Les présidents ont échoué avec leurs idées révolutionnaires (et pas forcément toutes mauvaises). La moyenne des affluences a reculé dans toutes les patinoires à l'exception de La Chaux-de-Fonds, qui évoluait en LNB la saison dernière. Zurich (-1522), Fribourg (-1012) et Berne (-890) sont les clubs les plus touchés. Mais à l'examen des moyennes, c'est Davos qui est le plus sinistré avec près de 23% de moins de spectateurs!

Crise économique montrée du doigt

La saison dernière, les clubs pouvaient jubiler à l'examen de leurs recettes spectateurs, les meilleures depuis l'introduction des play-off en 85/86. Aujourd'hui, toutes les tendances tirent vers le bas. Kloten, malgré une nouvelle patinoire, ne



Il n'y a qu'aux Mélèzes que le public aura été plus nombreux que la saison passée.

photo Galley

parvient pas à égaler les chiffres de l'année précédente. A Davos, la progression sportive n'a pas été suivie par le public, et même les supporters d'Ambri-Piotta et de Zoug ne montrent plus le même enthousiasme.

Pour la plupart des présidents, la diminution des affluences n'est pas le fait de la nouvelle formule, mais plutôt de la crise économique et d'un mauvais calendrier. Mais même si lors des prochaines saisons, le calendrier

des matches devrait exclure des séries de rencontres à domicile trop rapprochées (comment faire avec trois matches par semaine?), cela suffira-t-il pour enrayer la chute du nombre des spectateurs?

Grâce au masterround, six des dix clubs de LNA (Berne, Zoug, Kloten, FR Götteron, Davos et Lugano) pourront sans doute améliorer leur moyenne. En revanche, pour les participants au tour espoir, il n'est pas évident que le public suive.../si

Comparaison

	1996/97	1995/96	Différence
Berne	10.414	11.313	-899
Zurich	7626	9148	-1522
Kloten	5465	5600	-135
Zoug	5345	5775	-430
FR Götteron	4897	5909	-1012
La Chaux-de-Fonds	4376	2880 (LNB)	+1496
Rapperswil	4274	5058	-784
Lugano	4135	4651	-516
Ambri-Piotta	3370	4086	-716
Davos	2883	3743	-860

Fleurier L'ultime chance

Avec ses quatre points de retard à trois journées de la fin du tour qualificatif sur le duo Tramelan-Star Lausanne, Fleurier, sans Braillard ni Reichenbach, se retrouve au pied du mur en se déplaçant à Yverdon. Tout autre résultat qu'un succès dans le Nord vaudois signifierait une participation au tour de relégation pour les hommes de Michel Lussier.

«Lors de nos trois dernières sorties (réd.: à Yverdon, puis à domicile face à Star Lausanne et Franches-Montagnes), souligne le Canadien, nous devons engranger un maximum de points, même si seul un sans-faute pourrait être source de salut.»

Vainqueur du HCP Fribourg, samedi dernier, Tramelan se rend à Saas Grund. «Si je voulais me montrer gourmand, précise Robert Paquette, j'estimerais que nous devrions obtenir six points face à Saas Grund, puis à domicile contre Forward Morges et Yverdon. Plus sérieusement, chaque point récolté à Saas Grund serait bon à prendre avant nos deux dernières échéances lors desquelles le succès sera impératif.»

Robert Paquette devra composer son équipe sans Giovannini (blessé), Dubail ni Habegger (études). «Par contre, je devrais enregistrer le retour de Zigerli» conclut-il. **FAZ**

A l'affiche

Première ligue, groupe 3

Ce soir	20.00 HCP Fribourg - Villars
	Sierre - Forward Morges
20.15	Yverdon - Fleurier
	Star Lausanne - Viège
	Saas Grund - Tramelan

Classement

1. Sierre	19 15 3 1	97-46	33
2. Saas-Grund	19 12 5 2	74-43	29
3. Villars	19 13 2 4	90-58	28
4. Viège	19 11 3 5	78-57	25
5. Moutier	19 9 3 7	77-68	21
6. Yverdon	19 9 3 7	56-56	21
7. F. Morges	19 7 4 8	56-69	18
8. Tramelan	19 6 2 11	77-85	14
9. Star LS	19 4 6 9	68-79	14
10. Fr.-Mont.	19 5 2 12	59-77	12
11. Fleurier	19 3 4 12	61-95	10
12. HCP Frib.	19 1 1 17	35-95	3

En chiffres

LES «COMPTEURS» DE LNA

(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Orlando (Berne)	67 (23,44)
2. McDougall (Zoug)	61 (36,25)
3. Yaremchuk (Davos)	57 (25,32)
4. Khomutov (FR Gott.)	55 (23,32)
5. Bykov (FR Gott.)	55 (18,37)
6. Kvaltynov (Ambri)	48 (25,23)
7. Hodgson (Davos)	47 (26,21)
8. Nylander (Lugano)	46 (10,36)
9. P. Lebeau (Zurich)	45 (27,18)
10. Sjödin (Lugano)	44 (19,25)
11. Jaks (Ambri)	43 (20,23)
12. Jenni (Lugano)	42 (18,24)
13. Miner (Zoug)	42 (14,28)
14. Petrenko (Davos)	40 (18,22)
15. Cramer (Lugano)	40 (8,32)
16. Howald (Berne)	39 (22,17)
17. Walz (Zoug)	38 (19,19)
18. Gaudreau (HCC)	38 (17,21)
19. Petrov (Ambri)	37 (18,19)
20. Fuchs (Berne)	37 (17,20)

Puis les autres Chaux-de-Fonnières

Anderson	28 (14,14)
Cowie	27 (16,11)
Schümperli	22 (11,11)
Diener	17 (9, 8)
Cantoni	13 (6, 7)
G. Dubois	12 (7, 5)
Alston	12 (4, 8)
Leimgruber	11 (4, 7)
Andenmatten	11 (3, 8)
Bourquin	8 (2, 6)
Reber	8 (2, 6)
Pont	7 (1, 6)
D. Dubois	5 (1, 4)
Wicky	5 (1, 4)
Elsener	4 (2, 2)
Ott	2 (2, 0)
Sommer	2 (1, 1)
Meyer	1 (0, 1)

PÉNALTÉS (en minutes)

1. Kloten	*372
2. Ambri-Piotta	*376
3. Lugano	*434
4. Davos	*482
Rapperswil	*482
6. Berne	*528
7. Zurich	*555
8. Zoug	*557
9. FR Götteron	*567
10. La Chaux-de-Fonds	*618

*Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonnières pénalisés (en minutes)

1. Anderson	105
2. Elsener	93
3. Cowie	82
4. Bourquin	62
5. Pont	54
6. Gaudreau	44
7. Reber	28
8. Alston	18
Leimgruber	18
Sommer	18
11. Diener	16
D. Dubois	16
13. Andenmatten	14
Schümperli	14
15. G. Dubois	6
Murisier	6
Wicky	6
HCC*	6
19. Ott	4
20. Cantoni	2
Chappot	2
Meyer	2
Schnegg	2

*surnombre

A l'affiche

LNA, Masterround

Ce soir

20.00	Davos - Lugano
	FR Götteron - Berne
	Zoug - Kloten

Classement

1. Berne	36 23 2 11	155-108	48
2. Zoug	36 22 3 11	158-109	47
3. Kloten	36 18 5 13	120-101	41
4. Davos	36 19 1 16	147-135	39
5. FR Götteron	36 17 5 14	135-110	39
6. Lugano	36 17 4 15	137-125	38

LNB

Top-LNB

Ce soir

20.00	Herisau - thurgovie
	Langnau - Martigny
	Lausanne - Grasshopper

Classement

1. Langnau	11 8 1 2	56-33	30 (13)
2. Thurgovie	11 5 1 5	43-35	28 (17)
3. Grasshopper	11 4 2 5	34-35	27 (17)
4. Lausanne	10 4 2 4	36-42	22 (12)
5. Herisau	11 3 3 5	42-49	22 (13)
6. Martigny	10 3 1 6	40-57	20 (13)

Entre parenthèses points de la qualification

Tour espoir

Ce soir

20.00	Ajoie - Bienne
	Coire - Olten
	Lucerne - GE Servette

Classement

1. Bienne	11 8 0 3	44-31	27 (11)
2. Coire	9 5 2 2	38-28	25 (13)
3. Olten	10 6 1 3	44-29	20 (7)
4. GE Servette	10 2 3 5	38-46	16 (9)
5. Lucerne	11 4 1 6	38-41	15 (6)
6. Ajoie	11 2 1 8	31-58	9 (4)

Entre parenthèses points de la qualification

JUNIORS

Elites A. (27e journée): Lugano - Davos 3-5. Kloten - Grasshopper/Küsnacht 1-2. Zoug - Ambri-Piotta 2-2. Langnau - FR Götteron 1-3. Uzwill - Berne 0-3.

Classement: 1. Davos 26-37. 2. Grasshopper/Küsnacht 27-37. 3. Berne 27-35. 4. Langnau 27-32. 5. Kloten 27-31. 6. Lugano 26-29. 7. FR Götteron 27-22. 8. Ambri-Piotta 27-17. 9. Zoug 27-17. 10. Uzwill 27-11.

Elites B. Groupe ouest (21e journée): Viège - Bienne 8-5. GE Servette - Lausanne 6-3. Olten - Langenthal 3-4.

Classement: 1. GE Servette 21-36. 2. Lausanne 21-34. 3. Bienne 21-24. 4. Ajoie 18-18. 5. Viège 20-16. 6. Langenthal 21-16. 7. Sierre 19-14. 8. Olten 21-4.

Juniors A1: Star Lausanne - Fleurier 5-4. Neuchâtel YS - Forward Morges 5-3. Tramelan - Villars 3-8. Villars - Meyrin/GE Servette 9-2.

Classement: 1. Neuchâtel YS 17-26. 2. La Chaux-de-Fonds 16-25. 3. Villars 17-25. 4. Fleurier 17-19. 5. Tramelan 17-17. 6. Star Lausanne 16-13. 7. Meyrin/GE Servette 14-10. 8. Martigny 16-6. 9. Forward Morges 16-5.

Juniors A2: Franches-Montagnes - Moutier 3-6. Anniviers - Bulle-La Gruyère 3-15. Val d'Illeiez - Vallée de Joux 3-3.

Classement: 1. Moutier 8-16. 2. Franches-Montagnes 9-11. 3. Vallée de Joux 9-10. 4. Val d'Illeiez 9-9. 5. Sion 6-8. 6. Renens 9-7. 7. Bulle-La Gruyère 8-5. 8. Anniviers 8-0.

Novices A1. Promotion. Groupe 1: Tramelan - Moutier 11-0. Yverdon - Star Lausanne 8-7. La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel YS 3-3. Neuchâtel YS - Tramelan 10-4. La Chaux-de-Fonds - Yverdon 9-5.

Classement: 1. Neuchâtel YS 4-7. 2. La Chaux-de-Fonds 4-7. 3. Yverdon 4-4. 4. Star Lausanne 3-2. 5. Tramelan 4-2. 6. Moutier 3-0.

Novices A2. Relégation. Groupe 1: Le Locle - Neuchâtel YS II 4-2. Saint-Imier - Vallorbe 5-5. GE Jonction - Le Locle 7-2. Franches-Montagnes - Lausanne II 14-3. Lausanne II - Saint-Imier 4-10.

Classement: 1. GE Jonction 3-6. 2. Franches-Montagnes 2-4. 3. Saint-Imier 2-3. 4. Vallorbe 3-3. 5. Neuchâtel YS II 3-2. 6. Le Locle 3-2. 7. Lausanne II 4-0.

Minis A1. Tour final: La Chaux-de-Fonds - Ajoie 5-3. Lausanne - La

Chaux-de-Fonds 2-4. GE Servette - FR Götteron 3-2. Martigny - Lausanne 2-6.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 2-6. 2. GE Servette 3-4. 3. Ajoie 3-3. 4. Lausanne 3-2. 5. FR Götteron 2-1. 6. Martigny 2-0.

Minis A1. Promotion. Groupe 1: Star Lausanne - Yverdon 10-0. Tramelan - Neuchâtel YS 1-15.

Classement: 1. Star Lausanne 3-6. 2. Neuchâtel YS 3-4. 3. Franches-Montagnes 2-2. 4. Yverdon 3-2. 5. Forward Morges 1-0. 6. Tramelan 2-0.

Minis A2. Relégation. Groupe 1: Les Ponts-de-Martel - Fleurier 7-0. Vallorbe - Fleurier 3-3. Moutier - Lausanne II 3-6. Saint-Imier - Les Ponts-de-Martel 4-7. Fleurier - Saint-Imier 3-5.

Classement: 1. Les Ponts-de-Martel 4-5. 2. Saint-Imier 3-4. 3. Moutier 3-3. 4. Lausanne II 3-3. 5. Fleurier 4-3. 6. Vallorbe 3-2.

Minis B. Groupe 1: Prilly - Neuchâtel YS II 3-5.

Classement: 1. Delémont 3-6. 2. Le Locle 3-4. 3. Neuchâtel YS II 3-2. 4. Prilly 3-0.

Moskitos A1. Tour final: GE Servette - La Chaux-de-Fonds 3-5. Ajoie - Sierre 5-1. Lausanne - FR Götteron 4-3.

Classement: 1. Lausanne 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds 3-4. 3. Ajoie 2-2. 4. FR Götteron 2-0. 5. GE Servette 2-2. 6. Sierre 3-0.

Moskitos A1. Promotion. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Star Lausanne 2-4. Saint-Imier - Forward Morges 1-4.

Classement: 1. Star Lausanne 3-6. 2. Meyrin 2-4. 3. Neuchâtel YS 1-2. 4. Forward Morges 2-2. 5. Neuchâtel YS II 3-0. 6. Saint-Imier 3-0.

Moskitos A2. Relégation, groupe 1: Franches-Montagnes - Yverdon 0-2. Fleurier - Vallée de Joux 3-8. La Chaux-de-Fonds II - Tramelan 5-1.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 4-6. 2. Yverdon 4-6. 3. Tramelan 4-6. 4. Vallée de Joux 4-4. 5. Franches-Montagnes 3-0. 6. Fleurier 3-0.

Moskitos B. Groupe 1: Moutier - Neuchâtel YS III 15-2. La Chaux-de-Fonds III - Saint-Imier II 5-3.

Classement: 1. Delémont 8-16. 2. Moutier 9-15. 3. La Chaux-de-Fonds III 9-12. 4. Ajoie II 8-10. 5. Le Locle 7-9. 6. Saint-Imier II 8-4. 7. Franches-Montagnes II 8-3. 8. Neuchâtel YS III 8-3. 9. Tramelan II 7-0. /réd.

3e ligue, groupe 9

Courrendlin - Courtételle 1-5
Sonceboz - Fr.-Mont. II 4-10
Tramelan II - Court 0-4
Corgémont - Delémont 1-3
Reuchenette - Moutier II 5-8

Classement

1. Delémont	14 12 1 1	83-30	25
2. Fr.-Mont. II	14 12 0 2	114-45	24
3. Courtételle	14 8 2 4	65-53	18
4. Corgémont	14 7 2 5	63-49	16
5. Court	14 6 1 7	50-53	13
6. Moutier II	14 6 0 8	75-78	12
7. Reuchenette	14 6 0 8	47-71	12
8. Tramelan II	14 5 0 9	58-70	10
9. Courrendlin	14 3 1 10	46-92	7
10. Sonceboz	14 1 1 12	35-95	3

Groupe 10

Les Brenets - Le Landeron 4-6
Bösingen - St-Imier II 8-0
Université NE II - Le Locle II 6-4

Classement

1. Uni NE II	13 8 3 2	98-59	19
2. Bösingen	11 8 2 1	68-33	18
3. Landeron	12 8 1 3	77-40	17
4. Couvet	12 7		

BRÈVES

Voile
Pas de nouvelle

Les recherches de l'aéronave argentine dans la zone du Cap Horn pour tenter de localiser le navigateur canadien Gerry Roufs, qui n'a plus donné de nouvelles aux organisateurs du Vendée Globe depuis la nuit du 7 au 8 janvier, se sont révélées infructueuses./si

Tennis Forfait
de Bjorkman

Jonas Bjorkman (24 ans), mécontent de n'avoir pas été aligné lors du simple décisif de la finale de la Coupe Davis 1996 face à la France, a décidé de ne pas jouer contre la Suisse, premier match de la Suède de ladite compétition qui se déroulera du 7 au 9 février prochain à Luella./si

Hockey sur glace
Huras reste

Ambri-Piotta a prolongé le contrat de son entraîneur Larry Huras (41 ans) jusqu'au terme de la saison 1998/1999. Le Canadien avait pris la succession du Russe Alexander Jakuchev le 6 novembre 1996./si

Lebeau blessé

L'attaquant de Zurich Patrick Lebeau sera éloigné des patinoires pour une durée de cinq semaines. Le Canadien s'est blessé aux os métacarpiens et il devra porter un plâtre à la main droite durant quatre semaines./si

Football
Ronaldo titré

Ronaldo, qui évolue depuis cette saison à Barcelone, a été élu officiellement «meilleur footballeur mondial de l'année 1996» dans un vote organisé par la FIFA./si

Victoire
à l'extérieur
de Leeds

Angleterre, première division, match en retard de la 24e journée: West Ham - Leeds 0-2. Classement: 1. Liverpool 24-46. 2. Manchester United 23-44. 3. Arsenal 23-43. 4. Newcastle 23-39. 5. Wimbledon 21-38. Puis: 11. Leeds 23-28. 18. West Ham 22-22./si

Ski alpin Kernen
à Kitzbühel

Bruno Kernen sera au départ des deux descentes de Kitzbühel vendredi et samedi. Le Bernois a reçu l'autorisation du médecin de la fédération, le Dr Hans Spring. Il ne se ressent pratiquement plus de sa chute spectaculaire de samedi dernier sur la piste du Lauberhorn./si

Rallye Joner
abandonne

Le Landeronnais Eric Joner et son équipière Nathalie Golaz ont été contraints à l'abandon lors de la deuxième étape du rallye de Monte-Carlo. Lors de la troisième spéciale, le Landeronnais est sorti de la route, ruinant du même coup tous ses espoirs de terminer son premier Monte.

Les caprices de la météorologie ont été dominés au mieux par l'Espagnol Carlos Sainz, leader provisoire de l'épreuve, mais le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi Lancer EV4), à trois secondes seulement de l'Espagnol, est plus qu'une menace. Au volant de sa Subaru Impreza, le Prévôtois Olivier Burri occupe un dixième rang flatteur à 8'04" de Sainz./réf., si

Tennis Martina Hingis à l'usure,
Patty Schnyder à la trappe

Cette fois, on peut parler de voie royale. Après les surprenantes défaites de Karina Habsudova (WTA 11), sa «bête noire», et de l'Américaine Chanda Rubin (WTA 20), une adversaire qu'elle respecte énormément, Martina Hingis (WTA 4) peut raisonnablement envisager une qualification pour la finale de l'Open d'Australie.

Avec la Roumaine Irina Spirlea (WTA 10) en quart de finale et la gagnante de la rencontre entre l'Américaine Mary-Joe Fernandez (WTA 17), qui a éliminé la Baloise Patty Schnyder (WTA 63), et la Belge Dominique Van Roost (WTA 43) en demi-finale, son tableau semble, en effet, bien dégagé.

En huitième de finale, Martina Hingis n'a pas failli face à la Roumaine Ruxandra Dragomir (WTA 27). La No 4 mondiale a, cependant, dû rester plus d'une heure et demie sur le court pour s'imposer 7-6 (8-6) 6-1. Accrochée au premier set, elle a su élever le niveau de son tennis sur les points cruciaux pour signer son onzième succès (réf: 3 à Perth, 4 à Sydney et 4 à Melbourne) dans cette tournée australienne.

Battue autant par la chaleur - 40° à l'ombre, plus de 50°

sur le court, on a même atteint les 63° - que par le brio de Mary-Joe Fernandez, Patty Schnyder gardera longtemps en mémoire le premier huitième de finale de sa carrière dans un tournoi du Grand Chelem. La Baloise s'est inclinée 4-6 6-4 6-1. Elle a terminé la ren-

contre k.-o. debout. «Après le match, j'ai été prise de spasmes, lâchait-elle. J'étais complètement déshydratée. Il faisait beaucoup trop chaud. Le court était un sauna».

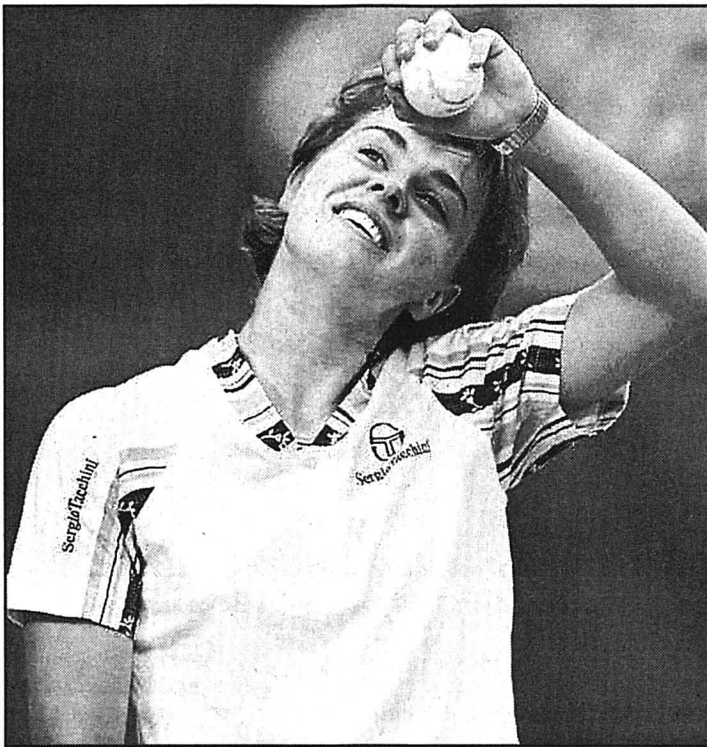
Avant de laisser filer le troisième set en moins d'une demi-heure, Patty Schnyder a été à

deux doigts de signer un nouvel exploit. Après le gain du premier set, elle est revenue de 2-4 à 4-4 dans le deuxième. Seulement, un jeu de service catastrophique de sa part offrait un nouveau break à l'Américaine. Vainqueur de l'étonnant jeune Slovaque Dominik Hrbaty, 76e mondial, 6-7 (4-7) 6-3 6-4 3-6 6-4, Pete Sampras a évité, de justesse, le sort de Steffi Graf, éliminée la veille en huitièmes de finale de l'Open d'Australie. Hrbaty fut bien près de signer une retentissante victoire. Ayant remporté le premier set en surpré-

nant Sampras avec la qualité de ses services, la spontanéité de son bras et la célérité de ses mollets, il avait déjà montré dans le jeu décisif, au cours duquel il fut mené 4-2 avec un service de l'Américain à suivre, qu'il n'avait pas froid aux yeux.

Il perdit le troisième set de façon discutable, l'arbitre de chaise arrêtant le jeu au beau milieu d'un point, alors qu'il allait annuler une balle de break, parce que la casquette de Sampras s'était envolée./si

Spirlea - Hingis en différé sur Suisse 4, demain à 12 h.



Après Dragomir, Martina Hingis retrouvera une autre Roumaine sur sa route en quarts de finale. photo Keystone

Résultats

Simple messieurs, huitièmes de finale: Sampras (EU/1) bat Hrbaty (Slq) 6-7 (4-7) 6-3 6-4 3-6 6-4. Ivanisevic (Cro/3) bat Ruud (No) 4-6 6-2 6-7 (7-9) 6-3 6-3. Muster (Aut/5) bat Courier (EU/11) 6-2 3-6 7-6 (7-4) 6-3. Costa (Esp/10) bat Ferreira (AfS/8) 6-3 6-2 3-2 abandon. **Quarts de finale:** Sampras (EU/1) - Costa (Esp/10), Ivanisevic (Cro/3) - Muster (Aut/5), Moya (Esp) - Mantilla (Esp/14), Rios (Chi/9) - Chang (EU/2).

Simple dames, huitièmes de finale: Hingis (S/4) bat

Dragomir (Rou) 7-6 (8-6) 6-1. Fernandez (EU/14) bat Schnyder (S) 4-6 6-4 6-1. Spirlea (Rou/8) bat Habsudova (Slq/9) 6-4 6-4. van Roost (Bel) bat Rubin (EU/15) 7-5 6-4. **Quarts de finale:** Coetzer (AfS/12) - Po (EU), Appelmanns (Bel/16) - Pierce (Fra); Spirlea (Rou/8) - Hingis (S/4), Fernandez (EU/14) - van Roost (Bel).

Simple juniors garçons. Premier tour: Kratochvil (S/7) bat Levant (Fr) 7-5 7-6. Ramadan (Aus) bat Capriati (EU) 7-6 (7-5) 6-3./si

Cyclisme Le Locle
étape du TdR 1997

Le Locle sera ville étape du Tour de Romandie 1997. Les deux clubs cyclistes de la Mère-Commune, le VC Edelweiss et la Pédale locloise, ont en effet été approchés par Tourisme neuchâtelois Montagnes pour organiser l'arrivée de la première étape le mercredi 7 mai et le départ de la deuxième étape le jeudi 8 mai.

Tourisme neuchâtelois Montagnes a décroché l'arrivée d'une étape dans les Montagnes neuchâteloises de la boucle romande de cette année auprès de DPO (Daniel Perroud Organisation). Et c'est ainsi qu'un comité d'organisation présidé par Edouard Simon (VC Edelweiss) et vice-présidé par Fritz Golay (Pédale locloise) a été mis sur pied.

Comme l'an passé (Bâle), le Tour de Romandie prendra son envol de Suisse allemande, puisque le prologue aura lieu à Kriegstetten, dans la région soleuroise, le mardi 6 mai. La première étape conduira le peloton de Krieg-

stetten au Locle, après avoir transité par Klus-Balstahl, Moutier, le col de Pierre-Perthus, Sonceboz, Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds.

Après un premier passage au Locle, les coureurs auront encore deux boucles à effectuer, la première via Le Col-de-Roches, La Chaux-du-Milieu, Les Ponts-de-Martel, La Sagne, Le Communal, La Combe-Girard et encore Le Communal, la seconde via La Jaluse, La Grande-Joux, Les Ponts-de-Martel, La Sagne, Le Communal, La Combe-Girard et Le Communal, où sera jugée l'arrivée aux alentours de 17 h, en cette veille de l'Ascension. Le lendemain, jeudi 7 mai, le peloton s'élancera à l'assaut de la deuxième étape depuis l'Hôtel de Ville et prendra la direction de La Chaux-de-Fonds, la suite du trajet n'étant pas encore divulguable.

La Chaux-de-Fonds accueillant une étape du Tour de Suisse 1997, le cyclisme sera vraiment à l'honneur ce printemps dans les Montagnes neuchâteloises.

RTY

Ski de fond Frésard seigneurial
sur les pistes du Communal

Parmi les meilleurs fondeurs régionaux actuels, Christophe Frésard a brillamment reporté la Coupe du Communal coureur dimanche à La Sagne sur une boucle de dix kilomètres à parcourir trois fois. Le citoyen de Saignelégier s'est imposé devant Claude Borel et Gilles Dumont. Meilleur vétérans, le toujours jeune Claudy Rosat a terminé au neuvième rang toutes catégories. Chez les dames, le succès est revenu à Corinne Isler.

Classements

Messieurs

Elites. 30 km: 1. Frésard (Saignelégier) 1 h 18'21"8. 2. Borel (La Brévine) à 44"1. 3. Dumont (Le Locle) à 59"4. 4. Pittier (La Chaux-de-Fonds) à 1'54"0. 5. Fatton (Chaumont) à 2'05"9. 6. Junod (Boudry) à 2'31"7. 7. Paratte (Le Locle) à 2'32"1. 8. Wyssbrod

(Les Breuleux) à 4'01"9. 9. C. Rosat (La Brévine) à 4'13"0. 10. Gauthier (La Brévine) à 4'30"2.

Juniors. 10 km: 1. exaequo. Pellaton (La Brévine) et E. Matthey (Le Locle) 25'52"8. 3. Schmid (La Brévine) à 0'3". 4. Schneider (Evillard) à 1'30"0. 5. Bachmann (La Brévine) à 3'55"0.

OJ1: 1. Monod (Les Cernets-Verrières) 9'45"2. 2. ex aequo Rosat (La Brévine) et Hans (La Brévine) à 6"3.

OJ2: Borel (La Brévine) 16'55"4. 2. Faugel (Cernets) à 2'11"5. 3. Crivelli (La Sagne) à 2'28"5.

OJ3: 1. F. Matthey (La Brévine) 22'44"4. 2. Haldimann (La Brévine) à 27"6. 3. Calame (Le Locle) à 1'07"4.

Garçons. 1 km: 1. Rey (Les Cernets-Verrières) 5'07"2. 2. Jomod (Cernets) à 3"4. 3. Challandes (La Chaux-du-Milieu) à 6"6.

Dames

Elites. 30 km: 1. Isler (La Sagne), 1 h 30'53"9. 2. Fatton (Chaumont) à 5'48"0. 3. Chate-

lain (Saignelégier) à 6'30"9. 4. J. Singelé (Le Locle) à 10'40"3. 5. Jakob (Cormondèche) à 10'42"9.

10 km: 1. Magerli (Fontainemelon) 33'20"2. 2. I. Singelé (La Sagne) à 3'33"2.

Juniors. 10 km: 1. N. Matthey (Le Locle) 31'49"3. 2. Larfi (Le Locle) à 1'32"0. 3. Bieri (La Chaux-de-Fonds) à 4'12"3. 4. Chevillat (La Sagne) à 4'20"5. 5. Calame (Le Locle) à 7'53"1.

OJ1: 1. P. Matthey (La Brévine) 9'50"7. 2. Crivelli (La Sagne) à 1'28"6. 3. Clisson (Les Cernets-Verrières) à 1'43"6.

OJ2: 1. F. Matthey (La Brévine) 19'22"6. 2. Rey (Cernets) à 1'16"4. 3. O. Matthey (La Brévine) à 1'33"7.

OJ3: 1. P. Bieri (La Chaux-de-Fonds) 25'50"3. 2. Fahrny (La Brévine) à 39"3. 3. Ray (La Brévine) à 4'19"5.

Filles. 1 km: 1. S. Matthey (La Brévine) 4'47"5. 2. N. Matthey (La Brévine) à 1'18"0. 3. Huguenin (La Brévine) à 1'43"4./réf.

Basketball Calendrier
du tour final de LNA

Matches aller

Première journée. Samedi 1er février. 17 h 30: Union Neuchâtel - SAV Momo. FR Olympic - Cossonay. Versoix - Monthey.

Deuxième journée. Samedi 8 février. 17 h 30: SAV Momo - Versoix. Monthey - FR Olympic. **Dimanche 9 février. 16 h:** Cossonay - Union Neuchâtel.

Troisième journée. Samedi 15 février. 17 h 30: Union Neuchâtel - Monthey. SAV Momo - Cossonay. FR Olympic - Versoix.

Quatrième journée. Samedi 22 février. 17 h 30: FR Olympic - Union Neuchâtel. Monthey - SAV Momo. Versoix - Cossonay.

Cinquième journée. Samedi 1 mars. 17 h 30: Cossonay - Monthey. SAV Momo - FR Olympic. **Dimanche 2 mars. 16 h:** Union Neuchâtel - Versoix.

Matches retour

Sixième journée. Mercredi 5 mars. 20 h 15: SAV Momo - Union Neuchâtel. Cossonay - FR Olympic. Monthey - Versoix.

Septième journée. Samedi 8 mars. 17 h 30: Union Neuchâtel - Cossonay. Versoix - SAV Momo. FR Olympic - Monthey.

Huitième journée. Samedi 15 mars. 17 h 30: Monthey - Union Neuchâtel. Cossonay - SAV Momo. Versoix - FR Olympic.

Neuvième journée. Samedi 22 mars. 17 h 30: Union Neuchâtel - FR Olympic. SAV Momo - Monthey. Cossonay - Versoix.

Dixième journée. Samedi 29 mars. 17 h 30: Monthey - Cossonay. Versoix - Union Neuchâtel. FR Olympic - SAV Momo./si

Patinage artistique
Brillante Annick Javet!

Annick Javet a obtenu le meilleur résultat de sa jeune carrière, le week-end dernier à Morges. A la patinoire des Eaux-Minérales, la Neuchâteloise de 15 ans et demi a pris une excellente cinquième place, lors des championnats de Suisse juniors.

«La performance d'Annick constitue une grosse et surtout formidable surprise pour moi, lance son professeur, Yves Gilman. Jamais je n'aurais pensé qu'elle pourrait prendre place parmi les cinq premières classées!»

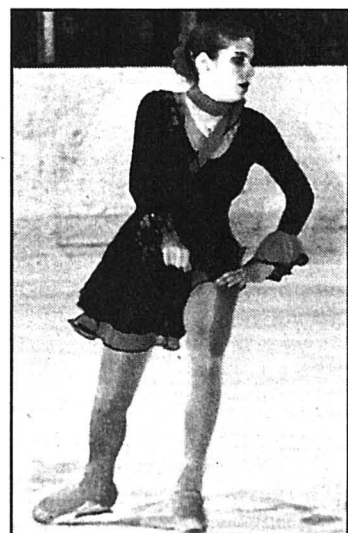
Il faut dire que la jeune patineuse de Cormondèche a réussi samedi un programme court parfait, avec notamment un double Axel à la clé, ce qui la plaçait au deuxième rang provisoire. Sixième du programme libre dimanche, Annick Javet, meilleure Romande de ces joutes, prenait la cinquième place finale. Un

bien beau résultat pour ses premiers championnats de Suisse!

Championne de Suisse cadette l'hiver dernier, Alissia Gerber, neuvième du programme court et quatrième du long, a pris la 6e place finale. Perturbée dans sa préparation par deux blessures successives, la jeune Imérienne, avec ses 13 ans et demi, était l'une des plus jeunes des 25 concurrentes en lice. L'avenir lui appartient, donc!

Une troisième régionale a pris place dans les dix premières: cinquième du programme court, dixième du long, la Chaux-de-Fonnière Naticha Tondat (15 ans et demi) s'est classée huitième. La Neuvilloise du CP Bienne Nicole Jaunin (15e), la Neuchâteloise Sévane Zereik (19e) et la Chaux-de-Fonnière Marlène Wehrli (22e) ont complété le bilan régional.

Les titres nationaux sont revenus à l'Obwaldienne Anita Odermatt et au Grison Oscar Peter. ALA



Annick Javet s'est classée cinquième à Morges.

photo a-Leuenerberger

Zoom sur... Gilles Nicod, champion cantonal de tennis en salle à Marin

Vainqueur de Jean-Marc Boichat dimanche à Marin en finale du tableau masculin R1-R3 des championnats cantonaux en salle (6-3 7-6), le professeur des Cadolles Gilles Nicod (R1) a une nouvelle fois démontré sa valeur. Nicod s'est d'ailleurs également illustré dans le tableau N open, puisqu'il a battu Daniel Brunner (N4-122) 6-2 6-2 avant d'accrocher un Valentin Frieden certes diminué (défaite 6-7 3-6).

Renaud Tschoumy

- Gilles Nicod, quel bilan votre week-end au CIS de Marin vous inspire-t-il?

- Il est très positif, évidemment. J'étais en bonne forme physique, ce qui m'a donné une certaine sûreté dans mes coups. Mais au-delà de la seule performance, c'est mon envie de jouer retrouvée et mon calme qui m'ont particulièrement satisfait. D'habitude, lorsque je jouais dans la région, on m'attendait au contour, rapport à mon statut de professeur de tennis, et j'avais tendance à être un peu stressé, à jouer pour ceux qui me regardaient. Là, j'ai réussi à aborder ce week-end de manière calme et sereine, à penser à moi et à mon jeu avant tout.

- A quoi ce changement est-il dû?

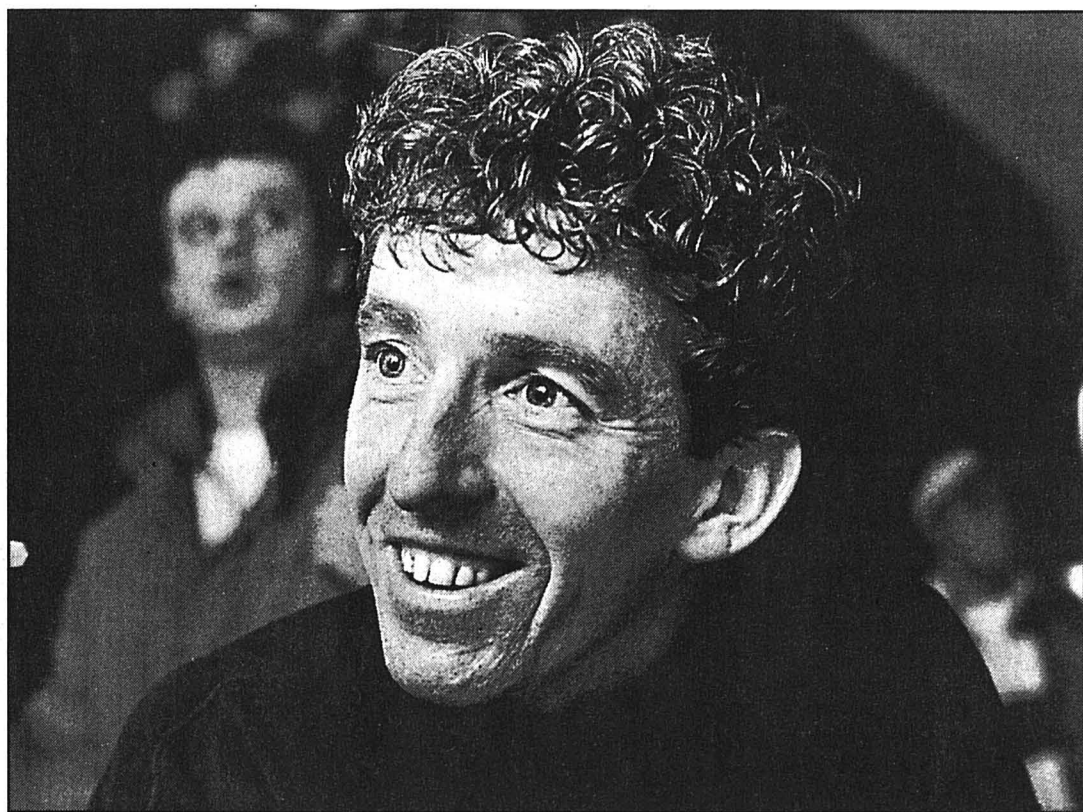
- J'ai fait beaucoup d'efforts en ce sens ces derniers temps. Ainsi, j'ai lu pas mal de livres sur la concentration, sur la respiration et sur la manière de penser positif en match. On voit tout de suite la différence: j'ai réussi à ne pas me disperser au cours d'une rencontre, chose qui m'arrivait par le passé.

- Quel était votre objectif du week-end?

- D'abord, parvenir à jouer dans l'état décrit plus haut. Quant aux résultats, je voulais avant tout passer le premier tour du tableau R1-R3, de manière à être l'un des quatre qualifiés pour le tournoi N open. Et j'avais une grande pression lors de mon premier match contre Gaëtan Glauser, puisque Gaëtan est mon élève. Mais j'ai réussi à passer ce cap. Dans le tableau N, j'ai fait un bon premier match, et je suis satisfait de ma performance contre Valentin Frieden, quand bien même ce n'était pas le grand Valentin que l'on a pu connaître.

- Et il y a votre victoire en messieurs R1-R3...

- Bien sûr. La dernière fois que j'avais joué contre Jean-Marc Boichat, c'était en interclubs, et j'avais perdu très nettement. Je sais que Boichat est un joueur solide. Mon but



Pour Gilles Nicod, un bon professeur de tennis doit signer certains résultats.

photo Treuthardt

était de me mettre en confiance le plus vite possible et de lui laisser un minimum de points, ce qui s'est passé. Et dans le deuxième set, après une petite baisse de régime, j'ai réussi à revenir dans le match et à m'imposer.

- Vous avez 35 ans. La compétition vous anime-t-elle toujours autant?

- Oui, assurément. Je suis trop jeune pour laisser tomber les tournois. Et puis, la compétition me permet de conserver un bon niveau de jeu, ce

qui est nécessaire, dans la mesure où j'ai des élèves de la valeur de Gaëlle Widmer, pour ne citer qu'elle.

- Un bon professeur doit-il donc être obligatoirement un joueur de haut niveau?

- Par la force des choses. Pour mes élèves, je suis en quelque sorte un exemple. Si cet exemple signe de bons résultats et vit certaines situations de match bien précises, cela ne peut que leur être profitable, aux jeunes surtout. Raison pour laquelle il ne me déplairait pas de remonter en catégorie N cette année.

RTY

Fiche signalétique

Nom: Nicod.
Prénom: Gilles.
Date de naissance: 2 décembre 1961.
Domicile: Les Geneveys-sur-Coffrane.
Taille: 178 cm.
Poids: 73 kg.
Profession: professeur de tennis au TC Cadolles.
Loisirs: être dehors (pique-niques, sorties), visiter les musées avec sa fille, le VTT et le tennis.
Palmarès: plusieurs titres cantonaux, dont celui acquis dimanche à Marin; champion romand R1-R3 (anciennement B1) en 1985; plusieurs victoires dans des tournois régionaux; meilleur classement suisse: N3-50 en 1990.

LES ÉCHOS DU WEEK-END

Les regrets de Boichat

Champion cantonal cet été aux Cadolles, le Chaux-de-Fonnier Jean-Marc Boichat a donc été battu dimanche à Marin par Gilles Nicod (3-6 6-7). «C'est Gilles qui m'a empêché de bien jouer, regrettait Boichat. Bien sûr, j'ai réussi à me détacher dans la deuxième manche (réd.: 4-1 en sa faveur), mais quand je fais la course en tête, j'ai tendance à un peu me déconcentrer.»

Et ce genre de relâchements ne pardonnent pas face à un joueur comme Gilles Nicod...

Le bac avant tout

Victorieuse du Masters BCN féminin d'hiver pour la deuxième année consécutive, Gaëlle Widmer (N2-13) ne se fixe paradoxalement pas trop d'objectifs pour cette année. «Ce qui prime pour 1997, c'est l'obtention de mon baccalauréat, explique-t-elle. Je n'ai donc pas trop de buts jusque-là. Et on verra bien où je me situe après mes examens pour préparer ma saison d'été.»

Quand la sagesse prime sur l'ambition...

Navaro en interclubs?

En finale du Masters BCN masculin, le Bolivien établi à Thonon-les-Bains Rodrigo Navaro (22 ans, N2-26) a donc battu un Valentin Frieden handicapé par ses douleurs au coude au moment de servir. «J'ai pris une licence individuelle de courte durée (réd.: soit un mois) en Suisse, commentait le vainqueur. Mon but est d'éventuellement trouver une place dans une bonne équipe d'interclubs dans votre pays.»

Navaro semble bien parti. Avis aux amateurs!

Le «clan» Perroud

Le Chaux-de-Fonnier Olivier Perroud a remporté son premier titre cantonal en battant Timothy Hirter (contre qui il n'a jamais perdu) en simple messieurs R4-R6. «Je suis vraiment content, d'autant

plus que j'ai gagné devant toute ma famille» jubilait-il.

De là à dire que la présence du «clan» Perroud a transcendé Olivier...

Le même jeu

La finale du tableau féminin R4-R6 a été totalement chaux-de-fonnière, puisqu'opposant Olivia Nobs à Stéphanie Casotti (victoire de la première nommée 6-7 7-5 6-2). «C'était un match difficile pour nous deux, commentait la championne cantonale. Venant du même club, nous bénéficions des conseils du même entraîneur (réd.: Gontran Sermier) et nous avons forcément le même jeu, ce qui n'a rien d'aisé pour chacune des joueuses.»

Visiblement, Olivia a mieux su s'accommoder de cet état de fait que Stéphanie... RTY

Morris au All-Star Game

Le week-end prochain sera consacré au premier All-Star Game de basketball. Parmi les 22 joueurs qui se présenteront sur le parquet de l'Arena à Genève, samedi prochain sur le coup de 17 h, figure un Unionniste: Eric Morris. Mais on ne trouve trace ni d'Eric Traylor (Union Neuchâtel), ni de Curtis Berry ou de Terence Bullock (Monthey), auxquels ont été étonnamment préférés huit Américains de... LNB.

Pour cette grande première helvétique, on regrettera également l'absence totale de joueurs suisses. Margot, Gojanovic, Perlotto ou Putzi n'auraient sans doute pas déparé...

Pas une première

Dans l'euphorie de la fin de partie entre Union Neuchâtel et SAV Momo, le speaker de la Salle omnisports a commis un léger lapsus lorsque Ravano a inscrit ses deux premières unités de la rencontre. «Ravano marque ses premiers points en LNA». Applaudissements du public... malheureusement pas totalement justifiés, le Tessinois ayant trouvé, la saison dernière, à bon nombre de re-

prises le fond du panier percé lorsqu'il évoluait à Lugano. Le panier inscrit par Ravano face à SAV Momo est par contre le premier tir réussi en championnat sous les couleurs unionistes. Jusque-là, le distributeur neuchâtelois n'avait inscrit que deux points, tous sur lancers francs.

Stupeur passagère

Parmi les nombreux spectateurs présents, samedi, bon nombre de connaisseurs ont frémi en entendant le nom de Gary Grimes au moment de la présentation des équipes. Fraîchement revenu des Etats-Unis, l'ex-Bellinzoneais a décidé de reprendre la compétition sous les couleurs de SAV Momo après le refus de l'engagement signifié par l'autre club tessinois de LNA, Lugano. Le moins que l'on puisse écrire c'est que l'ex-international helvétique a passé totalement au travers de son match, samedi, à l'image de la majorité de ses coéquipiers.

Plus de peur que de mal en somme... FAZ

Della Bella aux Mélézes?

Quand bien même Roland Meyer se plaît beaucoup dans les rangs du HCC, il n'est pas certain du tout qu'il puisse poursuivre son expérience chaux-de-fonnière. Il semblerait en effet que Berne, club auquel le portier du HCC appartient, se montre réticent à l'idée de renouveler un prêt qui arrive à son terme. Dans cette perspective, les dirigeants des Mélézes auraient pris langue avec leurs homologues d'Ambri-Piotta à propos de Paolo Della Bella qui pourrait parfaitement devenir la saison prochaine le concurrent de Jean-Luc Schnegg. A moins que cela ne soit l'inverse...

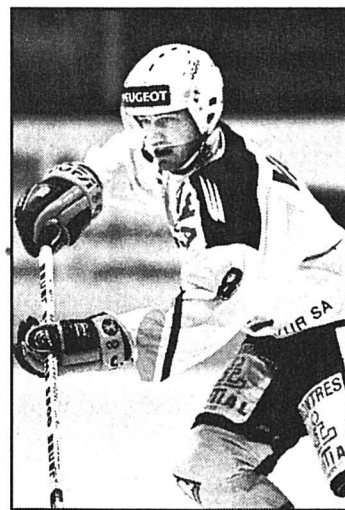
Selon la formule consacrée, affaire à suivre.

A un poteau près...

Il s'en est fallu d'un rien pour que Thierry Murisier puisse rester tranquillement au lit hier matin. D'un poteau

en fait, celui de Pauli Jaks qu'il visa dimanche à la Valascia. «Mon patron m'avait promis que si je marquais un but, il me donnait congé lundi matin» racontait «Mumu», un brin déçu.

Il reste désormais neuf matches au numéro 8 du HCC pour inscrire ce qui sera son premier but en LNA.



Thierry Murisier a entamé une étonnante reconversion.

photo cga

Cap sur Lugano?

A bientôt 29 ans, Thierry Murisier a entamé le week-end dernier une étonnante reconversion. En raison d'une cascade de forfaits, Riccardo Fuhrer l'a muté en attaquant. «En presque vingt ans de hockey, c'est la première fois que je disputais deux matches consécutivement en attaque, confiait «Mumu». Au début, je craignais de faire l'hélice, d'aller n'importe où, mais je crois que je ne m'en suis pas trop mal sorti. D'ailleurs, après avoir raté von Arx, Lugano s'est approché de moi. Je m'accorde toutefois un temps de réflexion, car je ne désespère pas être «drafté» par un club de NHL.»

Entre le Tessin et l'Amérique du Nord, le choix ne sera pas aisé...

De l'eau et du vin

Comme tous les témoins, Thierry Murisier s'interro-

geait sur le pourquoi du comment. «Entre le match de samedi et celui de dimanche, c'était de l'eau et du vin» estimait-il, non sans raison. Et de tirer la sonnette d'alarme: «Il faut impérativement éviter que le championnat se termine en queue de poisson. Il nous reste le tour dit de l'espoir pour corriger le tir.»

Premier élément de réponse samedi prochain.

Au boulot!

Jamais sans doute Riccardo Fuhrer n'avait paru aussi abattu après une défaite. Dans les couloirs de la Valascia, le druide des Mélézes cherchait vainement une explication à la déroutante de ses gens. «La première fois que nous avons joué ici, chacun s'était montré digne malgré la défaite. Aujourd'hui, tout le monde s'est caché, fuyant le puck. Dans ces conditions, il n'y avait absolument rien à faire depuis la bande.»

Le Bernois reprenait toutefois rapidement le dessus: «Il n'est pas question de brader la fin du championnat. Dès demain, au boulot! Des priorités? Il y a tellement à faire que je suis incapable d'en définir une ou l'autre. Dès lors, nous nous entraînerons normalement durant toute la semaine.»

Embrassades

Quand deux fan's-club se rencontrent, un dimanche qui plus est, cela donne forcément lieu à de solides embrassades. Sur la route du Gothard, les inconditionnels du HCC et ceux de Rapperswil se sont accordés un «arrêt-pipi» au même endroit, juste avant la traversée du tunnel. Après quelques échanges empreints de fair-play, les uns et les autres ont mis le cap qui sur la Valascia, qui sur la Resega, non sans prendre un double rendez-vous pour le week-end à venir. Gageons qu'au vu des résultats, le voyage du retour aura paru plus court aux supporters de Rapperswil qu'à ceux du HCC... JFB

Divers Décès de R. Chapatte

Le journaliste sportif Robert Chapatte est décédé à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, des suites d'une longue maladie. Ancien coureur cycliste, il avait gagné plusieurs petites courses sur route. Puis, il avait pris sa retraite sportive au milieu des années 1950.

Après avoir collaboré à «L'Aurore» et au «Provençal», il fut radio-reporter puis commentateur TV, devenant le Monsieur Vélo de l'ORTF. Il rejoignit Europe 1 après mai 1968 et après la disgrâce de quelques années que lui valurent ses prises de position. Il fit son retour en 1975 sur le service public d'Antenne 2 en tant que chef des sports et créa l'émission hebdomadaire Stade 2.

A l'âge de la retraite, il fréquentait encore les tribunes d'arrivée du Tour de France où il dispensait ses avis d'expert. En juillet 1994, il n'avait pu terminer sa quarante-cinquième Grande Boucle en raison de malaises. / si

GAINS

Sport-Toto

4 x 13	Fr. 64.945,10.
76 x 12	748.-
967 x 11	44,10
6882 x 10	6,20

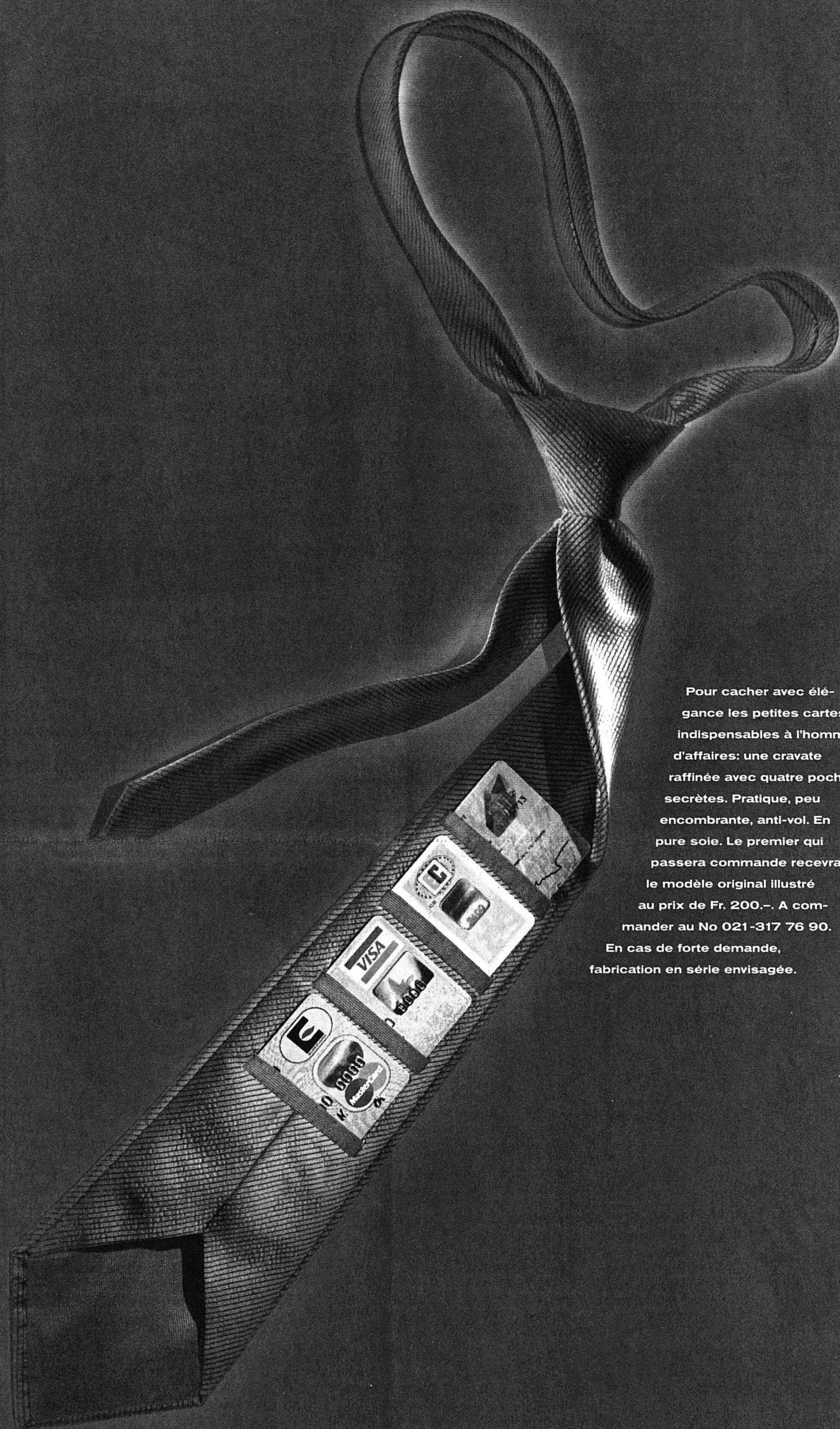
Toto-X

5 x 5	Fr. 3219,10
691 x 4	23,30
10.104 x 3	2,50

Le maximum de 6 points n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 130.000.-

BANCO JASS

♥ D, R
♣ 8, 9, A
♦ 6, 9, R, A
♠ 8, V, D,



Pour cacher avec élégance les petites cartes indispensables à l'homme d'affaires: une cravate raffinée avec quatre poches secrètes. Pratique, peu encombrante, anti-vol. En pure soie. Le premier qui passera commande recevra le modèle original illustré au prix de Fr. 200.-. A commander au No 021-317 76 90. En cas de forte demande, fabrication en série envisagée.

L'Association des Sociétés Suisses de Publicité ASSP (Mosse, Ofa, Publicitas, Publimedia) soutient l'inventeur de cette cravate porte-cartes par le moyen publicitaire le plus efficace: l'annonce. Si malgré cela, cet accessoire ne trouvait pas crédit auprès des hommes, peut-être devrait-il revoir son invention.

L'ANNONCE

Une invention géniale.

Action
du 21.1 au 27.1

Tous les café en grains
le paquet de 1 kg
3.- de moins
Exemple: Espresso
1 kg ~~9.-~~ **6.-**



Action
du 21.1 au 27.1

Cœurs de France
360 g ~~3.80~~ **2.50**
(100 g -69)



Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Chocolat suisse
«Giandor»
le lot de 5 x 100 g
500 g ~~7.-~~ **5.-**
(100 g 1.-)



Action
du 21.1 au 27.1

Bâtonnets de crème glacée
vanille, fraise et chocolat
le lot de 12 x 40 g
480 g **1.40 de moins**
Exemple:
Vanille ~~7.20~~ **5.80**
(100 g 1.21)



Actions
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Mouchoirs en papier «Linsoft»
en lot de 2
(48 x 10 = 480 pièces)
~~10.80~~ **5.-**

Papier hygiénique
Soft Recycling **7.80**

Papier hygiénique
Soft Comfort **9.-**
du 21.1 au 27.1

Eau minérale Aven
(sauf les articles M-Budget)
1,5 l **-25 de moins**
Exemple: Aven rouge
1,5 l ~~85~~ **-60**
(1 l -40) (+ dépôt -50)

Action
du 21.1 au 27.1

Tous les thés et tisanes
le paquet de 100 sachets
-50 de moins
Exemple:
Cynorrhodon
270 g ~~7.50~~ **2.50**
(100 g -93)



Action
du 21.1 au 3.2

Pèse-personne blanc
avec division par 100 g,
affichage numérique, charge maximale
140 kg
~~80~~ **65.-**

Pèse-personne blanc ou noir
avec division par 200 g,
affichage numérique, charge maximale
130 kg
~~85~~ **50.-**

Action
du 21.1 au 3.2

Lessive «Elan»
2 kg **2.50 de moins**
Lessive «Elan» liquide
1,5 l **2.- de moins**
Exemple:
Elan fraîcheur fleurie
2 kg ~~9.50~~ **7.-**



MIGROS Action



Action
MULTIPACK du 21.1 au 3.2

Tous les désodorisants M-fresh
-60 de moins
Exemple:
M-fresh Neutro
150 ml ~~3.50~~ **2.90**
à partir de 2 produits
ou choix (100 ml 1.93)



Action
du 21.1 au 27.1

Eau minérale Aproz
(sauf les articles M-Budget)
1,5 l **-25 de moins**
Exemple:
Aproz classic
1,5 l ~~75~~ **-75**
(1 l -50) (+ dépôt -50)

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Chaussures de
temps libre pour
femme et homme **28.-**
Chaussures de
temps libre
pour enfant **25.-**
Exemple: Chaussures de temps libre
pour femme avec dessus cuir-velours,
lacets, semelle en caoutchouc
synthétique **28.-**

IMMOBILIER

À VENDRE AU CENTRE DE SAINT-IMIER
**IMMEUBLE LOCATIF
ET COMMERCIAL**
Comprenant 2 magasins et 3 appartements.
Pour tout renseignement, ☎ 032/925 41 70.
132-521

VILLATYPE

À VENDRE
À LA CHAUX-DE-FONDS
**APPARTEMENTS PPE
SUR PLANS**

4 1/2 pièces dès Fr. 335 000.-
5 1/2 pièces dès Fr. 360 000.-
28-70973
Tél. 032/853 40 40

À VENDRE

Dans un petit immeuble
à proximité du Parc des Sports
et des transports publics

**MAGNIFIQUE
APPARTEMENT
DE 4 PIÈCES
AVEC 2 BALCONS**

Cuisine agencée, grande salle
de bains/WC, hall d'entrée,
3 chambres, salon avec cheminée.
Prix non spéculatif.
Affaire à saisir.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76 132-254

À VENDRE

132-559

Quartier sud-ouest
La Chaux-de-Fonds

Appartement de 3 1/2 pièces
charges financières
seulement Fr. 482.- par mois

- séjour avec grand balcon
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC
- ascenseur
- proximité des transports publics

Fonds propres minimum Fr. 17 000.-
grâce au système aide fédérale
ou notre coopérative de cautionnement
immobilier CCI/LPPE

Notice à disposition et visite sur rendez-vous.

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

**IMMEUBLE
À VENDRE**

La Chaux-de-Fonds
Entrée ouest de la ville

Comprenant: 16 appartements,
un local commercial, 6 garages,
14 places de parc.

Loyers raisonnables.
Les appartements sont tous loués.

Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 78 33. Fax 032/913 77 42
132-429

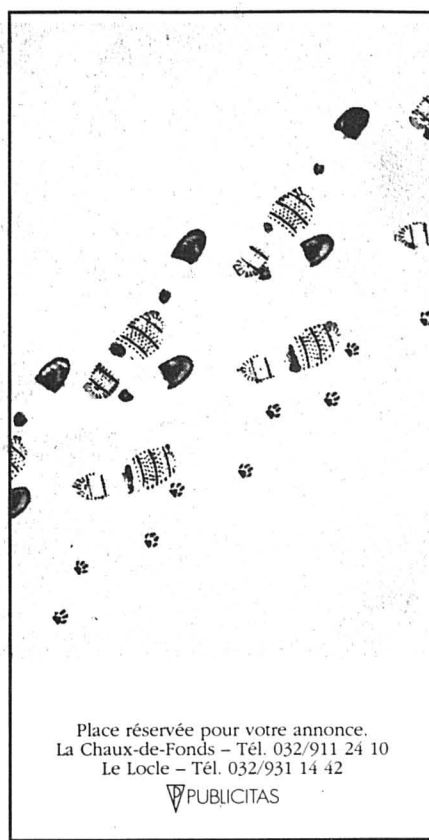
**Croyez-en
nos prix!**

Gigot d'agneau
avec os, frais **19.50** kg ~~27.-~~

Filet de cabillaud
frais, du Danemark **12.-** kg ~~15.-~~

Pommes de terre Stella **1.40** kg

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG



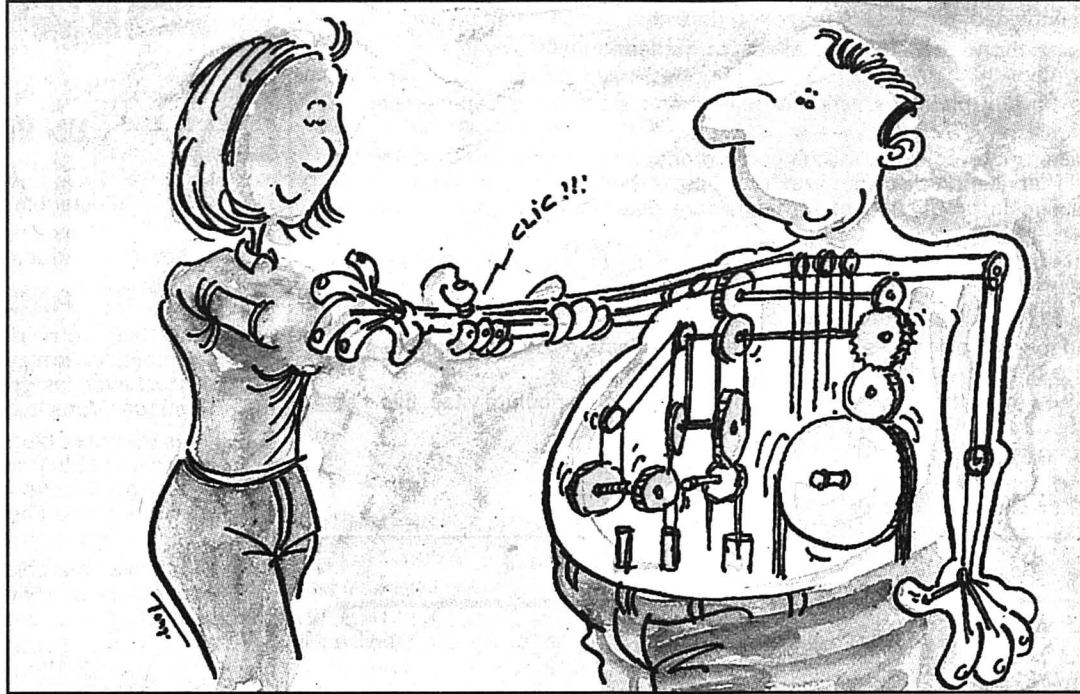
Santé Deux voies alternatives

Un nombre grandissant de thérapies alternatives ont aujourd'hui pignon sur rue. La terminologie en est parfois mystérieuse. La kinésiologie et l'aromathérapie se sont toutefois laissé ausculter de fort bonne grâce.

Homéopathie, réflexologie, phytothérapie, acupuncture: de nos jours, la santé n'est plus seulement l'affaire de la médecine «traditionnelle», mais aussi celle des thérapies dites alternatives. L'intérêt croissant du public pour ces soins a incité certaines caisses-maladie à prendre en charge la couverture des frais qu'ils engendrent. L'offre des médecines naturelles ne cesse de se diversifier, faisant fleurir une terminologie qui a de quoi laisser le profane pantois. Qu'en est-il par exemple de l'aromathérapie et de la kinésiologie?

La puissance des huiles essentielles

Les choses deviennent peut-être un peu plus concrètes quand on sait, comme l'explique la thérapeute Manuela Bergamin, que l'aromathérapeute travaille avec les huiles essentielles. Il ne faut pas confondre ces hormones des plantes, obtenues par distillation, avec d'anodines crèmes adoucissantes. Pures, c'est-à-dire non mélangées à d'autres huiles végétales, elles peuvent provoquer des brûlures et même l'empoisonnement si on les utilise sans précaution. Leur parfum puissant a pourtant envoûté Manuela Bergamin, au point de la détourner de sa première formation d'employée de commerce. Pour l'amour des huiles, elle s'est rendue en Angleterre où elle a étudié intensivement dans une école de médecine naturelle, puis



pratiqué sa science pendant deux ans. «Beaucoup de pratique et de lectures sont nécessaires pour progresser dans ce domaine». Avant de donner ses propres consultations - elle exerce à Neuchâtel depuis octobre dernier -, elle a donc enrichi ses connaissances à Genève, notamment en médecines énergétique et nutritionnelle, auprès de deux praticiens.

La gamme des huiles essentielles est très étendue, et leur application peut se faire selon plusieurs voies. Appliquée directement sur la peau, l'huile associée à une crème combat les infections cutanées, associée à une autre huile végétale, elle soulage crevasses et sécheresse; prodiguée sous forme de massage elle apporte détente ou tonus. Les huiles peuvent aussi être diffusées dans l'air, comme un parfum. Ou encore s'avaler sur un comprimé neutre (on les trouve en pharmacie); en cas

d'affections broncho-pulmonaires, de gripes, de difficultés digestives, ou pour vaincre le trac. Elles sont enfin susceptibles de suivre la voie rectale, sous forme de suppositoires, un traitement particulièrement approprié aux enfants et aux nourrissons ou à toute personne dont les muqueuses digestives sont fragiles.

Des recettes simples

Pures ou déjà mélangées (c'est moins dangereux), les huiles essentielles figurent sur les rayons d'un nombre grandissant de pharmacies ou de boutiques de produits naturels pour le corps. Pour ceux qui sont prêts à ouvrir leur premier flacon, ou pour ceux qui désirent en déboucher d'autres, la spécialiste conseille quelques recettes:

- diffuser, durant 15mn, quelques gouttes de citrus aurantium (essence de mandarine) dans la chambre des

enfants aidera les plus agités à s'endormir.

- Contre les maux de voyage, prendre une goutte de citrus limonum (citron) sur un comprimé neutre avant le départ. Renouveler pendant le trajet si nécessaire.

- Deux gouttes, toujours sur comprimé neutre, du même citrus limonum avalées avant le lever supprimeront les nausées des femmes enceintes. A renouveler durant la journée si nécessaire.

- En cas de brûlure cutanée, appliquer une goutte de lavandula vera (lavande).

- Le cistus ladaniferus (ciste) possède des vertus antihémorragiques et cicatrisantes. Une goutte dans votre pot de crème de jour ou dans un masque quelconque et vous voilà armée pour lutter contre les rides!

Dominique Bosshard

A l'écoute du corps

«Souvent, les gens tombent malades parce qu'ils ont perdu le contact avec leur être profond. La maladie est toujours un signal d'alarme». Pour remédier au mal-être du corps et de l'âme, Manuela Bergamin recourt également à la kinésiologie. Une technique qui marie les connaissances de l'Orient et de l'Occident: elle se base sur la relation qu'entretient chacun de nos grands muscles avec un organe donné, lui-même relié à un méridien.

Sans jamais se substituer au médecin - il est exclu d'établir un diagnostic -, le kinésologue effectue une série de tests qui lui permettent de localiser les déséquilibres et les troubles du patient, d'établir, image Manuela Bergamin, «une photo énergétique de la personne». Un questionnaire (mode et hygiène de vie) fournit par ailleurs de précieuses informations sur le patient. En se prêtant aux tout premiers tests (résistance ou non du bras à la pression), force est de constater que le corps réagit, que son énergie entretient un lien vérifiable avec les émotions que l'on ressent.

Femmes plus réceptives?

La correction d'un déséquilibre relève de différentes techniques. Pratiquant la santé par le toucher, l'un des volets de la kinésiologie, Manuela Bergamin procède à des massages, effleurlements, stimulation de points précis. Douleur et émotions étant étroitement liées, il est aussi possible que l'apaisement

d'un mal physique passe par l'apaisement d'un traumatisme (accident, acte de violence, opération). La kinésiologie aidera alors le patient à digérer ses émotions, passées ou récentes, furtives ou durables, selon la nature du choc. Un accompagnement qui requiert une grande capacité de compassion chez la thérapeute, ainsi qu'une grande présence, pour que puisse s'établir une relation de confiance totale. En plus de son vécu de femme de 34 ans, Manuela Bergamin s'est elle-même souvent trouvée de l'autre côté de la barrière, puisqu'elle a effectué de nombreux stages de développement personnel et a été traitée en médecine énergétique.

Il semblerait que les femmes accordent plus de crédit aux soins alternatifs que les hommes: Manuela Bergamin avoue en tout cas qu'elles forment l'essentiel de sa clientèle. «Elles se posent davantage de questions, elles sont plus ouvertes à l'irrationnel». En revanche, ce sont tous les âges et toutes les couches sociales qui viennent consulter la jeune praticienne.

Certains médecins se montrent sceptiques quant à l'efficacité de ces techniques? Cela n'alarme guère la thérapeute qui, elle, «ne se sent pas en compétition: il y a de la place pour tout le monde. Seule la santé des gens doit rester prioritaire». Elle signale qu'à Lausanne s'est créé un centre médico-chirurgical, où thérapeutes et médecins collaborent: le rêve...

DBO

Bijoux Créations de légende pour princesses hors du temps

L'histoire de Chaumet commence à Paris en 1780, mais c'est surtout Napoléon 1er qui lui offre la gloire par ses prestigieuses commandes. L'éclat persiste aujourd'hui dans la discrétion faite de couronnes et de diadèmes.

Les contes de fées ne sont pas morts. Chaumet, joaillier depuis 1780 ne semble pas avoir senti passer la Révolution française. Fidèle à sa ligne grand luxe, la firme continue de faire ruisseler les

rivrières de diamants et d'égrainer les perles rares. A travers tous les aléas de l'histoire et les crises économiques, cette mythique beauté résiste et incarne les rêves les plus fous.

Désormais hors d'atteinte de l'oubli, le nom de Chaumet prend place dans la filière des bijoutiers de référence et possède son propre musée, place Vendôme. Les réalisations les plus prestigieuses sont entrées dans les musées d'Etat. La couronne impériale portée par Napoléon lors de son sacre est exposée au

Louvre, tandis que la tiare qu'il a offert au pape Pie VII est conservée au Vatican. La collection du joaillier comporte les dessins originaux de ces chef-d'oeuvres, ainsi que l'original d'une fabuleuse parure sertie de rubis et de diamants offerte par Napoléon à l'impératrice Marie-Louise, à l'occasion de leur mariage. On y trouve aussi un délicieux dessin de la reine Victoria qui tenait à préciser ses idées à son fournisseur.

Après la chute de l'Empire, la maison Chaumet s'est mise au service de la Restauration, Napoléon III s'inscrit sur les carnets de commande. En 1905, le roi Edouard VII d'Angleterre et la reine-mère d'Italie ont suivi. Dès 1920, faute de têtes couronnées en suffisance, Chaumet a imaginé des bijoux plus accessibles et plus modernes. Installé depuis 1907 derrière les fastueux salons décorés pour un ministre de Louis XVI, l'atelier est toujours actif et c'est là que s'élaborent les créations récentes.

Pour les palais d'aujourd'hui

L'actuelle maison Chaumet, qui porte le nom de Joseph Chaumet, rénovateur de l'art de la joaillerie à la fin du siècle dernier, a longtemps réussi à conserver une clientèle à la hauteur de ses ambitions. Les maharadjahs des Indes lui ont confié la création des bijoux les plus extraordinaires jamais réalisés. Actuellement, les grandes fortunes s'endor-



Simplicité de forme et ruissellement de diamants accordés à l'éclat de l'or gris. photo Chaumet

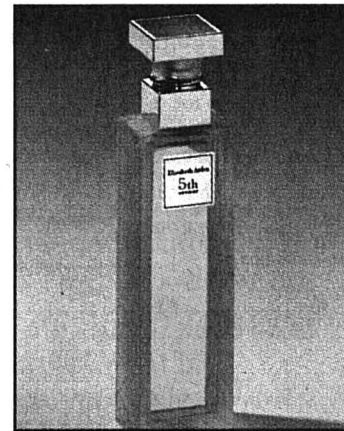
ment peut-être sur le passé. Chaumet ne donne pas d'informations sur les éventuels trésors commandés par les princes de notre époque. Par contre, la firme n'hésite pas à présenter plusieurs lignes de bijoux et de montres, adaptées plus démocratiquement au monde actuel. Les prix de ces bijoux ne dépassent pas la moyenne des autres marques de haut niveau. Une bague peut se trouver pour un peu plus de mille francs, un bracelet pour quelques milliers de francs. Il en est de même pour une montre d'homme, et la ligne Classic lady n'est pas inaccessible. Le luxe est toujours là, mais il se fait discret et s'exporte. Six points de vente Chaumet se sont ouverts récemment en Suisse.

Laurence Carducci

EN BREF

5e Avenue L'Europe des parfums

Dernier-né des parfums féminins au pedigree d'Elizabeth Arden, 5th Avenue allie luxe et séduction sur toute la hauteur de son flacon, à l'image des Skyline et autres gratte-ciel de légende. Follement raffinée, la nouvelle fragrance ne pouvait trouver meilleure mise en valeur que la sobriété longiligne de l'architecture de Big Apple, étonnant New York qui se lance subtilement à la conquête du Vieux-Continent en faisant vibrer les papilles olfactives. Le printemps s'en souviendra.



Une fragrance, un symbole. SOG photo sp

Enfants Gare aux produits toxiques!

Les enfants sont les principales victimes d'intoxications involontaires. Dans les ménages suisses, on recense plus de 5000 incidents de ce genre par an, provoqués par l'absorption de médicaments, de produits d'entretien ou d'autres toxiques. La plupart des cas sont relativement bénins, mais on enregistre aussi des accidents graves et même des décès. Quelques précautions simples permettent d'éviter de nombreux désagréments:

- ne jamais laisser de petits enfants seuls à proximité de produits toxiques;
- ne jamais avaler des médicaments en présence d'enfants ni en laisser traîner;

- beaucoup de produits ressemblent à du sucre ou à des bonbons. Il faut apprendre aux enfants à ne pas puiser dans un emballage qui ne leur est pas familier.

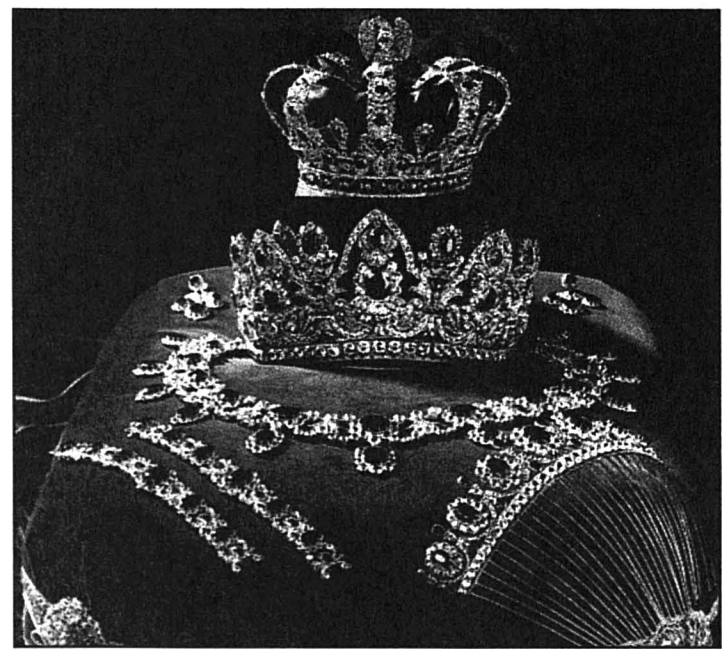
- conserver les produits dans leur emballage d'origine;

- conserver les produits chimiques et les médicaments hors de la portée des enfants, si possible sous clé;

- rendre à leur point de vente les restes inutilisés de produits et de médicaments.

DBO

● Source: «Mon guide de santé», éd. Documed, 1997



Parure sertie de rubis et de diamants offerte par Napoléon 1er à l'impératrice Marie-Louise à l'occasion de leur mariage. Le comble de la joie pour Nitot, joaillier à l'origine de la maison Chaumet. photo Chaumet

Tschäppät
Construction de remorques et chasse-neige
F.-Courvoisier 32, 2300 La Chaux-de-Fonds
cherche
serrurier avec CFC
une comptable-secrétaire
à 50%
Faire offre écrite avec curriculum vitae.

PARTNER
Job
A la hauteur
de vos ambitions

Pour cette nouvelle année 1997, nous sommes à la recherche de «PARTNERS» dans le domaine du bâtiment

- Maçons CFC
- Maçons B
- Maçons génie civil
- Maçons coffreurs
- Toutes personnes possédant plus de 4 ans d'expérience dans le domaine du bâtiment en Suisse

Nous offrons un appui constant et des salaires en fonction de vos capacités, ainsi que des prestations à la hauteur de vos exigences.
Pour plus de renseignements, veuillez contacter **Toni Vega**.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 88
Temporaire et stable

Notre entreprise applique la technologie laser, développe et construit des machines spéciales d'assemblage.

Nous cherchons à engager tout de suite ou pour date à convenir

micromécanicien
ou mécanicien faiseur d'étampes

Titulaire d'un CFC d'une école technique. Une formation de technicien ET serait un avantage. Le candidat que nous recherchons doit être de qualification professionnelle élevée, disponible, dynamique et doué d'initiative.

Nous lui confierons des travaux pratiques variés et intéressants dans notre département de sous-traitance laser.

Les spécialisations consisteront à régler les machines de production, concevoir et réaliser les outillages nécessaires à la fabrication des nouveaux produits, élaborer les programmes numériques ou séquentiels, suivre la production et la bienfaisance des travaux d'un petit groupe d'opératrices.

La formation en applications laser sera dispensée par nos soins, de même que l'utilisation des CNC et commandes séquentielles si nécessaire.

Une base de connaissances en CNC serait toutefois appréciée.

Nous offrons un salaire adapté aux exigences du poste et aux qualifications du candidat, avec les avantages d'une entreprise d'avant-garde.

Nous attendons avec plaisir votre offre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion et doit être adressée à:

LASER-AUTOMATION GEKATRONIC S.A.
M. Jean-Claude Kullmann
L.-J.-Chevrolet 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-911

Bar à café dans centre commercial,
La Chaux-de-Fonds, cherche
SERVEUR(EUSE)
Libre tout de suite ou à convenir. Sans permis s'abstenir. ☎ 032/913 97 17, M Danzinelli.
132-737

Laboratoire suisse recherche
esthéticienne diplômée
avec expérience. Pour activité indépendante ou salariée.
☎ 032/461 30 21
14-795748

Société suisse cherche pour renforcer son service externe

3 collaboratrices

- Profil désiré:**
- un désir d'indépendance;
 - de l'entregent et le goût du contact;
 - vous êtes ambitieuse;
 - vous possédez une voiture.

- Nous offrons:**
- une formation assurée par nos soins (débutantes acceptées);
 - un travail agréable et varié;
 - choix du temps de travail: 50%, 75%, 100%.
 - salaire fixe très élevé + primes.

Entrée en fonctions: dès que possible ou à convenir.

Pour un premier contact, appelez le **032 725 44 82**.

22-475693/4x4

TECHNIQUE BUREAU
INDUSTRIE BATIMENT
COMMERCE ADMINISTRATION
INTERACTIF
CONSEILS EN PERSONNEL S.A.
UN REGARD ACTIF
URGENT
Poste fixe à La Chaux-de-Fonds
Vous avez entre 24 et 30 ans,
une formation et une pratique en tant que
SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE
Bien dans votre peau, d'un caractère ouvert et spontané, vous n'avez aucune difficulté à entrer en contact avec les gens. Peut-être même êtes-vous impliquée dans le comité d'une société locale.
Vous maîtrisez bien le traitement de texte (Word 7 et Excel 7) et le français, vous aimez le téléphone et le travail varié (42h 50 par semaine) au sein d'une petite équipe. La connaissance de l'anglais n'est pas indispensable mais serait un plus.
Si ce profil vous correspond, envoyez votre dossier complet, au plus vite, à **M. Joël GUENIAT** qui vous contactera pour une entrevue.
132-969
032/910 52 52
Av. Léopold-Robert 72 2301 La Chaux-de-Fonds
TECHNIQUE BUREAU
INDUSTRIE BATIMENT

Si vous aimez le contact clientèle.
Si vous désirez relever un nouveau défi et recevoir une formation performante et expérimentée depuis 10 ans. **Contactez-nous!**
Nous désirons engager tout de suite ou à convenir **un(e) conseiller(ère) en esthétique**
Nous offrons: salaire fixe, frais, commissions, gratification. Véhicule indispensable.
Pour plus de renseignements, appelez-nous.
Maison Flore, ☎ 026/422 20 20.
17-244765

Votre don...
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

DIVERS

Actuellement chez
E. Matthey
Tapissier-décorateur
Côte 14 - Le Locle - Tél. 032/931 35 28
SOLDES
Sièges garniture maison, petits meubles, miroirs, tableaux, tapis, gobelins, antiquités
20 à 50%
132-729

VACANCES VOYAGES
vacances en FRANCE
MÉDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1997 gratuite. **L.U.K.**, Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06
22-469005/ROC

Achète au plus haut prix
VOITURES
bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-69378

FINANCE
SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45
22-471034
L'annonce, reflet vivant du marché

C'est parti!
SOLDES CUISINES BAINS
Super-rabais exceptionnel!
Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les grandes marques! Apportez-nous vos plans. Nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'en automne 1997.
Entreprise générale FUST
Votre directeur des travaux de la maison FUST se charge pour vous de l'ensemble des transformations (cuisines, salles de bains, bâtiments), y compris la planification. Offres, autorisations, ouvriers, direction du chantier et contrôle. Et cela pour un prix fixe garanti. Posez-nous vos questions!
FUST CUISINES BAINS
Electroménager, TV/HiFi/Vidéo, Photo, PC, CD
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, tél. 032 926 16 50.
Neuchâtel, rue des Terreaux 5, tél. 032 725 53 70. **Biènné**, Hyper-Fust (EG), route de Soleure 122, tél. 032 344 16 04. **Yverdon**, rue de la Plaine 9, tél. 024 425 86 16.
EG = (succursales cuisines / salles de bains avec département Entreprise générale).

VACANCES - VOYAGES

SKI + BAINS THERMAUX
Neige assurée du 1^{er} décembre au 13 avril grâce aux **CANONS A NEIGE**.
39.- adulte 24.- enfant
Après une superbe journée de ski, relaxez-vous dans nos piscines thermales à l'intérieur et à l'extérieur.
OVRONNAZ La Naturelle
LA STATION QUI OFFRE PLUS! à 15 minutes sortie autoroute Riddes
036-374383/ROC

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère
Définition: plante à fleurs jaunes, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution page 15

G	E	R	T	C	S	T	O	P	L	I	P	D	N	G
S	A	L	O	N	N	R	L	A	E	L	P	U	O	S
I	O	M	L	S	N	A	M	I	A	C	F	N	T	R
C	C	A	M	E	T	I	L	N	A	F	F	R	E	S
E	H	T	R	E	B	R	T	F	E	L	U	L	I	P
R	I	O	A	E	E	E	A	E	E	M	L	A	P	O
P	E	U	N	L	R	R	R	L	M	I	B	G	O	U
R	N	N	B	G	D	E	U	E	A	R	R	N	L	C
E	O	O	R	N	G	C	R	C	E	E	O	A	E	E
T	N	D	E	E	I	U	A	F	N	A	I	F	M	T
R	A	N	L	T	C	N	T	G	T	V	T	O	E	I
E	S	S	E	O	B	N	O	T	I	R	T	U	H	R
N	S	R	R	R	B	R	I	R	E	B	G	R	O	F
T	E	P	U	O	T	R	T	R	R	O	I	M	B	T
E	R	A	B	L	E	E	L	I	B	R	E	I	R	C

A Affres Attré Berthe Bluff Boësse Boguet Bohème Boldo Burelé	C Cafard Cagibi Cailler Caiman Chien Colt	E Crier Entier Etréne F Flanc Fourmi Frère Frite G Gamme Gonflé	L Légère Libre M Marié Matou N Nasse Noble	P Palme Piélon Pilule Planter Plateau Pouce Précis Prêtre Procuré	R Râble Rebelle Réforme Réticule Rincer Rônin	S Rostral Rotengle Salon Souple T Taon Toit Tonne Toupet Tout Traire Trente Triton Trivial Trogne
--	---	--	--	--	---	--

roc-pa 442

VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU TOUT SAVOIR SUR LA PRESSE SUISSE... ET NE L'AVEZ JAMAIS TROUVÉ !

L'Atlas média Suisse contient la réponse à toutes vos questions: un portrait de plus de 400 titres de journaux et magazines, les pools publicitaires, les tarifs et l'essentiel des données techniques. Pour chaque zone économique, l'Atlas contient en outre un ensemble de données socio-démographiques. Séquences vidéo, accompagnement musical et commentaires parlés agrémenteront votre consultation. Le CD est basé sur les données MACH. Les informations essentielles sur l'ensemble des points de vente Publicitas sont aussi à portée de votre souris.

L'Atlas média Suisse est disponible pour Macintosh et Windows, en français et en allemand sur le même support, au prix de Fr. 120.- TVA incluse.

L'ATLAS MÉDIA SUISSE
VOUS OFFRE TOUTES LES RÉPONSES SUR UN CD-ROM INTERACTIF

Informations et commandes
PUBLICITAS
SUCCURSALE DE LA CHAUX-DE-FONDS:
Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032/911 24 10
Fax 032/968 48 63

La mini

Prenez-la au mot!

immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds, Jardinière 115, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Libre tout de suite. ☎ 032/753 14 85 28-70349

Au Locle: **MAGNIFIQUE DUPLEX**, 3 pièces, Fr. 1000.-, charges comprises; **STUDIO**, tout confort, Fr. 500.-, charges comprises. ☎ 931 00 19 28-71080

A louer, Cortaillod: **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée habitable, terrasse. Quartier tranquille en bordure des champs. Libre 1er mars. ☎ 032/841 14 24, 28-71084

A louer, centre Le Locle, **GRAND 2 1/2 PIÈCES DE CHARME**, cuisine habitable, balcon, ensoleillé, tout confort. Fr. 650.-, plus charges. ☎ 032/846 33 51 132-455

A vendre **VILLA, 7 PIÈCES**, terrain 1500 m², aux Franches-Montagnes (1/4 heure de La Chaux-de-Fonds). ☎ 032/961 14 24, prof. 132-639

Cherchons à louer **VILLA, MAISON OU APPARTEMENT** avec jardin ou terrasse. ☎ 032/913 00 66 132-643

Urgent! **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, mansardé. Progrès 103 a. Fr. 610.-, charges comprises. ☎ 032/968 89 49 ou 032/914 31 79 132-646

Je cherche à louer **PIGNON OU PETIT APPARTEMENT UNE PIÈCE**. ☎ 032/963 11 16 ou 152 902 41 98, pager. 132-667

A louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT**: 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, WC séparés, coin cheminée, cuisine agencée, salon-salle à manger. Jardin, garages à disposition: A 2 minutes en voiture de la ville. Ecrire sous chiffre P 132-690 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-690

A louer à La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, tout confort, cuisine équipée. Fr. 600.-, charges comprises. Libre dès le 1er avril. ☎ 032/913 28 57 132-724

A louer pour le 1er avril 1997 au Val-de-Ruz, dans ferme, **APPARTEMENT DE WEEK-END** (3 pièces). ☎ 032/857 13 74 132-756

A louer pour le 1er avril 1997 **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, confort, situé près piscine des Arêtes. ☎ 032/968 27 78 132-759

A louer au Locle, Progrès 15, **2 1/2 PIÈCES**, rénové, cuisine agencée. ☎ 032/913 19 35 132-845

A louer **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, cuisine semi-agencée, place de parc. Date à convenir. Fr. 590.-, charges comprises. ☎ 032/926 53 14 132-910

A vendre de particulier: **GRAND APPARTEMENT 6 1/2 PIÈCES**, cuisine habitable, balcon, jardin, belle situation, plus **LOGEMENT** de 36 m², plain-pied, jardin privé, calme, finitions au gré du preneur. Ecrire sous chiffre W 132-922 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-922

A louer au Locle à personne solvable: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, entièrement rafraîchi. Libre tout de suite ou date à convenir. Fr. 595.-, plus charges. ☎ 032/926 11 37, après 18 heures. 132-927

A louer au Locle, rue des Cardamines, **BEL APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**. Fr. 890.-. ☎ 032/853 52 51 132-935

A louer, centre ville: **STUDIO NEUF**, Fr. 580.-, **UNE CHAMBRE**. ☎ 032/968 28 32 132-963

A louer, Le Locle, quartier Girardet, tout de suite ou à convenir, **GARAGE INDIVIDUEL** avec électricité. Fr. 90.- par mois. ☎ 032/931 57 26 132-972

A louer à **SAINT-IMIER**: appartement de 3 pièces, rénové. Avec cuisine, cave, grenier. Loyer très intéressant. Libre tout de suite ou date à convenir. ☎ 032/954 20 64, heures de bureau. 14-795591

A louer, face centre scolaire, **NUMADROZ**: bel appartement de 3 pièces. Tout confort. Libre tout de suite ou date à convenir. ☎ 032/954 20 64, heures de bureau. 14-795590

A louer à Villeret: **APPARTEMENT 3 PIÈCES** boisées, cuisine agencée. Fr. 705.-, charges comprises. ☎ 079/215 89 05 6-144853

NOUVEAU
GARAGE ET CARROSSERIE
DU ROND POINT
sur la route du centre commercial Jumbo - Charles-Naine 33

Le Rond-Point
c'est: service rapide
prix plus qu'attractif

Le Rond-Point c'est:
compétence, travail soigné,
prix et délais respectés

132-973

A louer, pour le 1er avril, **MAGNIFIQUE DUPLEX**, 130 m². Cuisine agencée, 3 chambres à coucher, cheminée. Pour visiter: ☎ 032/913 51 52, durant les heures de bureau. 132-991

Famille, trois enfants, cherche à acheter **TERRAIN OU MAISON** à La Chaux-de-Fonds. ☎ 032/968 85 79 132-994

A louer, La Sagne, 10 minutes La Chaux-de-Fonds, **3 PIÈCES**, WC/douche. Libre 1er avril. ☎ 032/932 14 24, le soir. 132-996

A louer, Progrès 101 a, **3 PIÈCES MANSARDÉES**, 65 m². Fr. 690.-, charges comprises. ☎ 732 31 60 (bureau) ou 914 19 04 132-998

A vendre ensemble ou séparément: **TERRAIN AGRICOLE** (pré-champ 80787 m² et ferme habitable sur 1538 m², déjà divisés). Jura neuchâtelois, proximité agglomération. Ecrire sous chiffre V 132-798451 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-98451

A louer, Est 20, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, avec cuisine agencée, balcon et jardin. Libre dès le 1er janvier 1997 ou à convenir. ☎ 032/913 26 55 132-798800

A louer, Charrière 24, **APPARTEMENT DE 1 PIÈCE** avec cuisine semi-agencée. Libre dès le 1er janvier 1997 ou à convenir. ☎ 032/913 26 55 132-798804

A louer, Abraham-Robert 39, **APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES** avec cuisines agencées. Libres dès le 1er janvier 1997 ou à convenir. ☎ 032/913 26 55 132-798811

La Chaux-de-Fonds: **PROJET DE VILLA INDIVIDUELLE**, construction traditionnelle, surface habitable 160 m² environ plus sous-sol. Terrain: 850 m². Situation calme. Fr. 610000.-. Avec raccordement et aménagement extérieur. ☎ 032/841 55 55 ou 077/37 22 03, jusqu'à 20 heures. 28-70323

A louer à Renan **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Refait à neuf, cuisinière à gaz, salle de bains, tapis tendus. Fr. 350.-, charges comprises. Sans caution. Tout de suite ou à convenir. ☎ 032/963 16 89, heures repas. 28-69963

S.A. À VENDRE. Possibilité d'acquiescer une S.A. avec toute garantie pour un investissement très faible. Ecrire: C 22-471468 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2. 22-471468

demandes d'emploi

JEUNE HOMME, 29 ANS, CFC CUISINIER, recherche emploi dans alimentation. ☎ 032/968 94 03 132-197

Jeune garçon cherche **TRAVAIL DANS RESTAURANT**. ☎ 032/968 80 79, dès 18 heures. 132-979

vacances, voyages

VALAIS, Isérables: appartement dans chalet, 4-5 personnes. Fr. 580.-/semaine. ☎ 021/312 23 43, Logement City. 300 logements de vacances! 22-470627

informatique

COURS D'INFORMATIQUE PERSONNALISÉ pour tous les niveaux. Classes de maximum 6 personnes. Possibilité d'obtenir un certificat. Formation particulière possible. IFREC, Léopold-Robert 6, La Chaux-de-Fonds. ☎ 032/968 60 28. 132-753

achat

Achète toutes **CARTES POSTALES ANCIENNES**. ☎ 032/931 68 67 132-797243

divers

LA LECTURE ET L'ÉCRITURE VOUS POSENT DE GROS PROBLÈMES? Cours de base, en petits groupes, pour adultes de langue française par l'**ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE**. Françoise Gogniat, ☎ 032/913 75 75 132-797840

cours privés

Enseignant donne leçons privées, soutien pédagogique en **FRANÇAIS, LATIN, MATHÉMATIQUES**. ☎ 032/931 17 85 132-208

Cherche étudiant qui voudrait donner **COURS D'INITIATION À L'INFORMATIQUE**, une fois/semaine. ☎ 032/913 60 60, le soir. 132-491

MARTI MUSIQUE. MES COURS D'ORGUE ÉLECTRONIQUE: apprendre en s'amusant, de 7 à 77 ans, sur toutes marques d'orgues et de claviers. Fr. 15.-/heure. Leçons en groupe, max. 3 pers., chez Dominique. Marti Dominique, Champs 8, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 032/926 85 07. (Me déplace aussi à domicile.) 132-768

vente

SUPER RABAIS pour lave-linge, frigo, sèche-linge, lave-vaisselle, etc. Toutes grandes marques, neufs avec garantie usine. Livraison, installation gratuite, réparation après livraison. ☎ 032/853 21 11 26-68558

MOBILIER DE BUREAU «BIGLA» comprenant: un bureau, une table machine à écrire, une armoire pour classeurs. ☎ 032/913 85 65 132-975

A vendre en parfait état et bas prix: **CHAMBRE D'ENFANT** et décorations d'appartement et autres. Pour visiter: ☎ 032/968 96 18, dès 18 h 30. 132-995

BASSE «BC.RICH», Mocking Bird, rouge, import. dir. USA, neuve. **GUITARE «GIBSON EXPLORER»**. ☎ 032/725 96 12, de 14 à 18 heures. 28-70715

animaux

QUI PRENDRAIT MA CHIENNE EN VACANCES en février, contre rémunération? ☎ 032/944 14 56 132-1026

A vendre **CHIOTS COTTON TULEARE**, 2 mois. ☎ 032/913 40 79 132-986

petits travaux

À VOTRE SERVICE: secrétaire pour travaux sur support informatique. ☎ 032/968 98 22 132-288

Jeune femme portugaise cherche **HEURES DE MÉNAGE**, début février, à La Chaux-de-Fonds. ☎ 032/926 49 38 132-586

Monsieur âgé, malvoyant, recherche **DAME AVEC PERMIS** pour conduire sa voiture occasionnellement. Salaire à définir. Ecrire sous chiffre M 132-903 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-903

Monsieur âgé, seul, recherche **FEMME DE MÉNAGE** avec bonnes références. Ecrire sous chiffre U 132-904 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-904

JEUNE FILLE OU JEUNE HOMME AU PAIR, logé(e) ou non, 40 heures par semaine pour garder et jouer avec Gabriel, 2 ans, et tenir le ménage au Locle. De préférence tout de suite. Durée à convenir. ☎ 032/931 59 09 132-997

NETTOIE: appartements, cuisines, usines, shampooing tapis, débarras. ☎ 032/968 98 22 132-799982

amitié, rencontre

JEUNE MINETTE NOIRAUDE, 33/166, cherche encore son beau matou câlin, pour ronronner auprès du feu. C.P. 113, 2005 Neuchâtel 5. 28-71093

JEUNE DAME, sincère, sérieuse, (32) aimant danse et petites sorties sympas, rencontrerait homme, (30-40) affectueux, jovial, attentionné, pour vie à deux si compliquée. ☎ 725 57 55 28-71085

JE VOUS DESIRE grand, dynamique, sportif, sérieux, avec un brin d'humour et plein de tendresse que je voudrais partager. Si vous êtes cet homme, écrivez-moi vite: case postale 3328, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-978

UNE AGRICULTRICE vivant seule, sans domaine, serait ma compagne idéale. Je possède une maison villageoise, rénovée 1996, ainsi qu'un troupeau de 10 vaches dans une belle et petite vallée valaisanne. Seul depuis peu, je ne le supporte pas. Non-fumeur, sobre et travailleur, 57, j'aimerais partager ma vie avec vous. Message avec numéro téléphone, je vous appellerai le soir. Ecrire sous chiffre H 132-989 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-989

La mini

Prenez-la au mot!

Message Cochez ce qui convient
 Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)
 Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
 Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

A publier Mardi
 Vendredi

Rubrique Achat Trouvés
 Vente Demandes d'emploi
 Cours privés Animaux
 Informatique Divers
 Autos Immobilier
 Vélos-motos Vacances-voyages
 Perdus Amitiés-rencontres
 Petits travaux

	1x		2x		3x	
	jour	mois	jour	mois	jour	mois
A publier						

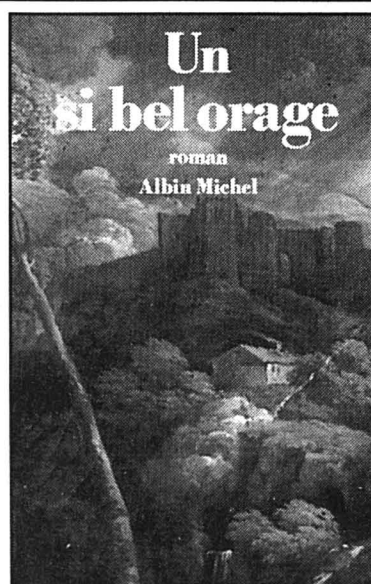
Texte _____

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds
La Chaux-de-Fonds: tél.: 032 / 911 24 10, fax: 032 / 968 48 63
Le Locle: tél.: 032 / 931 14 42, fax: 032 / 931 50 52



Un si bel orage
ROMAN - Pierre Moustiers

Claire qui le voyait changer d'expression et le sentait travaillé par l'anxiété se montrait de plus en plus douce, de plus en plus tendre, et cette douceur, cette tendresse exaspéraient en secret le désarroi d'Antoine.

Il se leva le lendemain deux heures avant l'aube, quitta la chambre alors que Claire dormait encore, réveilla Cyprien et l'aida à atteler Faraude. Claire, ensommeillée, les rejoignit dans la cour, devant le coupé:

- Il fait encore nuit, dit-elle. Je n'étais pas si pressée de partir.

- Ainsi, vous gagnerez du temps, répondit-il. Je pensais vous être agréable.

Il l'embrassa sur la joue et lui tourna le dos. Avant de monter dans la voiture, Claire fit un pas vers la fontaine, trempa sa main dans le bassin, la promena sur son front et demanda à Dieu de protéger son mari: «Faites, Seigneur, qu'il

ait confiance en notre amour sans avoir nécessité de souffrir!»

Cette prière fut entendue. Antoine accepta comme un sacrifice rituel de se séparer tous les lundis de ce qu'il avait de plus cher. L'absence temporaire de Claire lui devint au fil des jours naturelle dans son anomalie. Il finit même par attendre malgré lui cette absence et par la désirer d'une certaine manière car elle préparait le retour du mardi, annonçait la joie des retrouvailles. Mais surtout, il cessa de s'interroger. Par exemple, il refusait en toute sérénité de savoir pourquoi Claire ne lui demandait jamais de l'accompagner à Lharmas ni pour quelle raison lui-même n'en manifestait pas le désir alors qu'il aimait et estimait son beau-père. Claire lui parlait de temps à autre du marquis, lui faisait part de ses réflexions sans s'étonner du mutisme qu'on lui opposait ni

du peu d'intérêt qu'elle suscitait. Un jour, elle lui révéla en souriant que le vieil homme souhaitait baptiser son petit-fils Olivier. Antoine répondit que ce prénom agricole lui déplaisait à la différence de Laurent ou de Gautier: «Alors, ce sera Gautier», conclut Claire.

L'été de plus en plus chaud s'acheva par un orage qui déracina un saule après avoir fait déborder le ruisseau. En automne, les poiriers perdirent leurs feuilles encore vertes et les beurrés d'Arenberg tombèrent dans l'herbe avant d'avoir mûri. Bientôt la grosseur de Claire approcha de son terme.

Lit Pour un bon sommeil hivernal

Quand les jours se font plus courts et les nuits plus longues, l'homme a davantage besoin de calme, de chaleur et de bien-être. Comme bon nombre d'oiseaux migrent vers le sud dès les premiers frimas, il s'efforce de compenser le manque de soleil et de chaleur de ces mois d'hiver. Les éredons en flocons de duvet, chauds et douillets, s'y prêtent particulièrement bien. On peut y faire son nid et s'y «retrancher» à toute heure pour y puiser son plein de chaleur!

Un sommeil sain et régénérateur est aussi capital pour le corps que pour l'esprit. Après une bonne nuit reposante, on se sent tout simplement en forme pour aborder avec dynamisme la journée qui s'annonce. Pour un sommeil réparateur, la condition essentielle à remplir est de veiller à une bonne climatisation de la chambre et du lit.

Été comme hiver, il convient avant tout d'aérer complètement la pièce deux fois par jour pour y faire entrer la fraîcheur. Mais il faut aussi que l'air ambiant ne soit pas trop sec et la chambre trop chauffée, la température idéale étant de 18°. Bien entendu, le passage régulier de l'aspirateur ou le nettoyage du parquet dans la chambre à coucher contribuent aussi à une atmosphère hygiénique qui favorise le sommeil.

A chacun son style de duvet

Le dormeur, équipé d'un duvet quatre saisons, pratique et adaptable, peut en réunir les deux parties à l'aide des boutons-pressions afin d'obtenir une chaleur suffisante en hiver. Pour davantage de confort encore, on peut avoir un éredon très léger et un autre très chaud pour l'hiver. Un duvet unique pour toute l'année, s'il est de



La température idéale d'une chambre à coucher est de 18°.

photo sp

qualité, permet lui aussi de dormir très agréablement.

Les besoins sont par nature différents selon la saison, outre le fait que chaque dormeur a ses propres réactions. Tel individu aura tendance à dégager davantage d'humidité durant son sommeil (de 2 à 5 dl par nuit), tel autre aura plutôt tendance à avoir froid et donc à se vêtir en conséquence pour la nuit, alors qu'un troisième vivra la sienne la peau nue. Il faut tenir compte de ces besoins et de ces habitudes multiples et variées lorsqu'on choisit un éredon. / plumarex

Secouer duvet et oreiller chaque matin

Outre une climatisation agréable de la pièce, on ne saurait négliger l'entretien de la literie, qui est d'une extrême importance pour le confort du dormeur, ainsi que pour la durée de vie de la matière première naturelle. L'entretien des articles contenant des flocons de duvet est simple et léger. Pour faire de votre sommeil hivernal un plaisir garanti, voilà les principaux conseils à suivre:

■ Secouez duvets et oreillers chaque matin pour qu'ils restent frais et gonflants, puis laissez-les tels quels, fenêtre ouverte;

■ Evitez le tape-tapis ou l'aspirateur pour traiter vos articles de literie;

■ Par temps sec, laissez vos duvets et oreillers pendre à la fenêtre, mais sans les

exposer directement au soleil;

■ Ne suspendez pas les articles de literie en flocons de duvet au-dessus d'un radiateur chaud;

■ Tous les cinq à huit ans selon l'usage, apportez vos duvets dans un commerce spécialisé pour en régénérer le contenu et lui redonner toute sa capacité de dilatation. / comm

Couette commune ou séparée?

En hiver, on apprécie particulièrement tout ce qui est source de bien-être et qui crée une atmosphère chaleureuse: la flamme vacillante d'une bougie, un feu ronronnant dans la cheminée, et surtout, le confort d'un lit dans lequel on se blottit à deux. Mais le choix d'un bon duvet dépend de plusieurs éléments, à savoir les habitudes du dormeur (solitaire ou en couple), la qualité du sommeil (calme ou agité), son besoin en chaleur, mais aussi et surtout la grandeur du lit et la taille de la personne.

En effet, si le duvet est trop petit, le dormeur qui s'éloigne au cours de la nuit de sa source de chaleur — son partenaire — commence inévitablement à avoir froid. Pour les personnes qui dorment nues, il est important de garder le corps entièrement couvert pour permettre au duvet d'absorber l'humidité dégagée durant son sommeil. La dimension idéale d'un duvet pour deux est de 240cm sur 240 (les duvets existent en longueur de 210 à 240 cm).

Quand les deux dormeurs ont un besoin de chaleur et une qualité de sommeil très différents, la règle à appliquer pour le duvet est la même que pour les oreillers: chacun le sien. Comme tout dormeur a tendance à se blottir sous la couette et à y créer un véritable nid, la guerre que le livraient éventuellement les occupants du lit pour tirer chacun l'éredon commun à soi ne pourrait faire qu'un vainqueur: le plus fort des deux! / comm

Cheminée Réussir un bon feu? Petits conseils enflammés

Si vous avez la chance d'avoir une cheminée chez vous, il est grand temps d'en profiter. Rien de plus sympathique en effet qu'une bonne soirée au coin du feu, surtout pas ces grands frimas qui courent.

Pour bien démarrer votre feu, disposez d'abord des boulettes de papier journal et recouvrez-les ensuite de petit bois ou de bûchettes. Lors que le tout se consume bien, placez alors au milieu du feu une bûche de bois léger et tendre qui s'enflammera rapidement (peuplier, tilleul ou bouleau), puis deux ou trois bûches de bois lourd, plus long à brûler, qui entretiendront le feu plus longtemps (chêne, charme ou hêtre). Pour votre plaisir et si vous aimez les jolies flammes, rajoutez une bûche de bois plus léger, de préférence sec, afin d'éviter que la pièce ne se retrouve vite envahie de fumée.

Pour parfumer la pièce, jetez dans l'âtre des branches de thym, de lavande, des écorces d'orange ou encore des pommes de pin, en prenant garde toutefois aux étincelles. N'oubliez donc pas de protéger votre parquet ou vos tapis avec un pare-flammes.

Pour l'entretien de votre cheminée: si elle est en briques, pour éviter que ces dernières ne s'enduisent de suie, cirez-les avec une cire blanche et elles seront protégées; si les vapeurs de suie



Fais du feu dans la cheminée, je reviens chez nous... photo a

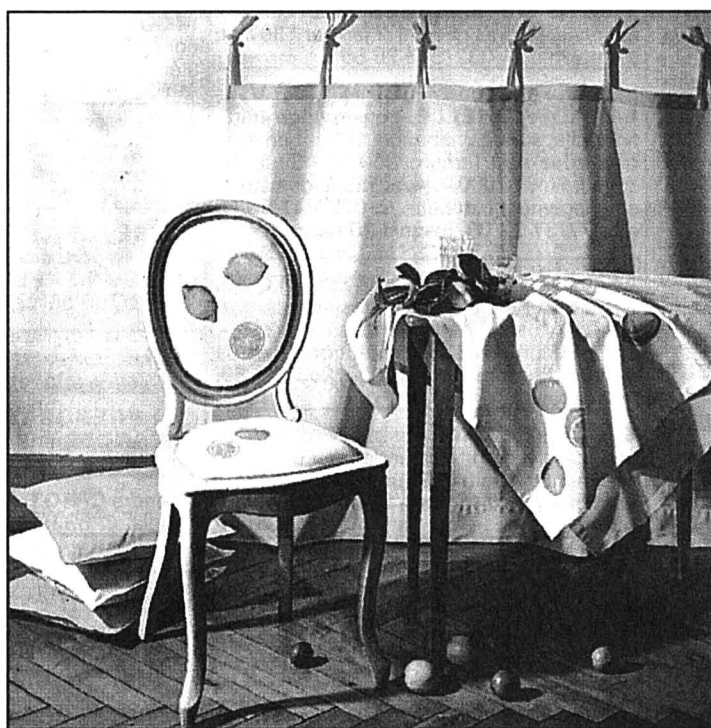
les ont déjà ternies, frottez-les avec une éponge humide imprégnée de poudre de pierre ponce fine. Si elle est en carrelage, frottez avec un demi-citron imprégné de sel; et si elle est en marbre, pour la rénover et la détacher, frottez au savon, à l'aide

d'un tampon de fine laine d'acier.

N'oubliez pas non plus qu'en vertu d'une disposition cantonale, votre cheminée doit être contrôlée, et au besoin ramonnée, cela une fois par année.

CTZ

EN BREF



Ameublement Couleurs vives

La façon dont chacun s'installe dans son appartement reflète sa personnalité, et les tissus y jouent un rôle essentiel. Dans sa collection printemps 97, Christian Fischbacher propose notamment la gamme «Garden party», un style jeune aux couleurs vives, très en vogue cette année. Le jaune, le rouge et le vert de citrons, groseilles, haricots et tiges de bambou sont reproduits dans un style naturaliste, et se détachent sur fond blanc, de sorte qu'on a l'impression qu'ils sortent du tissu. A signaler encore la collection «Papyrus» qui, dans les tissus de décoration, doit son look inédit à un apprêt donnant l'illusion du papier. Effet garanti dans un intérieur moderne, avec un choix de plus de 20 coloris.

CTZ

Literie Carreaux et rayures à la une

Si vous voulez que votre literie soit dans le vent, optez cette année pour les carreaux et les rayures. Dans sa gamme «Kensington», Christian Fischbacher propose pour ce printemps notamment l'ensemble «Mer du Nord» (photo), qui apporte à une chambre à coucher toute la fraîcheur tonifiante du retour des beaux jours. Si vous aimez le romantisme, optez pour la ligne «Maison de campagne», dans des tons bleu, beige et jaune, sur fond écru. Enfin, des tons blancs, marine, gris clair et foncé ont été retenus pour des articles sobres en harmonie avec un cadre masculin.

CTZ



TV 5 Europe

8.05 Journal télévisé canadien 8.35 Le cercle de minuit 9.45 Espace francophone 10.15 Sidamag 10.30 TV5 Minutes 10.35 Thalassa 11.30 Enjeux/Le point 12.33 Journal FR3 13.00 Paris Lumières 13.30 Le monde est à vous 15.00 Concert intime 15.30 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Fa Si La chanter 16.45 Bus et compagnie 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo des 5 Continents 19.30 Journal TSR 20.00 Envoyé spécial 21.30 Perfecto 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal A2 22.35 Bouillon de culture 23.45 Viva 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Reprises

R.T.L.

8.25 Goldorak 8.50 Galaxy rangers 9.15 Femmes de sable 10.15 Derrick 11.15 Lassie 11.40 Happy Days 12.05 Starsky et Hutch 12.55 La vie de famille 13.20 Top models 13.40 Walker Texas Ranger 14.30 Derrick 15.30 L'homme de fer. Série 16.20 Lassie. Série 16.50 Starsky et Hutch 17.40 Double gagnant. Emission de jeux 18.10 Top Models. Série 18.35 Walker Texas Ranger 19.30 Happy Days 19.55 La vie de famille 20.25 Rire express 20.30 SOS Fantômes. Film de Ivan Reitman. Deux parapsychologue créent l'agence SOS fantômes. Leurs tâches: mater les spectres. Très rapidement leur standard téléphonique est saturé. Une armée de fantômes s'abat sur la ville! 22.20 Bonnie and Clyde. Film de Arthur Penn, avec Warren Beatty, Faye Dunaway. L'odyssée sanglante d'un couple démoniaque 0.20 Allemagne année zéro. Film de Roberto Rossellini (1947). La vie tragique d'une famille dans les ruines de Berlin. 1.30 Compil RTL9.

Allemagne 1

5.30 Morgenmagazin 9.00 Sportschau live: Int. Tennis 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagsmagazin 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.00 Tagesschau 14.03 Abenteuer Zoo 14.50 Cartoons 15.00 Tagesschau 15.03 WunschBox 16.00 Tagesschau 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionale Information 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.55 Grosstadtrevier 19.53 Wetter 20.00 G Tagesschau 20.15 Die Gang (3/12) 21.05 Zappenduster 21.35 Plusminus - Wirtschaftsmagazin 22.05 Hallervorden's Spott-Light 22.30 Tagesthemen 23.00 Boulevard Bio 0.00 ZT Bakersfield P.D. 0.25 Nachtmagazin 0.45 Sportschau live: Int. Tennis-

CARTOON

6.00 Sharky and George 6.30 Thomas the Tank Engine 7.00 The Fruitties 7.30 Little Dracula 8.00 Scooby-Doo 8.30 Droopy Master 8.45 The Addams Family 9.00 Bugs Bunny 9.15 Toons 9.30 Tom and Jerry 10.00 Yogi 10.30 Wildfire 11.00 Monchhichis 11.30 Thomas the Tank Engine 11.45 Top Cat 12.15 Little Dracula 12.45 Dink 13.00 The Flintstones Kids 13.30 Scooby-Doo 14.00 Tom and Jerry 14.30 The Jetsons 15.00 Captain Planet 15.30 Thomas the Tank Engine 15.45 The Real story of... 16.15 Tom and Jerry 16.45 The Pirates of Dark Water 17.15 Jonny Quest 17.45 Dexter's Laboratory 18.00 Tom and Jerry 18.30 The Mask 19.00 2 Stupid Dogs 19.15 Droopy 19.30 The Flintstones 20.00 The Jetsons 20.30 Dexter's Laboratory 20.45 Toon 21.00 Jonny Quest 21.30 The Mask

Planète

8.15 Hindou une parole libre 8.45 L'opéra sauvage 9.35 Chemins de fer australiens 10.30 Lietuva, Lituanie libre! 11.20 Les murmures de l'air 12.20 22e Open international d'échecs d'Aubervilliers 12.45 Sauvez les koalas! 13.30 l'effet de serre en question 14.25 Paul Catrain notre oncle d'Ukraine 15.15 Chronique du dragon 16.00 Maroc corps et âmes 16.30 Ballet 17.40 L'opéra Bastille en question 18.20 Journée d'Amérique... 19.00 Portraits de Alain Cavalier: la trempure 19.15 Cambodge: «La mort à chaque pas» 20.05 La vie secrète des machines 20.35 Missions aériennes au Vietnam 21.30 U.S. 20 de Léningrad à Saint-Petersbourg 22.20 Une tragédie américaine, la guerre de Sécession 23.15 Les aquanauts 0.10 Ikkyo 1.00 Bistrots: la dernière tournée

RTL D.

6.00 RTL aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 6.35 Explosiv 7.00 Punkt 7 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 8.35 Aktuell 8.40 Springfield story 9.35 California Clan 10.30 Reich und Schön 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Hör'mal, wer da hämmert! 13.00 Magnum 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exklusiv - Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv - Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Doppelter Einsatz 21.15 Balko 22.15 Quincy 23.15 Miami Vice 0.00 RTL-Nachtjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör'mal, wer da hämmert! 2.00 Magnum 2.50 Nachtjournal 3.20 Hans Meiser 4.10 Ilona Christen 5.00 Bärbel Schäfer

Eurosport

8.30 Ski alpin 10.00 Eurogoals 11.00 Tennis: Internationaux d'Australie, 9e jour. Direct/différé 19.00 Patinage artistique: Championnat d'Europe 22.00 Tennis: Internationaux d'Australie 23.30 Snowboard: Championnat du monde FIS 0.00 Equitation 1.00 Tennis: Internationaux d'Australie à Melbourne, 10e jour. Direct

Monte Carlo

9.00 Une famille en Bavière 10.25 Planète Terre: Autour du monde en 80 jours 11.20 Rallye de Monte-Carlo: Valence-Valence 11.50 Haine et passions 12.30 Récré-Kids. Sailor Moon. Dragon Ball Z 13.35 Sur les traces de la nature: La magie de l'eau 14.00 Téléshopping 14.30 Mandrin 15.25 Vivement lundi. Le virus des affaires 15.50 Une famille en Bavière 16.45 Dessin animé 16.55 Capitaine Power. L'intrus 17.20 Sacré famille. Chambre avec vue sur l'océan 17.45 Corky. Compagnon 18.35 Météo 18.50 Télé TV 19.20 Flash Eurosud 19.30 Vivement lundi. Effets secondaires 20.00 Roc. L'art d'être éboueur 20.30 3' pour changer le monde 20.35 Surcouf, le tigre des sept mers. Film (1966) 22.10 Météo 22.15 Rallye de Monte-Carlo: Valence-Gap 22.40 Sud 0.10 Bonne espérance 1.05 La cinquième dimension: Le chat et la souris.

ZDF

5.30 Morgenmagazin 9.00 Tagesschau 9.03 Dallas 9.45 S Tele-Gym 10.00 Tagesschau 10.03 auslandsjournal 10.45 ZDF-info Gesundheit 11.00 Tagesschau 11.04 Das Herz einer Frau. Spielfilm 12.35 Umschau 12.55 Pressschau 13.00 Tagesschau 13.05 ARD-Mittagsmagazin 13.45 Gesundheit! 14.10 Enid Blyton - Abenteuer (1) 14.32 Theos Geburtstagsecke 14.35 PUR 15.00 logo 15.10 Alfred J. Kwak 15.35 Dalli Dalli 16.00 heute 17.55 Wie Pech und Schwefel 19.00 heute/Wetter 19.25 Frauenarzt Dr. Markus Merthin 20.15 Hitlers Helfer (2/6) 21.00 Frontal 21.45 heute-journal 22.15 ZDF Sport extra: Eiskunstlauf-EM 23.25 37 Grad: Nachtasyl an der "Goldenen Küste" 23.05 Ein Fall für zwei 0.05 heute nacht 0.20 Judou. Spielfilm 1.50 heute nacht 2.05 37 Grad: Nachtasyl an der "Goldenen Küste" 2.35 S Strassenfeger 3.25 ZDF-Abendmagazin 4.05 Dalli Dalli 4.30 Strassenbekanntschäften 4.45 Frontal

TNT Classic Movies

22.00 Ice Station Zebra. Avec Rock Hudson (1968-V.F.) 0.35 Pennies from Heaven. Avec Steve Martin (1982-V.F.) 2.30 Dancing Lady. Avec Joan Crawford (1933) 4.10 Bewitched. Avec Edmond Gwenn (1945)

Canal +

7.00 ABC News 7.25 Cyberflash 7.35 Dessin animé 8.05 T.V. + 9.00 Papa est un mirage 10.30 Surprises 10.40 Les grands crimes du XXe siècle. John Gacy, trente-trois fois meurtrier 11.05 C'est jamais loin, comédie 12.30 La grande famille 13.35 Jiang-Hu entre passion et gloire, film fantastique 15.05 Le vrai journal 15.45 Les coulisses du cinéma animalier 16.15 Kiss of Death 17.50 Dessin animé 18.20 Cyberflash 18.35 Nulle part ailleurs 20.35 Nelly et M. Arnaud, comédie 22.25 Beaubourg City, document 23.25 I like it like that, comédie 1.05 Visiblement je vous aime

tve

10.45 Empléate a fondo 11.00 Bricomania. 11.30 Mañanas de primera 14.00 Noticias. 14.30 Plaza Mayor. 15.00 Telediario. 15.45 Maria Mercedes 18.00 Plaza Mayor. 18.30 Noticias 18.45 Magazine 19.45 Gente. 21.00 Telediario. 21.40 Cruz y Raya. Estamos de vuelta. 22.20 Tal cual 23.45 Dossier especial 0.30 Serie 1.30 Telediario. 1.45 Serie

Portugal

10.00 Junior 10.45 Melodias de Sempre 11.45 Noticias. 12.00 Praça da Alegria. 14.00 T.J. 14.45 Em Jogo. 15.00 Cinzas. 15.30 Falatório 16.30 Sem Limites. 17.00 Junior. 17.45 Em Jogo. 18.00 Noticias. 18.15 Canal Aberto. 19.30 As Lições do Tóncas. 20.00 Cidade Aberta. 20.15 Primeiro Amor. 21.00 T.J. 21.40 Tempo 21.45 Contra Informação. 21.50 Financial Times. 22.00 Vídas de Sal. 22.45 Segunda Parte 0.00 Remate. 0.15 Acontece 0.30 Jornal da 2 1.00 Praça da Alegria 3.00 Remate

RAIUNO

6.00 Euronews 6.30 Tg 1 6.45 Unomattina 9.35 Un giorno in pretura. Film 11.10 Verdemattina 11.30 Tg 1 12.25 Che tempo fa 12.30 Tg 1 - Flash 12.35 La signora del west 13.30 Telegiornale 13.55 Tg 1 - Economia 14.05 Ma che ti passa per la testa? 15.00 Il mondo di Quark 15.45 Solletico 16.10 Zorro 16.40 Le incredibili avventure di Johnny Quest 17.30 Gargoyles 17.50 Oggi al parlamento 18.00 Tg 1 18.10 Italia Sera 18.45 Luna Park 19.35 Che tempo fa 20.00 Tg 1/Sport 20.35 Il fatto 20.45 La zingara 20.50 Pinocchio 23.10 Tg 1 23.15 Grandi mostre: Dominichino 0.00 Tg 1 - Notte 0.30 Videosapere 1.45 Ma la notte... percorsi nella memoria 1.55 Canzonissima 3.10 Vita da protagonisti: Paganini 4.45 Separè 5.10 Le inchieste del Commissario Maigret

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 19.44, 20.30, 20.50, 21.30, 21.50 Journal régional. 19.36, 20.42, 21.42 Neuchâtel région. 20.01, 22.30 Découvertes: Pays-Bas: Un paysage historique 21.00, 22.00, 23.00 A bâtons rompus. Avec l'abbé Marc Donzé: centenaire de Maurice Zundel.

RAIDUE

6.40 Scanzonatissima 7.00 Quante storie 8.45 La clinica della Foresta Nera 9.35 Quando si ama 10.00 Santa Barbara 10.45 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 Tg 2 - Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Tg 2 - Salute 13.50 Météo 14.00 Ci vediamo in TV ieri oggi e... domani 16.15 Tg 2 - Flash 16.30 La cronaca in diretta 17.15 Tg 2 - Flash 18.10 Météo 18.15 Tg 2 - Flash 18.20 TgS - Sportsera 18.40 In viaggio con Sereno Variabile 18.55 Wolff 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50 Turner e il "casinaro". Film poliziesco 22.55 Avventimenti: Evita, la donna del secolo 23.30 Tg 2 - Notte 0.00 Neon-Cinema. Oggi al Parlamento 0.20 Tg - Notte sport 0.35 Luci del varietà... Film drammatico di Federico Fellini (1950). 2.05 Ma la notte... percorsi nella memoria 2.50 Diplomi universitari a distanza.

SÉLECTION SPORT

Suisse 4 22.40 Hockey sur glace Eurosport 19.00 Patinage artistique Championnats d'Europe. Eurosport 1.00 Tennis Open d'Australie.

SWF

9.30 Mason City, Iowa 10.00 Golfplatz auf dem Parkhaus 10.15 Kinder-Verkehrsspot 10.20 Grundkurs Biologie 10.50 Wetterbilder mit TV-Tips 11.00 S Fliege 12.00 Wetterbilder mit TV-Tips 12.15 Treffpunkt Saar 12.45 Kulturspiegel 13.15 MuM - Menschen und Märkte 14.00 Landesschau unterwegs 14.30 Küchengeschichten 14.45 Meilensteine der Naturwissenschaft und Technik 15.00 Mundart und Musik 16.00 Eisenbahnromantik 16.30 Service inclusive zum Thema: Abschied vom Beruf 17.30 Meister Eder und sein Pumuckl 18.00 Mecki und seine Freunde 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? - aktuell 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.20 Sturm im Masskrug/Volkstheater 22.50 Diese vitale Wut. Spielfilm 0.35 S Schlussnachrichten 0.50 Non-Stop-Fernsehen

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL Région 4
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de **L'Impartial**

IMMOBILIER

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 36: **3 pièces neuf**. Fr. 1250.- + charges. Libre au 1.2.1997.
Av. Léopold-Robert 109: **locaux commerciaux**. Libres tout de suite.
Breguet 17: **2 pièces**. Fr. 640.-, charges comprises. Libre tout de suite.
Locle 24: **magasin, 14 m²**, rez, avec vitrine. Fr. 327.-, charges comprises.
1er-Mars 7: **2 pièces**. Fr. 509.- + charges. Libre au 31.3.1997.
Parc 51: **2 pièces**. Fr. 625.- + charges. Libre tout de suite.
Rocher 2: **studio**. Fr. 360.- + charges. Libre au 31.3.1997.
Serre 7: **2 pièces neuf**. Fr. 750.-, + charges. Libre tout de suite.
Serre 7: **locaux commerciaux, 110 m²**. Finitions à convenir. Fr. 1500.-, + charges.
Temple-Allemand 111: **studio**. Libre tout de suite.
Pour tous renseignements, s'adresser à: **Gérance Bosshart-Gautschi**. ☎ 032/913 17 84

À LOUER Le Locle
Bellevue 10: **2½ pièces avec cuisine agencée** et cheminée de salon.
Crêt-Vaillant 29: **2 pièces**. Fr. 530.-, charges comprises.
Envers 54: **3 pièces**. Fr. 600.-, plus charges.
Libres tout de suite.
Pour tous renseignements, s'adresser à: **Gérance Bosshart-Gautschi**. ☎ 032/913 17 84

Rue de la Prairie, à vendre VILLA
Comprenant 5 chambres plus grand living avec cheminée, 2 salles d'eau, WC indépendants, cuisine agencée et coin à manger. Dépendances et garage double. Terrasses avec barbecue. Jardin arborisé.
Pierre Grandjean
Immobilier, Jardinière 15/Parc 14
☎ 032/914 16 40 - Fax 032/914 16 45

À LOUER
A deux pas de la gare CFF au Locle
Appartement de 2 pièces
rénové et tout confort.
Loyer avantageux: Fr. 480.- (charges comprises)
Libre de suite ou à convenir.
Pour visiter: **Mme Guyot**, tél. 931 38 56

A VENDRE
A La Chaux-de-Fonds
USINE
Facile d'accès, avec garages. Env. 1700 m². Sur 4 étages et demi + sous-sol. Volume 9370 m³. Terrain 1092 m².
espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

Les Brenets (NE)
50 m frontière
A vendre, à remettre ou à louer
hôtel-cabaret-bar-dancing
Patente indispensable
☎ 077/219 115

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Parc 6
A louer appartement de **3 pièces**
Loyer: Fr. 660.- + charges
Libre dès le 1er avril 1997
Pour visiter: **Mme Rocha**, tél. 032/968 91 47
Pour d'autres renseignements, notre service location: tél. 021/320 88 61

A vendre au Locle
appartement de 3 pièces rénové
au rez-de-chaussée. Cuisine agencée ouverte sur le salon, balcons, cave, grenier, jardin et garage individuel. Quartier tranquille. Prix à discuter.
☎ 032/931 53 56, dès 12 heures.

A remettre pour raison de santé, dans village industriel des Franches-Montagnes
boucherie-charcuterie-traiteur
Bonne renommée. Prix intéressant.
☎ 032/953 11 13

Lamboing. A vendre terrain de 1800 m²
pour villas, villa double, en bande ou petit localité de 3 à 9 appartements. Libre de servitudes. Endroit et vue magnifiques. Prix à discuter.
Faire offre sous chiffre W 28-70728 à: Publicitas, case postale 1471
2001 Neuchâtel 1

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand 3½ pièces entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre tout de suite.
Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio Mille Grün
☎ 032/931 16 16

IREC
Informatique Formation et Conseils
Léopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 968 60 28 Fax: 032 968 62 38
L'informatique à votre rythme...
Formation Vente Maintenance Conseils
Des prix intéressants tout en assurant un service après vente de qualité !!!
Le professionnalisme, clé de la qualité

ENSEIGNEMENT
21 écoles sur 3 continents!
Anglais - Allemand Espagnol - Italien
Cours de langues pour jeunes et adultes dès 16 ans, de 2 à 52 semaines. Préparation aux examens de Cambridge, TOEFL et Goethe.
Vol gratuit dès 12 semaines de cours Intensif ou Examen
Demandez votre brochure dès maintenant!
○ EF Centres Internationaux de Langues
○ EF Une Année Multi-Langues
○ EF Un An d'Etudes à l'Etranger
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Tél.: _____
Age: _____
IM
18, rue du Midi - 1003 Lausanne
Tél: 021/312 83 72 Fax: 021/323 21 68

Chauffage Tout feu Tout flamme
CALORIE
chauffer, ventiler, climatiser, de l'étude à l'entretien.
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 48 14
132-789103

«L'Imparfait» Jacques Chessex ou la Beauté intemporelle

On voudrait tout citer des deux livres que Jacques Chessex a publiés récemment. Tout parce que rien ne laisse indifférent dans «L'Imparfait», une prose modestement sous-titrée «chronique»; tout parce que rien, dans le recueil de poèmes intitulé «Cantique», n'est laissé au hasard de l'imperfection.

Jean-Claude Joye*

Il faut l'immense talent du grand écrivain vaudois pour donner à un titre volontairement prosaïque et grammatical — «L'Imparfait» — une justification d'une bouleversante puissance. Certes, le fil rouge est là. Il conduit de l'enfance à l'âge mûr, en passant par l'adolescence et la jeunesse d'un narrateur.

Celui-ci ne se cache pas et n'est autre que Jacques Chessex lui-même. Mais ce serait mutiler l'intention d'un tel texte que de le réduire à l'évocation autobiographique, si réussie fût-elle. Et si marquée qu'elle soit par la disparition tragique du père, elle-même racontée sur un mode déchirant mais digne. Plus et mieux que jadis, l'auteur de «L'Ogre» maîtrise ses effets et transcende souverainement la matière de son livre.



«L'arbre de Jessé», vitrail de l'abbatiale de Saint-Denis. photo sp

Une des lectures peut-être les plus prometteuses de cette «chronique» consiste à réfléchir avec l'écrivain sur les diverses significations du mot «Imparfait». Celles-ci éclaireront, par exemple, la précarité douloureusement ressentie qui s'attache au(x) bonheur(s) de l'enfance avec, justement, comme un parfum d'imperfection. Même si les décors lémaniques — l'écrivain vécut à Pully une partie de ses jeunes années — auraient tout pour enchan-

ter, ils plongent cependant déjà dans une brume indécise. Celle-ci génère les contours d'une douleur sans nom. Laquelle n'est qu'une des façons de dire la hantise de la finitude — fût-ce au cœur ardent des premières saisons du désir et de l'amour.

«L'Imparfait» désigne aussi, dans la mémoire blessée de l'auteur, ce père qui choisit de sortir de l'existence

alors que, ou peut-être parce qu'il souffre de l'état d'inachèvement, d'incomplétude auquel il se sent comme voué.

Mais la plume de Jacques Chessex prend tout son essor à partir de ce constat individuel. C'est vers une saisie platonicienne de l'être humain que l'on s'achemine: chacun ressasse en le sachant plus ou moins cet «imparfait» qu'il demeure et

qui n'est que l'image infidèle de la Beauté absolue. A son dernier souffle, à son dernier vers dirait-on d'un poète, il En conservera le souvenir impitoyablement splendide.

Dans «L'Imparfait», Jacques Chessex exprime en termes d'une intemporelle beauté jusqu'à la hieure du désespoir et de l'abandon.

JCJ

* professeur, Uni-Berne

Un acte de foi?

Le recueil qui a pour nom «Cantique» s'insère dans une tradition poétique plus que millénaire, celle des variations sur des thèmes et des personnages bibliques, et que l'on doit, pour ne citer qu'eux, à Marot, Agrippa d'Aubigné, Malherbe, Péguy, etc. L'intention de Jacques Chessex éclate dès le début, dans son «Poème du Livre». On pénétrera dans une galerie de textes dictés «par le songe du Livre». Un songe où défilent (on pense aux porches ou aux vitraux des cathédrales): Eve et Adam, inconsolables d'errer «très loin du jardin sans ronces»; Abraham, qui s'interroge au seuil de la mort et dans la mémoire du sacrifice qui fut empêché par Dieu; Isaac «né du rire de Sarah» mais qui se demande pourquoi l'Eternel

«a permis le fléau d'Auschwitz».

Le poète n'a pas oublié Ruth, ancêtre moabite du Christ, «jeune homme immense de lumière». Job aussi est là qui, d'une voix brisée par le malheur, essaie encore de proclamer la gloire de son Créateur. On franchit ensuite les limites entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Voici Jean, le disciple préféré, Marthe, sœur de Lazare, mais encore Judas, un personnage qui a fasciné le romancier Jacques Chessex... Tel qu'un maître-verrier ou ces musiciens majeurs à qui l'on doit des oratorios méditatifs et grandioses, le poète instille dans le texte biblique une sève personnelle qui est aussi la métaphore très juste d'une inquiétude. C'est qu'il voudrait entendre «naître

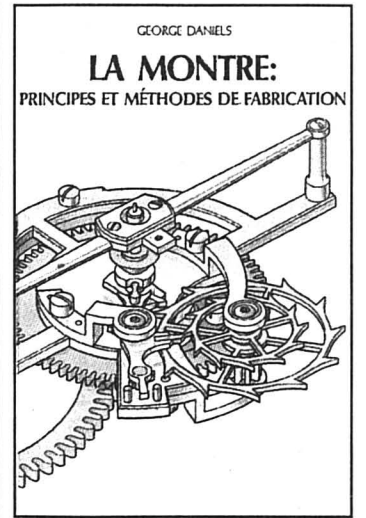
la parole sans questionnement» (p. 42). Le «Cantique» de Jacques Chessex oscille entre l'acceptation de la condition humaine et les accès de doute, voire de révolte. Mais le poète sait, au bout des mots, que la foi n'existe pas sans vertige.

Des textes somptueux et forts où se rejoignent, par la magie constamment renouvelée de la poésie et dans l'impénétrable secret de la foi, les traditions juïques et chrétiennes. D'un certain point de vue, ce Cantique ne naît-il pas de l'histoire intérieure d'une âme, d'un homme, nommé Jacques Chessex?

JCJ

● «L'Imparfait» et «Cantique», Jacques Chessex, Editions Bernard Campiche, Yvonand, 1996.

Montres La conception George Daniels



C'est un ouvrage exceptionnel que signe l'un des plus grands horlogers de notre temps, l'anglais George Daniels. Lui seul pouvait rédiger ces «principes et méthodes de fabrication de la montre» car il est un des très rares artisans sur la planète à fabriquer l'entier d'une montre.

Par la rédaction de cet ouvrage, l'auteur a principalement souhaité inspirer et encourager l'art de l'horlogerie, en particulier auprès d'une nouvelle génération d'enthousiastes fervents. Maître incontesté, ses conseils et ses avis sont régulièrement sollicités par des étudiants ou des horlogers confirmés. Sa compréhension des problèmes qui peuvent assaillir les futurs horlogers, singulièrement à une époque de production de masse, l'a convaincu de la nécessité d'une étude complète du sujet.

Premier manuel exhaustif à voir le jour, ce livre retrace aussi l'évolution des travaux de George Daniels dont l'un des aspects les plus remarquables tient à la particularité qu'il réalise lui-même chacune des pièces de la montre. Autrefois, la fabrication horlogère se répartissait en plusieurs métiers entièrement distincts. George Daniels les a réunis dans son atelier où il ne conçoit pas uniquement ses montres, mais en fabrique tous les éléments, de l'échappement à la boîte.

L'auteur expose toutes les techniques requises, qu'il a souvent perfectionnées lui-même, ainsi que les outils et les instruments nécessaires pour le travail à la main ou à la machine. En outre, il donne une description de l'atelier idéal et de son contenu. Pas à pas, il détaille la confection d'un garde-temps de précision et l'illustre, à chaque étape, de dessins accompagnés de brèves légendes explicatives.

George Daniels a pris soin de rédiger un texte aisé à suivre et d'éviter des descriptions techniques par trop complexes. Passionné par le développement de l'échappement, l'auteur en décrit de nombreux dans cet ouvrage, dont plusieurs de sa propre conception, et il invite le lecteur à poursuivre ses propres recherches dans ce domaine.

Ce manuel, qui deviendra rapidement indispensable à des générations d'horlogers et de rhabilleurs, donnera aussi un aperçu passionnant au profane qui, jusqu'alors, ne pouvait souvent qu'admirer la merveilleuse exécution d'une montre d'art, sans en comprendre le fonctionnement. / sp

● «La montre: principes et méthodes de fabrication», Georges Daniels, éd. Scriptor SA, La Conversion, 1993.

Enquête Quand Freud rencontre Holmes

Née de documents rassemblés par l'auteur, «L'affaire viennoise» ne repose ni plus ni moins sur la rencontre, pour le moins étrange, du professeur Sigmund Freud et du célèbre détective Sherlock Holmes. Objet de l'enquête? Les consultations, en été 1904, d'Emily V. sur le divan viennois, mises en parallèle avec la mort du tuteur de celle-ci, un diplomate britannique. Fiction, témoignage? La réponse appartient à l'auteur, Keith Oatley, professeur de psychologie à Toronto, qui a reçu, pour cette première œuvre traduite de l'anglais, l'important prix du Commonwealth de littérature.

SOG

● «L'affaire viennoise», Keith Oatley, Editions du Félin, Paris, 1996.

Modigliani En poche!

Parce qu'il a peint d'innombrables visages féminins allongés aux énigmatiques yeux en amande, Amedeo Modigliani (1884-1920) a depuis longtemps rejoint la légende. D'autant plus rapidement d'ailleurs que la mort l'a très tôt enlevé aux siens, suivi dans ce départ brutal par Jeanne Hébuterne, sa compagne, qui s'est jetée par la fenêtre quelques heures plus tard. Le poche qui lui est consacré apporte une foule d'informations — sur les débuts du jeune artiste de Livourne, la sculpture, les artistiques rencontres parisiennes à une époque où tout bouillonnait — ainsi que des documents photographiques, émouvants pour les uns, très riches représentations de son œuvre peint pour les autres.

SOG

● «Amedeo Modigliani», Christian Parisot, ACR Edition, Courbevoie, 1996.

Impressionnisme 200 œuvres fichées

Au milieu du XIXe siècle, en réaction contre un certain académisme, quelques jeunes peintres révolutionnent les règles de la représentation du monde: ils veulent le montrer non plus tel qu'il est mais tel qu'ils le ressentent, traduire sur la toile davantage leurs impressions que leur vision. L'impressionnisme était né, qui doit son nom aux railleries d'un critique de l'époque à l'adresse de «Impression, soleil levant» de Monet: «Que représente cette toile? Impression! Impression, j'en étais sûr, il doit bien y avoir de l'impression là-dedans, et les gens qui ont fait cela sont de sacrés impressionnistes!». Les éditions Atlas viennent d'enrichir encore la liste imposante d'ouvrages consacrés à ces peintres, qui figurent parmi les plus appréciés du public d'aujourd'hui.

Plein air et lumière

Pissarro, Monet, Renoir, Guillaumin, Bazille, tous ces artistes fréquentent, dans les années 1860, les différentes académies parisiennes; ils font leurs armes en copiant les classiques au Musée du Louvre, en étudiant l'académisme et la nature morte, pour mieux les rejeter ensuite. Eux pratiquent la peinture en plein air, dans la forêt de Fontainebleau, sur les rives de la Seine ou les plages de Normandie. Outre les paysages et les saisons, ils prennent pour modèles les petites gens, leur accordant la même considération qu'aux bourgeois; ils posent leur chevalet dans les cafés, les théâtres et les maisons closes aussi souvent que dans les salons.

La guerre de 1870 desserre les liens que l'impressionnisme naissant avait tis-



«Impression, soleil levant», de Monet a donné son titre au mouvement. in Editions Atlas

se entre les membres du groupe. Mais une fois le conflit terminé, tous se retrouvent, à l'exception de Bazille mort au front. Comme après toute catastrophe, on succombe à la grisurie de la vie, l'impressionnisme sera la peinture de la lumière, de la couleur et du bonheur. Dans le même élan, il emportera toutes les conventions académiques.

«Le grand atlas des impressionnistes» présente les œuvres de douze peintres, du groupe proprement dit ou ayant entretenu des liens avec lui: Boudin, Caillebotte, Cézanne, Degas, Gauguin, Manet, Monet, Pissarro, Renoir, Sisley, Toulouse-Lautrec, Van Gogh. La reproduction du tableau, pleine page, fait face à une page de texte fragmenté en courtes rubriques consacrées à l'œuvre, parfois à son auteur ou à son modèle, à son contexte (l'époque et la critique), et même à sa cote. Au total, deux cents toiles sont ainsi présentées, dans un esprit didactique respectueux de l'iconographie.

DBO

● «Le grand atlas des impressionnistes», éditions Atlas, 1996.

Töpffer Le Genevois protéiforme

Après une retentissante exposition au printemps dernier, assortie d'un colloque international et de bien d'autres manifestations encore qui ont duré jusqu'à la fin de l'année et qui en ont fait une véritable institution genevoise, Rodolphe Töpffer débarque à Paris, au Centre culturel suisse. Expositions, bande dessinée, colloque, cinéma d'animation, théâtre, jouent de concert pour faire rayonner en France jusqu'à fin février la figure du grand-père de la BD. Une bonne occasion pour découvrir l'album que lui ont consacré les Editions Skira.

Considéré comme l'inventeur de la BD, avec «L'histoire de Monsieur Jabot», aventures comiques d'un petit bourgeois ambitieux en 154 cases, Rodolphe Töpffer (1799-1846), natif de Genève, a été redécouvert 150 ans après sa mort. Pourquoi? Parce que son œuvre protéiforme — il fut paysagiste de talent, moralisateur-roman-

cier, nouvelliste, auteur de théâtre comique, d'écrits sur l'art, de pamphlets contre le progrès stressant, entre autres — nécessitait une mise en forme pluridisciplinaire. Pour redéfinir celui qui fut connu comme écrivain de son vivant, mais qui ne cessa de dessiner en observateur attentif et corrosif de son temps — de Genève en particulier — lorsque la fragilité de sa vue exigea qu'il abandonnât la peinture.

Mais il ne renonça pas à l'attrance passionnée qu'exerçaient sur lui les Alpes — tout un symbole confédéral à cette époque! — puisque, lors même que lui souffrait de la vive lumière d'altitude, il propulsa les peintres de Genève vers les sommets alpins, lançant du même coup un genre pictural inédit.

Sonia Graf

● «Töpffer», collectif dir. Daniel Magetti, Editions Skira, Genève, 1996.



Rodolphe Töpffer, «Histoire de Jacques», plume et encre bleue, 1844. photo Aeschlimann, MAH Genève-sp

Suisse romande

7.00 Euronews 8.25 TSR-Dialogue 8.30 Top Models 8.45 Temps Présent 10.10 Magellan 10.40 Les feux de l'amour 11.20 Une histoire d'amour 11.50 TSR-Dialogue 11.55 La vie de famille

12.20 Vaud, Neuchâtel et Genève Région

12.40 T.J-Midi

12.55 Zig Zag Café

13.40 Arabesque Meurtre en la mineur

14.30 Rex Premier prix

15.15 Pour l'amour du risque Le tueur

16.05 Madame est servie La fin de tout

16.30 Bus et compagnie Samba et Leuk; Woof

17.35 Corky Triangles

18.25 Top Models

18.50 T.J-Titres/T.J-Régions

19.10 Tout sport

19.20 Les nouvelles Babibouchettes

19.30 T.J-Soir/Météo

20.05 A bon entendeur

20.35 Deux drôles d'oiseaux

Film de Randa Haines

Avec R. Duvall, Shirley Maclaine

Deux vieillards, qu'à priori tout sépare, se rencontrent et nouent une amitié.

22.40 NYPD Blue L'enlèvement

23.25 Enfants du courage (5/6) Un monde sans douleur

0.15 T.J-Nuit

0.25 C'est très sport. Hockey sur glace: Championnat suisse 0.55 Vendredi 13: Le voleur de cerveaux 1.40 TSR-Dialogues 1.45 Bulletin du télétexte

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.20 TSR-Dialogue 8.25 Top models 8.45 Vive les animaux 9.10 Mise au point 10.00 Vive le cinéma 10.15 A bon entendeur 10.40 Les feux de l'amour 11.20 Une histoire d'amour 11.50 TSR-Dialogue. 11.55 La vie de famille.

TF1 France 1

6.05 Méaventures 6.30 Passions 6.58 Météo 7.00 Infos 7.10 Toons 8.30 Téléshopping 9.05 Affaires étrangères 9.45 Cas de divorce 10.15 Le miel et les abeilles 10.45 Premiers baisers 11.10 La roue de la fortune. 11.45 Une famille en or

France 2

6.30 Télématin 8.35 Amour et beauté 9.30 votre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'Amours.

France 3

6.00 Euronews 6.48 Rencontres à XV 7.15 Le réveil des Babalous 8.25 Pomme d'Api 8.40 Un jour en France 9.25 Sherlock Holmes 10.20 Thalassa 10.50 Secrets de famille 11.20 Les craquantes 11.45 La cuisine des mousquetaires.

5 La Cinquième

12.00 Atout savoir 12.25 Le jardin des délices 12.30 Entrepreneurs 12.55 Attention santé 13.00 Défi 13.35 L'éducation sentimentale (4/5) 14.30 Droit d'auteurs 15.30 Qui vive 16.00 Le cerveau 16.55 Jeunesse: Cellulo; Alf 17.50 Planète blanche 18.20 Le dhole

Emissions de mercredi matin: voir sous «Demain matin»

Arte

19.00 Don Quichotte
19.30 7 1/2
20.00 Archimède
20.30 8 1/2
20.45 La vie en face
Expérimentum crucis
Un pénitencier d'enfants au Kazakhstan

21.40 Comedia

Christoph Marthaler

21.45 L'heure zéro ou l'art de s'en servir
Un stage de commémoration pour cadres dirigeants

0.20 Le fils étrange du chaos
Portrait de C. Marthaler

0.50 Portrait d'une jeune fille de la fin des années 60 à Bruxelles
Téléfilm de C. Akerman

1.55 Traks

M 6

7.00, 7.15, 7.30, 7.45, 8.00, 8.15, 30, 8.45, 9.00 Matin express 9.05 M6 boutique 9.15, 10.05, 15.55 Boulevard des clips 10.00, 10.40, 11.40 M6 express 10.45 Jim Bergerac 11.50 Papa Schultz

12.25 La petite maison dans la prairie
La discipline

13.20 La justice du désespoir
Téléfilm de A. Mastroianni

14.55 Les rues de San Francisco
Liberté conditionnelle

16.40 Rintintin junior

17.05 Faites comme chez vous

17.55 Bugs
Panique de la navette

18.55 Code Quantum
Miss sucre en poudre

19.50 Mode 6

19.54 6 minutes/Météo

20.00 Papa bricole
Pêche à la ligne

20.35 E=M6 Juniors

20.50 Super Mario Bros

Film d'Annabel Jankel et Rocky Morton

On croyait les dinosaures éteints mais ils ont, en fait, fondé leur propre cité souterraine. Elle se trouve sous Manhattan...

22.45 Meurtre à l'étage
Téléfilm de Bruno Gantillon
Une riche joaillière engage un tueur à gages pour éliminer sa baby-sitter.

- 0.15 Capital
- 2.00 Mode 6
- 2.05 Culture pub
- 2.30 Best of 100% français
- 3.35 Faites comme chez vous
- 4.05 Hot Forme
- 4.30 Jazz 6
- 5.30 Boulevard des clips

RADIOS

La Première

5.00 Le 5-9. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodeurs. 12.05 Salut les P'tits Loups. 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp'monde. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.10 Les enfants du 3e. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.20 Forum. 19.05 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.10 Matinales. 9.00 Lune de papier. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.20 Concert: Orchestre de la Suisse romande: Schrecker, Chostakovitch 17.10 Carré d'arts 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses 21.05 Fiction 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport. 6.30 Météo. 6.40 Zum neuen Tag. 6.53 Regional-journale. 7.00 Morgenjournal/Sport. 7.20 Presseschau. 7.30 Météo. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.10 Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo. 14.00 Siesta. Magazin 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch 19.30 SiggSaggSugg. 20.00 Ratgeber Reprise 21.00 Sport live 23.00 Musik vor Mitternacht 0.01 Nachtclub.

FM France Musique

7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes. 12.05 Disque actualité 12.45 Jazz midi. 13.05 Concert. Orchestre national du Capitole de Toulouse: Adams, Legrand, Copland, Barber 14.30 In extenso. 16.15 Soliste 17.00 Musique mode d'emploi. 18.00 Musique en France 19.05 Jazz musique. 20.00 Concert: Ensemble Vox Nova: Jesualdo, Francescori, Giraud, Isherwood. Berio 22.30 Musique pluriel 23.07 Atout chœur. 0.05 Des notes sur la guitare.

SÉLECTION

Suisse 4 20.00 Pour l'amour d'un prêtre

Malheur à un prêtre s'il veut concilier sacerdoce et vie affective. Documentaire relatant des témoignages qui révèlent les difficultés à surmonter pour vivre une histoire d'amour déclarée «hors la loi».

France 2 23.00 Radio Corbeau

Film d'Yves Boisset, avec Claude Brasseur, Pierre Arditi. Un mystérieux animateur d'une radio pirate dénonce les activités douteuses des notables, en pleine campagne électorale...

12.15 Cuisinez comme un grand chef
Blinis de potiron au sésame

12.20 Le juste prix

12.55 A vrai dire

13.00 Journal/Météo

13.38 Femmes

13.40 Les feux de l'amour

14.25 Côte ouest

15.15 Côte ouest

16.05 Karine et Ari

16.30 L'homme qui tombe pic

17.25 Melrose Place

18.15 Flipper

19.05 L'or à l'appel

19.55 Météo

20.00 Journal/Les courses/Météo

20.45 Chérie, j'ai rétréci les gosses

Film de Joe Johnston

Avec Rick Moranis, Marcia Strassman

Un inventeur, jugé fou par son entourage, a inventé un rayon laser sensé rétrécir objets et êtres vivants. Ses précédentes expériences n'ont toutefois pas été concluantes...

22.25 Le monde de Léa

0.05 Les aventures du bien 0.10, 0.50, 1.55, 2.55, 4.40 TF1 nuit 0.25 Reportages 1.00, 2.05, 5.10 Histoires naturelles 3.05 Raid contre la mafia 4.50 Musique.

12.20 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.30 Secret de chef

13.50 Derrick
Responsabilité partagée

14.55 L'as de la crime

15.40 Tiercé à Vincennes

15.55 La chance aux chansons

16.55 Des chiffres et des lettres

17.25 Le prince de Bel Air

17.55 Matt Houston
Parfum de crime

18.49 Qui est qui?

19.25 Studio Gabriel

20.00 Journal/A cheval/Météo

20.50 Nous irons tous au paradis

Film d'Yves Robert

Avec Jean Rochefort, Claude Brasseur, Guy Bedos, Victor Lanoux

Les quatre amis d'«Un éléphant ça trompe énormément» dans de nouvelles aventures...

23.00 Radio Corbeau
Film d'Yves Boisset

0.35 Journal/Météo 0.55 Le cercle de minuit 2.15 Histoires courtes 2.30 Studio Gabriel 3.00 Sauver Bruxelles 3.25 24 heures d'info 3.40 Pyramide 4.10 Les Z'amours 4.40 La compète 5.05 Chip et Charly 5.35 La chance aux chansons.

12.02 Le 12/13

13.31 Keno

13.35 Parole d'Expert!

14.30 Sidamag

14.48 Le magazine du Sénat

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Couleurs pays

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Spéciale Fa si la chanter

Avec Annie Pujol, Valérie Expert, Jeane Manson, Michel Fugain, François Feldman, Maurane, Kassav

22.50 Météo/Soir 3

23.25 Vu de près
Les Kummer

0.20 Cinéma étoiles 0.50 Rencontres à XV 1.15 Tous sur orbite 1.20 Capitaine Furillo 2.10 Musique graffiti

AU PROGRAMME DEMAIN

France 3 20.50 La marche du siècle

L'émission sera consacrée à Lucie et Raymond Aubras, (photo) et leur destin hors du commun dans la Résistance qui suscite nombre de questions.



Le débat réunira Elie Wiesel, écrivain, Prix Nobel 1986, deux élèves le lycée (un Français et un Allemand) et deux professeurs, français et allemand également.

6.00 Euronews 7.15 Le réveil des babalous 8.00 Tous sur orbite 8.05 Les Minikeums: Widget; L'île au trésor; Princesse Starla et les bijoux magiques; Junior le terrible; Quasimodo; Tintin; Batman; Fais-moi peur 11.45 La cuisine des mousquetaires.

6.45 Jeunesse. Elastok, Cellulo, Alf, Grimmey, etc. 8.45 Ça bouge 9.15 Etienne et mat 9.30 L'étoffe des ados 10.00 Net plus ultra 10.30 Surf attitudes 11.00 Fête des bébés 11.30 Les aigles d'Amérique 12.00 Mag 5.

Suisse 4

6.00-10.00, 10.30, 16.30 Euronews 18.30 Vaud/Neuchâtel/Genève région 18.45 Le Saint 19.35 Mademoiselle. 20.00 En appel 20.30 Pour l'amour d'un prêtre. Reportage 21.20 Météo régionale/T.J. soir/Tout sport/Vaud/Neuchâtel/Genève région 22.15 C'est très sport Rallye Dakar-Agades Dakar 22.40 Hockey sur glace 23.10 Tiramisù 23.40 Santé. Génie génétique 0.30 Euronews.

Suisse alémanique

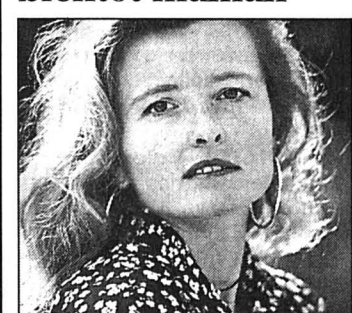
8.00, 8.30 Wetterkanal auf SR DRS 9.00 Schulfershen 10.00 Dallas 10.45 Risiko 11.45 Harry und die Hendersons 12.10 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 FamilienTAF 13.30 Die Leihmutter 13.55 Das Papagei 15.45 TAFlife 16.45 Total wilde Tiere 17.10 1, 2 oder 3 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Marienhof 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Ein Fall für zwei. Krimiserie 21.05 Kassensturz: Geld und Arbeit 21.35 Voilà 21.50 10 vor 10 22.20 Der Club 23.45 Slapshot 0.15 Nachtbulletin / Météo.

Suisse italienne

7.00 Euronews 8.05/8.40 Tempo in immagini 8.15 'Allo 'Allo 8.50 Oltre la realtà 9.15 Sciarada. Film 11.10 Marilena 12.00 Casper 12.30 Telegiornale/Sport/ Météo 12.50 Storie di ieri 13.00 Berretti blu 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelta pilotata 16.50 Peo 17.20 Blossom. Le avventure di una teenager 17.50 Madison 18.15 Telegiornale 18.20 Indizi bestiali 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale sera/météo 20.30 Era. Ora 21.15 Telegiornale 22.30 Sporsera 23.20 Videofashion 23.45 Telegiornale 23.50 Blunotte 0.40 Tektivision.

Potins Mieux vaut STARS que jamais

Martina Chyba bientôt maman



Martina Chyba quittera l'antenne dès février.

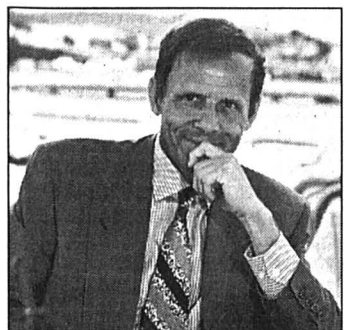
On avait déjà remarqué que son ventre poussait depuis quelques semaines. Aujourd'hui, c'est officiel: Martina Chyba, journaliste à «Mise au point», sur la Télévision romande, attend bel et bien un heureux événement. Elle quittera l'antenne dès le mois de février, remplacée durant son congé-maternité par Hubert Gay-Coutet, qui a d'ailleurs rejoint l'équipe de «Mise au point» il y a quelques mois. Il assurera le remplacement de Martina Chyba pour la présentation, en compagnie de Patrick Fischer, et en alternance avec le duo Eric Burnand et Michel Zendali. L'heureuse demoiselle reprendra son poste dans le courant du printemps. CTZ

L'homme le plus mal habillé de l'année

La femme la plus mal habillée de l'année écoulée aura été un homme, le basketteur Dennis Rodman, un des joueurs vedettes de l'équipe des Chicago Bulls. Ce sportif est connu pour la couleur variable de ses cheveux et pour avoir un jour revêtu une robe de mariée pour faire la promotion d'un livre. Dennis Rodman «peut être le mauvais garçon du basketball, mais avec des bas à résilles et des plumes, c'est un désastre unisexes», a déclaré M. Blackwell, critique de mode et personnalité mondaine, qui rend publique tous les ans à Hollywood sa liste «des femmes les plus mal habillées». Outre le nom de Rodman, dans la 37e liste de M. Blackwell figurent ceux des actrices Glenn Close, Helen Hunt, Goldie Hawn, Diane Keaton, Elisabeth Shue, Drew Barrymore ainsi que Sarah, duchesse d'York, qui n'a pas non plus été épargnée «La Terreur de Londres au doigt de pied nu (...) ressemble à une employée de bar au chômage, en quête d'une Couronne», selon M. Blackwell. / ats-reuter

Patrick Poivre d'Arvor: envie de tout plaquer?

Dans une interview donnée au sujet de son ouvrage «Lettre ouverte aux violeurs de vie privée», Patrick Poivre d'Arvor reconnaît qu'il lui est arrivé d'envisager de tout plaquer. «C'est une envie qui me vient assez régulièrement, je l'avoue. Par chance, je suis fou de mon métier; alors, au bout de deux jours d'un léger blues, je suis repris par l'actualité. Si je le fais, il faut que cela vienne de moi. Cela arrivera un jour, dans mon for intérieur j'en ai déjà fixé le terme mais ce n'est certainement pas pour faire plaisir aux paparazzi que je le ferai». / ap



Si un jour PPDA (photo) plaque tout, ça ne sera surtout pas pour faire plaisir aux paparazzi. photo tf1

Marilyn Monroe: découverte d'un film rose

Les cinéphiles ont découvert en Espagne un film pornographique inédit avec Marilyn Monroe. Le court-métrage sera montré les 1er et 2 février au Premier festival des collectionneurs de films et de disques de Vila-seca, dans la province de Tarragone. Selon l'organisateur, Mario Prades, le film de six minutes et 30 secondes en noir et blanc date de 1947, alors que Marilyn se produisait encore sous son vrai nom de Norma Jean Baker. On y voit la future vedette d'Hollywood, âgée de 21 ans et plutôt gironde, se livrer à un strip-tease. Son propriétaire serait un producteur de courts métrages habitant Manresa, dans le nord-est de l'Espagne. Il aurait déniché la pellicule au Marché aux puces de Paris en 1977 où il l'a achetée pour une poignée de dollars. L'American Film Institute a écrit au propriétaire pour authentifier la vedette du film. Jusque-là, il n'existait apparemment au monde que deux autres copies connues de films pornographiques tournés par Marilyn. Ces deux copies ont été mises à l'abri pour préserver l'image de la star. / ats-reuter

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117. FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le n° de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Coop 3, Léopold-Robert 100, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: de la Poste, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Etienne, av. des Portes-Rouges, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtales 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeveyer 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD-DU-LAC.
HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.
AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS.
CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.
COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.
SAINT-IMIER. Pharmacie de service: Renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.
TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.
JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.
SAIGNELEGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

CORNAUX. Collège: 15-19h, bibliobus.
NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: Championnat Suisse de Football en salle.
NEUCHÂTEL. Musée d'art et d'histoire: de 12h15 à 13h15 les mardis du musée: exposition Clement Heaton - Entre art nouveau et historicisme. Visite commentée par Walter Tschopp.
NEUCHÂTEL. Faculté des lettres/salle RE 42: 16h15, «Le roman d'un enfant de Pierre Loti: le paradoxe du roman» par Bruno Vercier.
NEUCHÂTEL. Aula des Jeunes-Rives: 17h30, «Everest 1996: la face nord à ski et en snowboard» diaporama-conférence présenté par Dominique Perret et Jean Troillet.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL
APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
EVITA. 14h45-17h30-20h15 (VO st. fr.). 12 ans. 2me semaine. De Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas et Jonathan Price.
LE CLUB DES EX (THE FIRST WIVES CLUB). 15h-18h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler et Diane Keaton.
LE BOSSU DE NOTRE-DAME. Ma/je 15h. Me 14h-16h. Pour tous. 8me semaine. Film des studios Walt Disney.
CYCLE «CINÉMA DU RÉEL/COÛTE QUE COÛTE» 18h.
SLEEPERS. 20h. 16 ans. 7me semaine. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.
ARCADES (710 10 44)
LA RANÇON. 15h-17h45-20h30. 12 ans. 2me semaine. De Ron Howard, avec Mel Gibson, René Russo et Gary Sinise.
BIO (710 10 55)
MOSSANE. 15h-18h-20h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De Safi Faye, avec Magou Seck, Isseu Niang et Moustapha Yade.
PALACE (710 10 66)
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE. 15h. 12 ans. 6me semaine. De Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu, Michèle Larroque et Souad Amidou.
À L'ÉPREUVE DU FEU. 18h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Edward Zwick, avec Denzel Washington, Meg Ryan et Michael Moriarty.
REX (710 10 77)
LOST HIGHWAY. 14h45 - (17h30 VO st. fr/all.) - 20h15. 18 ans. Première suisse. De David Lynch, avec Bill Pullman, Patricia Arquette et John Rose-lius.
STUDIO (710 10 88)
SHINE. 15h-18h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 3me semaine. De Scott Hicks avec Geoffrey Rush, Noah Taylor et Alex Rafalowitz.

LA CHAUX-DE-FONDS
ABC (913 72 22)
À BOUT DE SOUFFLE. 20h30. 16 ans. De Jean-Luc Godard, avec Jean-Paul Belmondo, Jean Seberg, Daniel Boulanger.
CORSO (916 13 77)
AU REVOIR À JAMAIS. 15h30-20h15. 16 ans. Première vision. De Renny Harlin, avec Geena Davis, Samuel L. Jackson.
CYCLE «CINÉMA DU RÉEL/NIKI DE SAINT PHALLE» 18h (VO st. fr/all.).
EDEN (91313 79)
EVITA. 17h30-20h30 (VO st. fr.). 12 ans. 2me semaine. De Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas et Jonathan Price.
PLAZA (916 13 55)
LA RANÇON. 15h-17h45-20h30. 16 ans. 2me semaine. De Ron Howard, avec Mel Gibson, René Russo et Gary Sinise.
SCALA (916 13 66)
LE CLUB DES EX (THE FIRST WIVES CLUB). 16h15-18h15-20h30. 12 ans. 2me semaine. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler et Diane Keaton.

MAIS ENCORE...
BÉVILARD
PALACE (492 14 44)
PONETTE. Me/je 20h.

LE JAGUAR. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). 8 ans. De Francis Veber, avec Jean Reno, Patrick Bruel et Harrison Lowe.

LES BREULEUX

LUX
Relâche.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)
SLEEPERS. 20h30. 16 ans.

LA NEUVEVILLE

LE MUSÉE (751 27 50)
SLEEPERS. Ve/sa/di 20h30. 16 ans. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman, Brad Pitt.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)
UNE SAISON AU PARADIS. Ma 20h30 (VO st. fr/all.). De Richard Dindo.
BREAKING THE WAVES. Ve/di 20h30, sa 20h45 (VO st. fr/all.). De Lars von Trier, avec Emily Watson, Stellan Skarsgard.

SAINT-IMIER

Espace Noir (941 35 35)
Relâche.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
LA LANTERNE MAGIQUE. Me 14h.
LOS ANGELES 2013. Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 14 ans. De John Carpenter.
BROKEN SILENCE. Je/di 20h, sa 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. De Wolfgang Panzer.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/ DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.
BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.
LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.
LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.
LA CHAUX-DE-FONDS Bibliothèque de la Ville. «Jules Courvoisier, les affiches 1910-1936». Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'au 15 février.
COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.
LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.
MARIN - Papillorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h.
NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.
NEUCHÂTEL - Bio-Source. Jean-Marie et Annick Maradan, artistes peintres de Cernier (NE). Ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h. Jusqu'au 31 janvier.
NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hirschler, tél. 753 11 07.
NEUCHÂTEL - Home Clos-Brochet. Frédéric Laufer, ses huiles et ses lampes. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 9 février.
NEUCHÂTEL - Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Philippe Boillat. Jusqu'au 28 février.
NEUCHÂTEL - Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

LES PONTS-DE-MARTEL - La Loyauté. Exposition «La Fontaine revient...», Christian Schneider, taxidermiste. Lu/sa 9-22h, di 10h30-18h (fermé tous les mardis). Jusqu'au 26 janvier.

LA SAGNE - Home Le Foyer. Exposition collective Pro Senectute. Tous les jours 9-11h/14-18h. Jusqu'à fin janvier.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

VALANGIN - Château. Fermeture hivernale.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY - Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmés». Ouvert sur demande.

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Dulard et du cochon», jusqu'au 2 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h. «Nature d'artistes» jusqu'au 2 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire «Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996» jusqu'au 23 février. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattienier - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - Ecole de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médailleur. «FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds». Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.

MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.
MURIAUX - Musée de l'automobile. Sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine jusqu'au 28 février.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h. «Clement Heaton, une carrière en trois étapes: Londres, Neuchâtel, New-York», jusqu'au 9 février et les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h. Exposition «Natures en tête»; «A fleur de peau (bijoux touaregs)» jusqu'au 2 mars; collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «L'Aim jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquinot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02..

ART/GALERIES

BEVAIX - Galerie Trin-Na-Niole. Michel Jenny, paysages. Ma-di 15-20h. Jusqu'au 26 janvier.

LA CHAUX-DE-FONDS - Club 44. «Lumières éternelles au cœur de l'Inde», photos de Benoît Lange. Lu-ve 8h30-12h, sa/di 14-19h. Exposition jusqu'au 27 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir. Moris Gontard, peintures récentes. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 22 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Mondéo Art. Armel Bono, photographies. Jusqu'au 4 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Éplattienier.

CORTAILLOD - Galerie Jonas. Lucien Gurtner, toiles et papier. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 16 février.

DELÉMONT - Galerie Paul Bovée. Max Kohler. Ve/sa 15-19h, di 15-21h. Jusqu'au 9 février.

HAUTERIVE - Galerie 2016. Marc Jurt, «Sur la trace des éléments» gravure, monotypes, peintures et objets. Me-di 15-19h. Jusqu'au 16 février.

NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. Domenico Sorrenti, peinture et encres de Chine. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 9 février.

NEUCHÂTEL - Galerie Arcane. Ursula Rindlisbacher, peinture et bijoux (artiste bernoise). Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Exposition jusqu'au 30 janvier.

NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

NEUCHÂTEL - Galerie Ditesheim. «L'homme» de Miklos Bokor, peintures et oeuvres sur papier. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 16 février.

NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Les artistes de l'Orangerie, collection privée. Ma-di 14-18h30. Jusqu'au 24 janvier.

NEUCHÂTEL - Galerie du Pommier. Charles Wenker, peintures. Lu-ve 10-12h/14-18h. Jusqu'au 31 janvier.

VAUMARCUS - Galerie du Château. Klara Cserkés. Ma-sa 8-22h, di 8-18h. Jusqu'au 25 janvier.

BIBLIOTHÈQUES

DISTRICT DE BOUDRY AUVERNIER. Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je 16-18h.

BEVAIX. Bibliothèque communale, ma 14-19h, je 14-18h.

BÔLE. Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15.

BOUDRY. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse, ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30.

COLOMBIER. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 17-20h.

CORCELLES. Bibliothèque communale, lu 19-21h, me 16-18h, je 15-18h.

CORTAILLOD. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15h30-19h.

GORGIER. Bibliothèque intercommunale de la Béroche, me/ve 15-19h.

PESEUX. Bibliothèque communale Jeunesse (collège des Coiteaux), lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, je 8-12h. Bibliothèque communale adultes (maison de commune), ma 10-12h, je 17-20h.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS. Bibliothèque de la Ville, lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-je 15h30-18h, ma 15h30-19h.

LA SAGNE. Chouette-Ludothèque, ve 15-17h30.

ENTRE-DEUX-LACS. Bibliothèque publique du Landeron, lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-18h, je 15-19h, ve 9-12h.

MARIN. Ludothèque (maison de commune) lu/je 16-18h.

LE LOCLE. Bibliothèque de la Ville, lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h.

NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire, (lecture publique ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs, lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi, lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque, lu/je 15h-18h. Bibliothèque, livres en langues étrangères, ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 9-12h. Le Discobole, prêt de disques, ma/ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-12h/14-18h30, sa 9-11h30.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ DOMBRESSON. Bibliothèque communale, lu 14-16h, je 19-20h.

FONTAINEMELON. Bibliothèque communale, lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèques des jeunes lu/je 15-17h30.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Bibliothèque des Jeunes, je 15h30-17h.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

COUVET. Bibliothèque communale, lu 17-19h, me 15-17h, ve 14-16h. Ludothèque, lu 17-18h30, me 14-16h.

FLEURIER. Bibliothèque communale, lu/ma 17-20h, je 15-18h.

JURA BERNOIS

COURTELARY. Bibliothèque communale et jeunesse, lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h (pour classes ou étudiants sur demande).

LA NEUVEVILLE. Ludothèque, 16-18h.

SAINT-IMIER. Ludothèque + BJ, me/ve 15-18h. Bibliothèque municipale, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h.

TRAMELAN. Médiathèque, lu/ma/je/13h30-18h, me 13h30-20h, ve 13h30-17h. Ludothèque, ma/je 16-17h30.

VILLERET. Bibliothèque communale, lu/ma/ve 9-10h, me 9-10h/16h30-18h, je 9-10h/18-19h.

JURA - LES BOIS. Ludothèque, halle de gymnastique, premier lundi du mois, 14h30-17h30.

LES BREULEUX. Ludothèque, ancienne école primaire, 4me mercredi du mois, 13h30-16h30.

DELÉMONT. Bibliothèque de la Ville, lu/me/ve 14-18h, ma/je 14-20h, sa 9-12h.

LE NOIRMONT. Ludothèque, sous l'église, 3me mercredi du mois 14-17h.

SAIGNELEGIÉ. Ludothèque, ma 15-16h30, je 16-17h30.

CORMORET

*Je lève les yeux vers les montagnes:
d'où le secours me viendra-t-il?
Le secours me vient du Seigneur
qui a fait les cieux et la terre.*
PS 121 1,2

Madame Anne-Marie Hochuli

Madame et Monsieur Patricia et Hubert Schaad-Hochuli et leurs enfants Muriel et Denis

Monsieur et Madame Philippe et Corine Hochuli-Vuille et leurs filles Angélique, Guendoline et Emanuelle

Monsieur et Madame Sébastien et Christiane Hochuli-Blicklé et leur fille Coralie

ainsi que les familles parentes et alliées font part du décès de

Monsieur Willy HOCHULI

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, oncle et parrain que Dieu a repris à Lui dans sa 64e année.

CORMORET, le 20 janvier 1997, Clausure 50 a.

La cérémonie aura lieu à l'église Néo-apostolique de Saint-Imier mercredi le 22 janvier 1997, à 14 heures.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Il ne sera pas envoyé de faire part, cet avis en tenant lieu.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CORMORET

a le pénible devoir de vous faire part du décès de

Monsieur Willy HOCHULI

ancien collaborateur de la commune.

Il gardera de ce fidèle employé le meilleur des souvenirs.

Pour la cérémonie funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION MODE & HABITATION ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DE MODHAC

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert COMMENT

membre du comité durant de nombreuses années
ainsi que membre d'honneur de l'association Mode & Habitation.

Nous garderons de cet ami un excellent souvenir.

132-1042

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 20 heures

LE COMITÉ DE LA BRADERIE ET FÊTE DE LA MONTRE

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert COMMENT

membre d'honneur de notre Association
depuis 1988.

132-1058

EN SOUVENIR

José Martin GARCIA

Papa, voilà 10 ans déjà que tu nous as quittés mais malgré toutes ces années
tu restes toujours présent dans nos cœurs.Tes filles
Carmen et Corinne
et toute ta famille

28-71233

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Lucette BURGAT

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence ou leurs messages, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

NEUCHÂTEL, janvier 1997.

28-71297

Madame Claudine GABUS,

ainsi que ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,

tiennent à ce que vous sachiez combien vos divers et nombreux témoignages, votre présence affectueuse ou vos messages et fleurs amicaux et chaleureux les ont profondément touchés et aidés à traverser ces premiers jours de difficile séparation.

COLOMBIER, janvier 1997

28-71299

ACCIDENTS

Neuchâtel Collision dans les gorges

Dimanche, vers 16h15, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel circulait sur la route des gorges du Seyon, en direction de Neuchâtel. Au bas des gorges, une collision se produisit avec la voiture d'un habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en direction de cette dernière ville. /comm

Malvilliers Fuyard intercepté

Dans la nuit de dimanche à hier, peu après 1h, une voiture conduite par un habitant de Genève circulait sur la voie de droite de la J20 à Malvilliers, en direction de Neuchâtel. Peu après la tranchée couverte de Malvilliers, dans la courbe à gauche, ce conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui effectua un tête-à-queue et heurta la glissière de sécurité. Ayant

quitté les lieux, il a été intercepté peu après. /comm

Perte de maîtrise

Dans la nuit de dimanche à hier, peu après minuit, une voiture conduite par un habitant de Bôle circulait sur la J20, de La Chaux-de-Fonds en direction de Neuchâtel. Dans la tranchée couverte de Malvilliers, ce conducteur effectua le dépassement de deux véhicules et, à la sortie de la tranchée, perdit la maîtrise de son véhicule qui dérapa pour s'immobiliser sur la voie de droite. Une collision se produisit avec la voiture d'un habitant de Saint-Blaise, qui venait d'être dépassée. /comm

Coffrane Contre un poteau

Dimanche, vers 19h, une voiture conduite par un habitant de Pesieux circulait sur la route reliant Coffrane à Boudevilliers. Au lieu dit

Paulière, dans un virage à droite, ce conducteur sortit de la route et heurta un poteau électrique. /comm

Le Landeron Dans le talus

Dimanche, vers 22h, une voiture conduite par un habitant de Cortaillod circulait du Landeron en direction de Lignièrès. A un moment donné, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route à droite, heurtant au passage un piquet à neige et terminant sa course dans un talus en contrebas, contre des arbres. /comm

Les Verrières Collision

Hier matin, peu avant 8h, un accident s'est produit sur la route des Verrières, en direction de Fleurier, peu après le lieu dit Le Haut-de-la-Tour, impliquant deux voitures et un camion avec remorque. La circulation a été perturbée jusque vers 9h45. /comm

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

NAISSANCES — 28.12. Stachurski, Gabriela, fille de Stachurski, Boguslaw Stanislaw et de Stachurski née Salamon, Renata Anna. 29. Bossy, Tristan, fils de Bossy, Jacques Hervé et de Bossy née Clément, Thérèse Myriam; Rossel, Pauline Doris, fille de Rossel, Thierry Jean-Louis et de Rossel née Furrer, Claudine Christiane; De Carlo, Laura, fille de De Carlo, Maurizio et de De Carlo née Helfer, Barbara Louise. 30. Reuge, Gaëtan Remy Henri Gilbert, fils de Reuge, Laurent et de Reuge née Bernard, Valérie Marcelle Germaine. 31. Vernier, Guillaume, fils de Vernier, Olivier Gérard et de Vernier née Ioset, Chantal Claudine Suzanne; Lenweiter, Loïc Philippe, fils de Lenweiter,

Hervé Jean-Jacques et de Lenweiter née Gobat, Isabelle. 1.1.97. Pasqualone, Léa, fille de Pasqualone, Cosmo et de Lussu Pasqualone, Christelle Françoise Josette. 4. Lehmann, Mélissa, fille de Lehmann, André Philippe et de Lehmann née Michel, Anne Marie. 5. Erard, Mathieu Valentin, fils de Erard, André Roger René et de Erard née Monnier, Anne Dominique Marie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE — 3.1.97. Burri, Bernard et Borel, Heidi. 6. Elshani, Kujtim et Trovato, Maria. 7. Margiotta, Luigi et Dominguez, Josefa.

MARIAGES CÉLÉBRÉS — 3.1.97. De Jesus Acosta, Franklin et Durand, Nicole Ariane, Talukder, Atikur Rahman et Karim, Sharriffa Karim.

DÉCÈS — 29.12.96. Terrier, Huguette Marcelle, née en 1922, divorcée. 31. Ziegler née Eberhard, Elisabeth, née en 1906, épouse de Ziegler, Pierre; Muriset, François Joseph, né en 1917, veuf de Muriset née Pillonnel, Amélie Joséphine. 1.1.97. Schädler née Grosjean, Laure Elisabeth, née en 1909, veuve de Schädler, Otto Erwin. 2. Ritz, Pierre Berthold, né en 1920, divorcé; Reymond née Donzé, Nicole Raymonde, née en 1951, épouse de Reymond, Armand Gérard. 4. Meylan née Jaquier, Marthe Henriette, née en 1926, veuve de Meylan, Hubert Alcide. 5. Sterchi née Richard, Marie-Louise, née en 1927, épouse de Sterchi, Georges Marcel; Sermet née Hirschy, Marianne Susanne Elise, née en 1910, veuve de Sermet, Achille Louis.

Monsieur et Madame Marc Bloch-Brunschvig;

Corinne et Naim Benmayor-Bloch,

Sylvie et Gianni Venti-Bloch, leur fille Deborah,

Marielle et Laurent Ryser-Bloch, leurs enfants Simon et Julie;

Monsieur Pierre Légeret:

Evelyne et Pierre Nobs-Légeret, leurs enfants Olivia et Bastien,

Thierry et Carine Légeret, leurs enfants Maxime et Arnaud;

Madame Anneli Loeb et famille,

Madame Marie-Louise Metzger-Bloch,

Madame Jean Bloch et famille,

Monsieur le Docteur et Madame Antoine Bloch,

Monsieur et Madame Gérald Bloch et famille,

Monsieur François Metzger,

Madame Anne-Marie Loeb et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Ilse BLOCH née LOEB

enlevée à leur affection, dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 janvier 1997.

L'enterrement aura lieu mercredi 22 janvier à 11 heures au cimetière israélite des Eplatures.

Domicile de la famille: M. et Mme Marc Bloch
89, rue du Doubs

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au home médicalisé «La Chotte» Malvilliers, ccp 20-1472-9, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

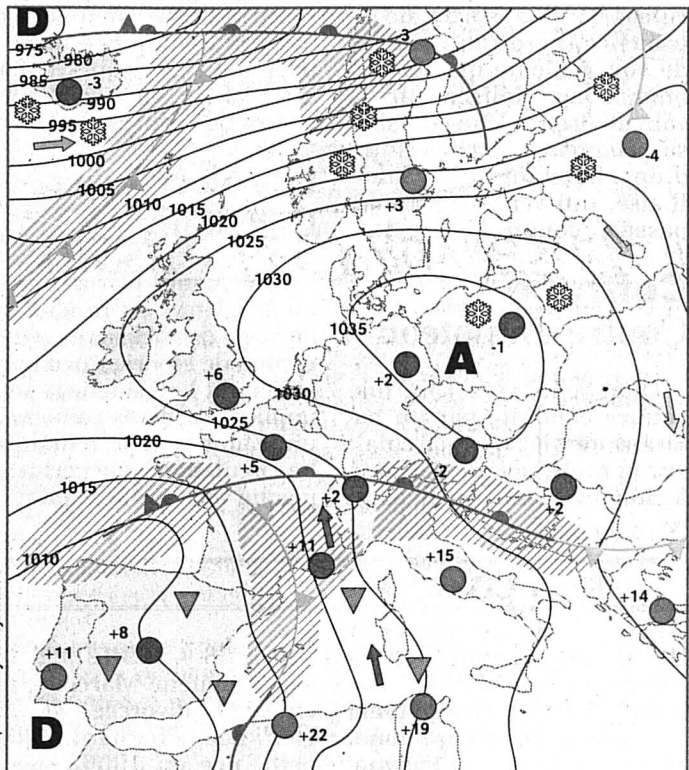
Aujourd'hui Les pluies perdent en intensité

Situation générale: la dépression qui nous envoie de l'air humide et doux s'éloigne vers le sud-ouest et se positionne au large du Maroc. Son influence sur notre région diminue, affaiblissant la perturbation qui nous a touché ces deux derniers jours.

Prévisions pour la journée: ce matin, le ciel est couvert par de gros nuages qui libèrent encore quelques bruines ou pluies. La limite de la neige remonte jusqu'à la hauteur du Chasseron et de Chasseral. L'après-midi, les vannes célestes se sont refermées et le soleil tente des percées ici ou là, principalement en montagne. Par vents assez forts de sud-est sur les crêtes, les températures sont relativement douces, de 4 à 6 degrés au meilleur de la journée.

Demain: le plafond se dégage de plus en plus sur le massif jurassien. Jeudi et vendredi: assez ensoleillé au-dessus de la couche de stratus.

Jean-François Rumley



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Fête à souhaiter
Agnès

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 5°
- Boudry: 5°
- Cernier: 4°
- Fleurier: 4°
- La Chaux-de-Fonds: 6°
- Le Locle: 6°
- La Vue-des-Alpes: 5°
- Saignelégier: 6°
- St-Imier: 4°

Hier à 14 heures

- En Suisse...
- Bâle: très nuageux, 3°
 - Berne: pluie, 2°
 - Genève: pluie, 3°
 - Locarno: bruine, 3°
 - Sion: pluie, 4°
 - Zurich: très nuageux, 2°

...en Europe...

- Athènes: nuageux, 16°
- Berlin: très nuageux, 2°
- Istanbul: peu nuageux, 9°
- Lisbonne: beau, 13°
- Londres: beau, 7°
- Moscou: neige, 1°
- Palma: beau 19°
- Paris: très nuageux, 5°
- Rome: très nuageux, 15°

...et dans le monde

- Bangkok: beau, 32°
- Le Caire: beau, 18°
- Jérusalem: nuageux, 11°
- Johannesburg: pluvieux, 25°
- Miami: beau, 13°
- New Delhi: nuageux, 15°
- New York: nuageux, -7°
- Pékin: beau, 2°
- Rio de Janeiro: nuageux, 30°
- San Francisco: pluvieux, 10°
- Sydney: beau, 26°
- Tokyo: beau, 12°

Soleil
Lever: 8h10
Coucher: 17h18

Lune (croissante)
Lever: 15h46
Coucher: 6h12

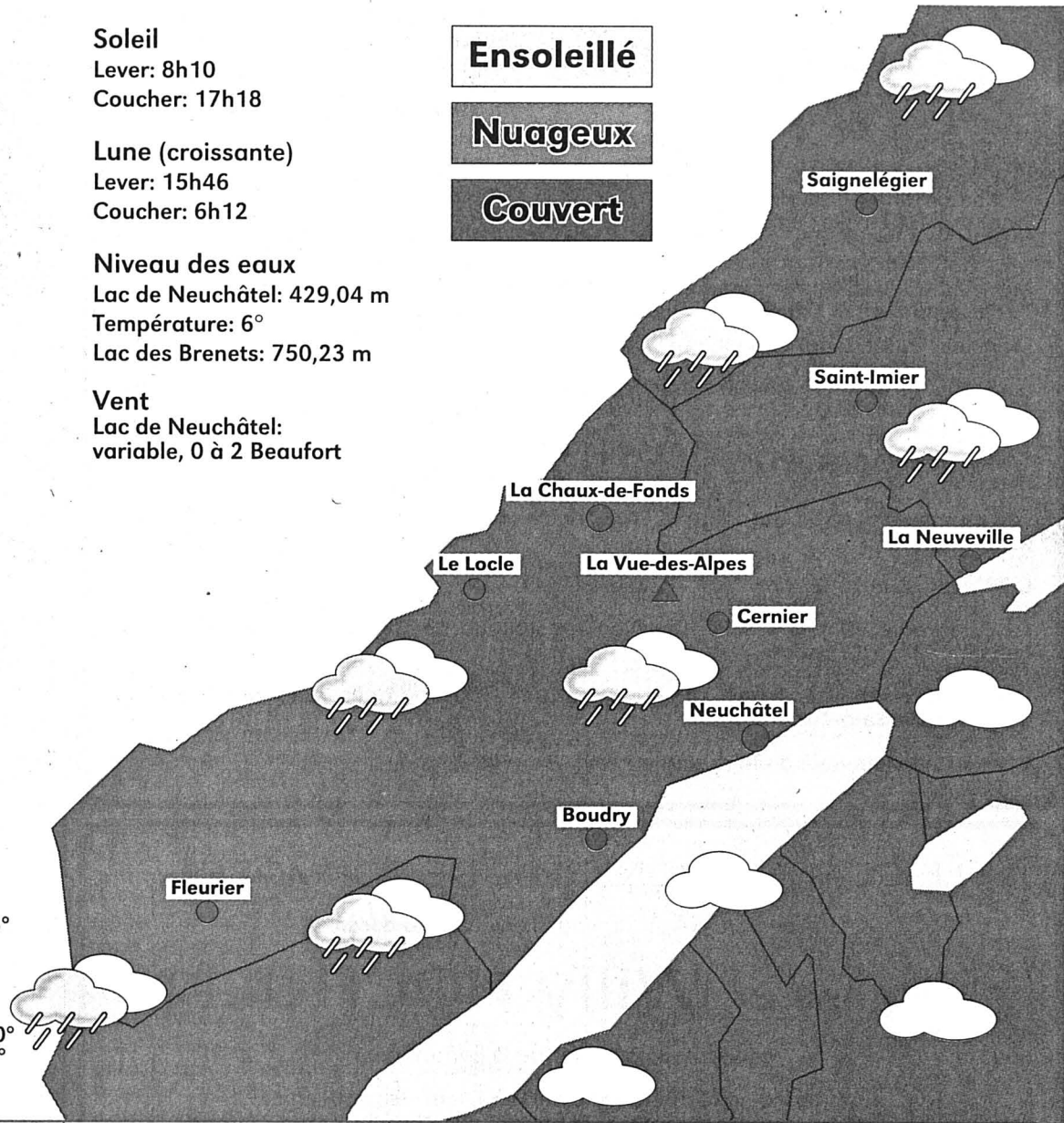
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,04 m
Température: 6°
Lac des Brenets: 750,23 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
variable, 0 à 2 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi
En plaine: 5° A 1000 m: 6°	4° 6°	3° 7°	2° 6°

Cuisine La recette du jour

Entrée: Salade de pommes de terre aux haricots
Plat principal: FILETS DE DAURADE SUR LIT DE CHOU VAPEUR
Dessert: Oranges

Ingrédients pour 4 personnes: 1 petit chou vert, 6 gousses d'ail, 3 grosses tomates bien mûres, 1c. à soupe d'huile d'olive, 800g de filets de daurade, 250g de crevettes bouquets, sel, poivre.

Préparation: laver, éplucher chou et gousses d'ail. Le faire cuire rapidement à la vapeur avec l'ail épluché.

Pocher les filets de poisson. Ebouillanter les tomates, les peler. Les passer au mixer en y ajoutant 2 gousses d'ail cuites. Saler, poivrer. Relever d'1c. à soupe d'huile d'olive. Réserver cette sauce décorée de quelques crevettes.

Présenter la daurade sur le lit de chou piqué d'ail, accompagnée du coulis de tomates fraîches.

MOTS CROISÉS No 52

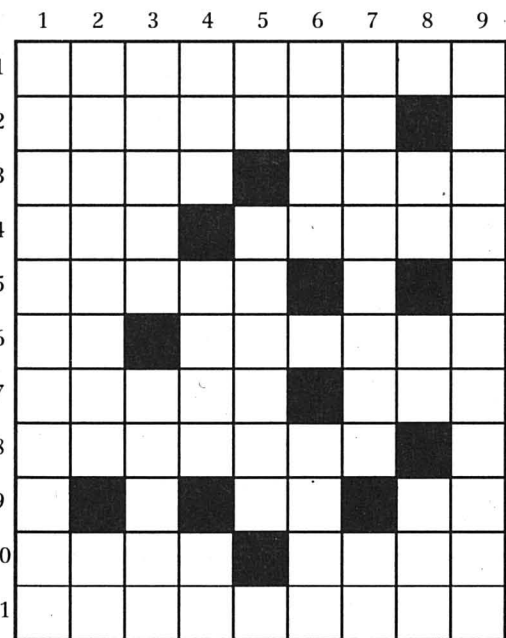
Horizontalement : 1. Pour y réussir, il faut rassembler les pièces... 2. Une qui trahit les sentiments. 3. Guetté - Marotte. 4. Avec eux, si on ne perd pas tout on peut faire fortune - Mammifère laineux. 5. Eau usée. 6. Démonstratif - Lieu d'estivage. 7. Egalement - Passager de l'arche. 8. Gangster au féminin. 9. Le mot pour le choix - Coins de coin. 10. Pièces lyriques - Bille de bois. 11. Spécialistes en chorégraphie.

Verticalement : 1. Une affaire à répartir de zéro. 2. Tête couronnée - Note. 3. Avarié - Un soumis qui parfois se rebelle. 4. Soustrait - Spécialiste de la mise en orbite - Une qui cherche des bénéfiques. 5. Conjonction - Image transmise à distance. 6. Massif alpin - Le dindon de la farce. 7. Prénom ancien - Mis en méninges. 8. Note - Peuple brésilien - Cuivre d'orchestre. 9. Douleurs aiguës.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 51

Horizontalement : 1. Egarement. 2. Soles. 3. PS - Car - Sp. 4. Oie - Epi. 5. Renégates. 6. Tra - Ers. 7. Er - Tri - Me. 8. Mélé - Lier. 9. Arrêt. 10. Nom - One. 11. Traiteurs. **Verticalement** : 1. Empolement. 2. Sierre - Or. 3. As - ENA - Lama. 4. Roc - Ter. 5. Elargir - Rat. 6. Mer - Ile. 7. Es - Eté - Itou. 8. Sperme - Nr. 9. Tapisseries.



Paris. Une jeune femme entre dans le métro. Ni trop, ni trop peu plaintive, elle assure qu'elle est atteinte par le mal de cette fin de siècle. Tout le monde comprend l'allusion, bien entendu. Et comme sur le cou, du côté gauche, elle porte un stigmate presque identifiable, la plupart des passagers portent la main à leur poche.

BILLET
Les cimes du désespoir
Mais le lendemain, toujours sur la même ligne, un autre déshérité n'a pas autant de succès. Son discours ne sort pas de l'ordinaire, il est récité sur un ton un peu agressif, en un mot, il est trop grinçant. Personne ne lui donne ne serait-ce qu'un ticket restaurant. Plus tard, un Noir, jovial, n'a guère plus de chance. A peine une piécette. Peut-être n'aurait-il pas du troquer l'uniforme des sans-abri contre un costume-cravate. On ne gagne pas à trop bien présenter quand on fait la manche. Qu'ils ne désespèrent pas, cependant. A en croire les médias, le mal de cette fin de siècle en France, c'est le «déficit de communication». Avec de la chance, la mairie de Paris leur offrira des cours de marketing.

Mehdi Cherif



Hier à Neuchâtel



photo Pierre Treuthardt